



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Services des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

CANADIAN THESES

THÈSES CANADIENNES

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

DEUX FORMATIONS SOCIALES, DEUX TENTATIVES DE RUPTURE:

CUBA ET L'ALGERIE

par Gaston R. Adam

Thèse présentée à l'Ecole des études supérieures
et de la recherche de l'Université d'Ottawa en vue
de l'obtention de la maîtrise en Science Politique

© Gaston R. Adam, Ottawa, Canada, 1987.

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-36468-8



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION.....	VI
1. LA RUPTURE.....	VII
2. LE CONCEPT DE FORMATION SOCIALE.....	IX
A) L'enjeu.....	IX
B) Le code.....	XII
3. L'IDENTITE.....	XIII
NOTES.....	XVI
I. LE CADRE THEORIQUE.....	1
1. PREMIER POSTUALT.....	3
A) Le niveau de réalité.....	4
B) Le niveau des réalités cubaine et algérienne.....	5
i. la contradiction fondamentale.....	5
ii. la contradiction principale et les contradictions secondaires.....	6
2. DEUXIEME POSTULAT.....	8
A) L'appropriation.....	9
i. L'Etat et la société.....	10
ii. La direction et le contrôle.....	11
B) La gestion (plan et rationalité économique).....	13
NOTES.....	16

II. FORMES DE PROPRIETE ET BASE SOCIALE: DU TRAIT COMMUN A LA DIFFERENCE.....	20
1. CUBA.....	21
A) L'étatisation.....	21
B) Fonction de direction, pouvoir politique et classes sociales.....	23
2. ALGERIE.....	26
A) L'étatisation.....	26
B) Fonction de direction, pouvoir politique et classes sociales.....	28
3. LA SUBORDINATION DES INTERETS.....	33
NOTES.....	35
III. RATIONALITE ECONOMIQUE ET DIFFERENCE: L'IMPACT SUR LA CONTRADICTION FONDAMENTALE - L'ENJEU.....	43
1. POSITIONS.....	47
A) Niveau de développement.....	47
B) Logique du marché.....	49
C) Changement qualitatif.....	51
2. SIGNES ET RETOMBEES.....	54
A) La participation du secteur privé.....	54
B) L'étreinte bureaucratique.....	57
3. LA CIRCULATION DU PRODUIT SOCIAL ET SES EXIGENCES.....	59
NOTES.....	64
IV. DISCOURS ET SPECIFICITE - LE CODE.....	72
1. LE DISCOURS COMME DETERMINE ET SIGNIFIANT.....	72
A) Le miroir d'une formation sociale.....	72
B) Une pratique institutionnelle.....	74

2.	LE CORPS DE DOCTRINE ET L'INTERPELLATION A L'INTERIEUR DES DISCOURS CUBAIN ET ALGERIEN AU MOMENT DE L'INSTITUTION- NALISATION DES RUPTURES.....	75
	A) Le corps de doctrine.....	75
	B) L'interpellation.....	78
3.	L'EVOLUTION DU RAPPORT EFFECTIF/POSSIBLE ET L'EVOLUTION DE L'INTERPELLATION APRES L'INSTITUTIONNALISATION DES RUPTURES.....	81
	A) La propension utopique - Cuba.....	81
	B) L'ambiguité - Algérie.....	85
	i. le changement.....	85
	ii. l'incohérence.....	86
4.	LE MEDIAT ET L'IMMEDIAT.....	89
	NOTES.....	93
	CONCLUSION.....	101
1.	L'AXE DES CONDITIONS D'EXISTENCE.....	102
	A) Le décisif.....	104
	B) Catégorie marchande formelle et contingence.....	105
2.	L'AXE DE LA PORTEE REFLEXIVE: L'ESCHATOLOGIE EXCLUE.....	106
	NOTES.....	110
	BIBLIOGRAPHIE.....	111
1.	OUVRAGES GENEREAUX.....	111
2.	ALGERIE.....	113
3.	CUBA.....	116

ANNEXE I.....	119
ANNEXE II.....	120
ANNEXE III.....	121
ANNEXE IV.....	122
ANNEXE V.....	123

INTRODUCTION

A l'échelle des formations sociales où le mode de production capitaliste est à peine développé et où d'autres modes de production pré-capitalistes continuent d'exister, le désengagement par rapport à la logique impérialiste - i.e. la logique de la domination politique et économique du capital monopoliste, - pose différents problèmes. A l'intérieur des formations sociales dont la spécificité politique est d'affirmer ce désengagement en termes de rupture avec les anciennes formes de mise en valeur du travail, y compris la forme capitaliste de cette mise en valeur, les problèmes posés sont aussi ceux liés à la construction du socialisme. L'explication de ces problèmes propres aux nouveaux pays socialistes (NPS)⁽¹⁾ constitue l'objet de cette thèse; Cuba et l'Algérie en sont les points pratiques de référence.

Depuis 1959 à Cuba et depuis 1962 en Algérie, on connaît les problèmes inhérents à la période de transition socialiste alors que, de part et d'autres, on a opté pour le dépassement des anciens rapports de travail et de propriété en rompant avec les centres qui s'en portaient garants. En effet, suite à ce moment de rupture qui s'est concrétisé par le choix respectif d'une stratégie de développement autocentré, les cubains et les algériens ont fait face aux problèmes que rencontrent les sociétés où les conditions subjectives - volonté et conscience politique - nécessaires au dépassement des anciens rapports existent, mais où les conditions objectives, par contre, font défaut. Nous pensons, sur le plan interne, au faible niveau de développement des forces productives, et sur le plan externe, aux exigences d'accumulation du centre qui continuent de s'imposer, soit par

le biais de la division internationale du travail, soit par le biais des conditions d'aide financière étrangère, soit encore par le biais de la rationalité économique que véhicule souvent l'expertise étrangère sollicitée. Ce trait commun aux expériences de rupture cubaine et algérienne correspondant à l'amorce consciente d'une période de transition socialiste dans un contexte d'insuffisance et de mal développement des forces productives, de même que dans le contexte d'un environnement externe plutôt non favorable à la rupture, c'est le premier niveau d'identité des deux expériences comparées; c'est aussi le point de départ de notre analyse.

1: LA RUPTURE

La théorie révolutionnaire marxiste pré-léniniste prévoyait l'avènement du socialisme là où les forces productives étaient les plus développées. Mis à part la Commune de Paris, les expériences russe, chinoise et celles des NPS ont démenti cette prévision, confirmant par ailleurs le point de vue de Lénine qui affirmait qu'en vertu de la phase impérialiste de l'évolution de l'économie capitaliste, le dépassement des rapports de production capitalistes était plus probable à partir de la périphérie des espaces capitalistes développés qu'à partir de ces espaces eux-mêmes (thèse du maillon faible). Ce point de vue, déjà fondé sur l'observation du développement inégal des sociétés au sein de l'économie-monde capitaliste, a été développé par Samir Amin à travers les concepts de centre et de périphérie définissant deux modèles d'accumulation. Le premier, autocentré, s'inscrit dans un système où l'articulation déterminante est celle qui relie le secteur de la production des biens de consommation de masse au secteur de

production des biens d'équipement. L'autre, extraverti, s'inscrit dans un système ouvert au capital central qui y obtient une meilleure valorisation et qui conditionne principalement la constitution d'une économie d'exportation⁽²⁾.

Dans le cadre de notre démarche, sans être centrale, cette référence aux concepts de centre et de périphérie dans la perspective de l'espace-temps révolutionnaire s'avère utile. Elle permet entre autre le rappel de l'une des facettes des rapports sociaux à l'échelle mondiale fondée sur le lien qui oppose le capital central aux classes les plus exploitées de la périphérie. Aussi, suivant le caractère collectif et mondial de la genèse de la plus-value découlant de cette version internationalisée du rapport capital/travail, cette même référence permet de montrer en quoi consiste qualitativement les tentatives de rupture cubaine et algérienne. Celles-ci s'inscrivent au sein de formations sociales dont la spécificité politique, sur le plan interne, est justement celle d'avoir posé les bases d'un régime aspirant au niveau du discours à rompre avec cet ordre (ou désordre) national, inhérent aux conditions internationales de genèse de la plus-value. Et dans cette optique de rupture - que nous conceptualisons comme l'instant de la sortie du système et de l'ordre impérialiste (n'incluant pas nécessairement pour ceux qui en sortent le rejet de toutes les forces capitalistes autochtones), - la référence au contexte justifiant les notions de centre et de périphérie permet enfin de préciser que les problèmes traités sont précisément ceux qui entravent l'aboutissement socialiste-autocentré de la période de transition s'ouvrant à l'instant de la sortie du système.

2: LE CONCEPT DE FORMATION SOCIALE

Les problèmes étant ainsi situés en fonction de la spécificité politique d'un NPS exprimée à l'encontre d'un certain ordre, leur explication nécessite l'usage d'un cadre d'analyse capable de couvrir l'ensemble des pratiques de transition. Ce cadre, central dans notre démarche, est délimité par le concept de formation sociale qu'on peut aborder sous deux angles différents. On peut en effet affirmer que l'analyse du contenu d'une formation sociale passe d'abord par l'analyse des différents rapports de production qui y existent⁽³⁾. On peut aussi ~~l'aborder~~ en accentuant davantage la connotation d'unité et de totalité des différentes instances que la formation sociale contient. Pour les fins de cette étude, nous utilisons les deux approches (A & B).

A. L'enjeu

Dans le contexte du démenti de la théorie révolutionnaire pré-léniniste concernant l'espace-temps de la pratique du socialisme, la première approche permet de poser le problème complexe de la transformation socialiste des rapports sociaux de production sur les bases de forces productives théoriquement non suffisamment avancées pour opérer instantanément tous les changements nécessaires à cette transformation. Incidemment, la question qui découle de ce problème porte sur le choix des moyens à mettre en oeuvre pour développer les forces productives, tout en respectant les exigences d'un développement autocentré. Elle met ainsi au

premier plan le type de rapport qu'une formation sociale socialiste doit établir avec l'environnement (interne et externe) régi par le capitalisme.

Or, concernant l'environnement interne d'un NPS, si on peut généralement énoncer que les conditions de base nécessaires à la réalisation du nouvel ordre social sont:

- 1) l'exercice d'un pouvoir politique socialiste, → i.e. par un groupe garant de l'alliance des classes ouvrière/petite paysannerie, ou de l'alliance des classes ayant subi avant la rupture les formes capitalistes et pré-capitalistes de mise en valeur du travail et au sein de laquelle les intérêts des classes populaires sont les intérêts dominants;
 - 2) l'extension de la propriété socialiste - i.e. dans le cadre du développement d'un secteur d'Etat et d'un système économique garantissant aux travailleurs producteurs directs la participation au contrôle et à la gestion des unités de production;
- et
- 3) la disparition progressive des catégories marchandes.⁽⁴⁾

la question du sort des rapports externes du même NPS avec l'économie-monde capitaliste demeure cependant beaucoup plus ambiguë. L'urgence, pour les formations sociales périphériques, d'un développement accéléré des forces productives, d'une part, et l'étiquette capitaliste de l'expertise souvent nécessaire à ce développement, d'autre part, rendent effectivement, avec l'exiguité du marché socialiste existant, la suppression de tout rapport externe avec l'économie-monde capitaliste comme un non-sens. Le contraire, par ailleurs, soit le maintien de ces rapports, peut apparaître tout aussi insensé, principalement en raison de la portée mondiale des exigences d'accumulation capitaliste (DIT, conditions d'aide étrangère et caractère expansionniste de la rationalité économique marchande) globalement incompatibles avec le développement des rapports sociaux projetés. Comme

nous le verrons, ce dilemme est d'autant plus grand que Cuba et l'Algérie, à titre d'ex-sociétés extraverties, demeurent particulièrement vulnérables aux pressions du système économique international.

De fait, au long de la présente étude, nous voulons garder en vue ce dilemme et surtout cette vulnérabilité des formations sociales cubaine et algérienne qui ont toutes deux opté (bien qu'à divers degrés) pour le maintien de leurs rapports externes avec l'espace capitaliste.

En partant du primat très général voulant que toute formation sociale en transition présente un lieu de déploiement d'une dynamique particulière, nous comptons en effet montrer qu'en fonction de l'évolution de certaines luttes, l'enjeu global d'un choix de maintien des rapports externes avec l'espace capitaliste peut varier. Sur le plan socio-politique, il s'agit des luttes que se livrent les classes, les factions de classes et les organisations aspirant à l'hégémonie politique. Sur le plan économique, il s'agit des luttes pour la dominance que se livrent les nouveaux modes de production, dans le sens d'une lutte pour la transformation du statut et du mode de mise en valeur de la force de travail et des divers types de propriété. Aussi, dans l'explication des problèmes auxquels les formations sociales cubaine et algérienne sont confrontées, à partir de ces luttes et de l'enjeu attendant, il faudra voir comment, suivant la différence d'évolution de leur dynamique respective, les formations sociales cubaine et algérienne sont effectivement le théâtre de situations tout à fait différentes. Nous le verrons sur le plan de la portée interne de l'ordre impérialiste et sur le plan de l'organisation de la production matérielle, i.e. réforme agraire, mode de gestion et production marchande. Comme élément explicatif majeur de

cette différence, nous retiendrons cette hypothèse double qui recouvre, d'un côté, l'émergence rapide du contenu ouvriériste-populaire de l'hégémonie politique étatique à Cuba, et de l'autre, la faiblesse de l'hégémonie politique étatique algérienne avant 1971, puis l'absence de contenu précis de cette hégémonie renforcée par la suite.

B. Le code

Sans en nier l'invariant économique, la seconde approche propose que le concept de formation sociale reçoit un contenu socio-historique dans la mesure où toutes les formations sociales "sont arcboutées sur et par les pouvoirs politiques, les institutions, (...) et sont traversées d'idéologies". Selon cette approche, les idéologies qui renvoient aux rapports de classes (rapports et modes de production), renvoient aussi à l'étude des formations sociales comme formations constituées de diverses instances⁽⁵⁾. C'est un élargissement du concept qui s'avère important, en ce sens que l'appel aux diverses instances qu'il contient rejoint le deuxième volet de notre démarche visant à situer les problèmes de transition socialiste dans le contexte de l'articulation de chacun des discours cubain et algérien, comme élément de la superstructure et de l'idéologie, avec le politique et l'économique.

Cette fois, la question qui se pose relativement à la dynamique de transition d'un NPS est alors la suivante: comment s'articule superstructurellement l'instance idéologique du discours avec les autres instances? Nous comptons élucider cette question en nous penchant sur le dit pour

décoder le non-dit, sur l'intention consciente de ceux qui disent pour reconstituer le moins conscient.

Plus précisément, à l'aide des éléments explicatifs de la différence anticipée à l'aide de la première approche du concept de formation sociale; et à partir, principalement, du postulat structuraliste de la fonction médiatisante et structurante que joue l'instance idéologique dans l'organisation de la perception qu'un groupe d'individus développe vis-à-vis de son rapport avec son environnement (cf. chap. IV); nous nous proposons de dégager la façon dont les discours cubain et algérien ont actualisé, à travers l'évolution du corps de doctrine des projets de société, les contenus de l'hégémonie politique à Cuba et en Algérie. En fonction de la façon qu'ont les discours d'interpeller, sur le plan socio-politique, à titre de signifiant, et de leur façon de s'articuler, sur le plan économique, à titre de répondants des projets de société, à l'organisation concrète de la production matérielle, on pourra de plus faciliter la visibilité des problèmes étudiés.

3: L'IDENTITE

Dans le cadre de la présente étude, nous retrouvons donc deux approches: une est centrée sur cet imbroglio qui caractérise le lien rapport de production/forces productives; l'autre s'appuie sur le discours s'insérant dans la dynamique qui se déploie autour de cet imbroglio. C'est reprendre, en d'autres mots, l'édifice global de la symbiose infrastructure/superstructure, et en même temps, en rapport à notre cadre d'analyse,

justifier le recours à une vision matérialiste et mouvementée de la réalité sociale.

En fonction de cette vision, tel qu'elle se traduit sur le plan de la méthode, le premier chapitre développe le champ théorique de la thèse à partir de deux postulats qui la fondent. Le premier postulat défend l'idée que tout développement est un changement résultant de l'opposition ou de la lutte de contraires. Il réfère ainsi au mouvement dialectique à l'intérieur duquel Hegel a élaboré la forme de la triplicité et par le biais duquel il a explicité le rapport du réel avec lui-même⁽⁶⁾. Le second, lié au premier, perçoit le travail comme essence de l'histoire. Il soutient que l'explication des rapports sociaux passe par l'analyse du procès de travail caractérisant l'environnement social où s'expriment ces rapports. En montrant comment dialectique et matérialisme constituent conjointement la plate-forme de l'étude, le premier chapitre circonscrit de cette façon plus précisément l'ensemble des problèmes cubains et algériens suivant les divers moments d'opposition qui jouent sur les deux dynamiques de transition. Le concept de réalité, amené en début de chapitre, ouvre alors l'étude sur un premier moment de mouvement dynamisé dans le rapport effectif/possible autour duquel tout le développement ultérieur s'organise. Pendant que les deuxième et troisième chapitres traitent de l'effectif dans la perspective de la différence qui distingue l'infrastructure des pratiques de transition cubaine et algérienne, le quatrième chapitre aborde cette différence tel qu'elle se manifeste concrètement dans l'évolution du rapport effectif/possible de chacune des pratiques, l'une comparée à l'autre. Plus explicitement, le deuxième chapitre compare d'abord les changements économiques opérés à Cuba et en Algérie au niveau des rapports de propriété, et entame l'analyse de la

différence des dynamiques sociales cubaine et algérienne modifiées par l'effet de ces changements sur les structures sociales de base. Le troisième chapitre étoffe ensuite l'analyse de la différence à travers l'étude des rationalités économiques cubaine et algérienne, sur la base des rapports économiques que les deux formations sociales entretiennent avec leur environnement externe. Le dernier chapitre compare enfin chacun des effectifs cubain et algérien confronté à son propre possible, contenu dans la finalité donnée à l'intérieur des discours portant sur le projet de société, et dont le rapport d'identité avec l'effectif peut être téléologiquement posé comme préalable à la réalisation du concept de réalité⁽⁷⁾.

"De l'identité à l'identité" pourrait donc être, en filigrane, l'autre façon de dire les tentatives de rupture cubaine et algérienne. Avec un premier niveau d'identité qui, rappelons-le en vertu du pôle dialectique, réfère à l'avènement de la rupture de Cuba et de l'Algérie avec le capitalisme dans un moment d'impérialisme aigu, et met au premier plan les mêmes problèmes de transition liés à l'imbroglio qui caractérise le lien rapports de production/forces productives. Avec, également, un deuxième niveau d'identité découlant de la prise de conscience de sa condition de réalisation, laquelle met en relief: le problème de différenciation effectif/possible de chacune des formations sociales, et à travers les stratégies adoptées de part et d'autre pour surmonter cette différenciation, les différences de structures socio-politiques entre Cuba et l'Algérie. C'est à ce niveau que l'on veut faire ressortir l'hypothèse de travail, et procéder à l'étude des problèmes cubains et algériens en fonction des mêmes éléments de discours et d'organisation de la production matérielle.

NOTES

- (1) "Nouveaux pays socialistes" (NPS) est ici entendu comme concept englobant les formations sociales où se développe à partir de 1960 un régime socialiste non exclusivement marxiste-léniniste.
- (2) Cf. Samir Amin, Classe et nation dans l'histoire et la crise contemporaine, Paris, Editions de Minuit, 1979, pp. 131-132.

En ce qui concerne l'articulation déterminante du modèle d'accumulation au centre, rappelons qu'elle définit abstraitement le mode de production capitaliste pur tel qu'analysé par Marx dans Le Capital; et concernant la notion de capital central, soulignons qu'elle réfère au capital originant du centre, plus précisément, comme l'explique (descriptivement) G. Arrighi, originant des entreprises qui, "à cause de leur diversité de produits et de leurs formes d'organisation et de distribution, possèdent un important avantage concurrentiel dans l'économie-monde."

Giovanni Arrighi, "Une crise d'hégémonie", dans La crise, quelle crise? Samir Amin et al., éditeurs, Paris, François Maspero, 1981, p. 61.

- (3) Pour un des représentants de cette approche, Ernest Mandel, "the first step in understanding any social formation, including a transitional society, and, therefore, including also the society transitional between capitalism and socialism, is to reach an analysis of the relations of production which prevail in it and determine it."

Ernest Mandel, "Ten Thesis on the Social and Economic Laws Governing the Society Transitional between Capitalism and Socialism", in Critique, No 3, Autumn 1974, p. 5.

- (4) Cf. Charles Bettelheim, La transition vers l'économie socialiste, Paris, François Maspero, 1968, chapitre 1er; Abdelmadjid Bouzidi, Politique économique de la transition au socialisme, Alger, Office des publications universitaires, 1981, chapitre 21ème; Ernest Mandel, Op. Cit., pp. 5-21.
- (5) Cf. René Gallissot, "Contre le fétichisme", dans La pensée, no 159, octobre 1971, p. 66.
- (6) Ce rapport, identifié comme l'unité du réel, est exprimé dans la Science de la Logique de Hegel par l'idée de "totalité-mouvement". G.W.F. Hegel, Science de la Logique, Paris, Aubier-Montaigne, tome II (La doctrine du Concept), 1981, p. 13.
- (7) Cf. notre lecture de Hegel, chapitre I.

"Le matérialisme peut être beaucoup plus spiritualisé, beaucoup plus idéaliste et religieux que les grands airs les plus remplis d'intériorité qu'on arbore à l'encontre de ce qui est matériel, car le matérialisme ne signifie aucunement, comme le bourgeois cultivé le veut, un enlèvement dans la matière, mais au contraire la volonté de la pénétrer d'humanité." (*)

(*) Thomas Mann, "Profession de foi en faveur du socialisme", dans Les exigences du jour, Paris, Grasset, 1976, pp. 158-159.

CHAPITRE PREMIER

LE CADRE THEORIQUE

En prenant pour acquis qu'une problématique est l'élaboration d'un problème défini, autour duquel des prémisses, des postulats, des questions et des éléments de réponse sont formulés, il apparaît juste de dire, dès lors, qu'au niveau d'une problématique, vision du monde⁽¹⁾ et méthode convergent, en ce sens que notre façon de cerner un problème et d'y trouver une solution dépend de notre façon d'appréhender le réel. Le positivisme et le matérialisme dialectique, qui constituent deux visions du monde distinctes, posent les problèmes de façons différentes. Le premier présuppose l'autonomie de la pensée par rapport à l'action, fonde ses preuves sur les faits et privilégie la compartimentalisation de la connaissance selon différentes disciplines spécialisées. Le second affirme par contre l'unité de la pensée et de l'action, relativise la valeur explicative des faits dans un contexte n'explicitant pas la finalité, et tend à situer le problème à un niveau plus global. Pour l'étude des formations sociales cubaine et algérienne, nous avons déjà spécifié vouloir privilégier la deuxième option théorique, soit celle du matérialisme dialectique. Ce choix n'est fondé, ni sur le rejet de l'apport de la première option au niveau de l'étude des sociétés, ni sur le préjugé favorable à l'égard de la seconde. Il repose plutôt sur trois observations.

La première observation relève d'abord du fait que le matérialisme dialectique, plus que toute autre approche, s'est intéressé à la période de transition au socialisme et qu'il s'est appliqué par le fait même à développer des instruments d'analyse utiles pour l'étude de cette période.

La deuxième observation renvoie, pour sa part, au fait que les tentatives de rupture cubaine et algérienne s'inspirent elles-mêmes du matérialisme dialectique et s'inscrivent, par conséquent, dans un espace idéologique relié à cette vision du monde. En se référant au matérialisme dialectique pour analyser le contenu des tentatives de rupture cubaine et algérienne, on se retrouve donc en quelque sorte à appliquer le matérialisme dialectique à son propre développement, ce qui semble valable sur le plan théorique et pratique, le matérialisme dialectique constituant à l'origine une théorie qui vise son propre dépassement de même que le dépassement de la pratique sociale qui la fonde. Sans avoir l'envergure d'un projet comme celui de Karl Korsch qui a tenté, dans Marxisme et philosophie⁽²⁾, l'application du matérialisme dialectique à l'analyse de son développement (IIe et IIIe Internationales), notre tentative, comme la sienne, veut recourir au matérialisme dialectique sans cependant nier l'existence en son sein de dimensions problématiques⁽³⁾.

Enfin, en référence au caractère de visée universelle inhérent à la notion de vision du monde, plus précisément, en référence à la portée universelle que prête n'importe quel groupe social dominant à la vision du monde qu'il défend, on peut souligner, en marge des deux observations précédentes, l'ambition des projets de société cubaine et algérienne

découlant des visions du monde dominantes à Cuba et en Algérie. Ces projets ont visé, de part et d'autre, la promotion de l'être humain comme être social à travers la lutte contre l'impérialisme et à travers "l'instauration d'une société affranchie de l'exploitation de l'homme par l'homme" (annexe I).

A l'intérieur de ce chapitre, nous reprenons les deux postulats (déjà énoncés) fondant la vision du monde à la base de ces projets de société. Chacun des deux postulats (sections 1 & 2) permet de préciser la portée du matérialisme dialectique non seulement pour notre analyse, mais aussi pour les tentatives de rupture cubaine et algérienne qui s'en inspirent.

1: PREMIER POSTULAT

Tout développement est un changement résultant de l'opposition ou de la lutte de contraires.

Pour Georg Lukacs, "ce n'est pas la prédominance des motifs économiques dans l'explication de l'histoire qui distingue de façon décisive le marxisme de la science bourgeoise, c'est le point de vue de la totalité"⁽⁴⁾. Or, cette catégorie de la totalité, on le sait, le marxisme l'emprunte à Hegel qui avait déjà développé le point de vue voulant que tous les phénomènes partiels fassent partie d'un tout, défini lui-même comme processus dialectique par opposition à la notion d'un tout défini comme une somme. On s'explique ainsi la totalité hégélienne comme un tout en développement où s'opposent des contraires (i.e. contenu-forme, sujet-objet, fini-infini), qui, toutefois, plutôt que de se figer dans leur opposition, se meuvent à

l'intérieur d'une totalité en réflexion sur elle-même⁽⁵⁾. La considération de tous les moments d'opposition constituant cette totalité demeure ici secondaire. Dans le cadre de notre premier postulat, il s'agit surtout de comprendre schématiquement le mouvement tel qu'il est donné dans le passage du positif au positif par le négatif (la négation de la négation), et tel qu'on le retrouve, par exemple, au niveau de la réalité, plus précisément, au niveau des réalités cubaine et algérienne.

A. Le niveau de la réalité

La réalité, c'est, selon Hegel, le moment d'unité de deux contraires, l'intérieur et l'extérieur, correspondant respectivement à l'essence et l'existence⁽⁶⁾. Dans le langage hégélien, cette réalité est dite effective, en ce sens qu'elle est ce qui est possible, ou encore, qu'elle est "ce qui peut agir"⁽⁷⁾. De plus, nous dit Hegel par rapport au mouvement, cette réalité constitue non seulement le moment positif de deux négations (essence, existence), mais elle engendre elle-même une négation dans la mesure où elle n'est réalité effective qu'en regard d'une possibilité, et que cette possibilité, dans son rapport avec la réalité, devient quelque chose de réel, et donc, paradoxalement, quelque chose qui se nie. Et à Hegel d'ajouter qu'en devenant réelle, la possibilité est aussi effective, ce qui l'amène à proposer que le principe de réalité est sursumption double en ce sens que "chacun (effectivité, possibilité) devient lui-même l'autre de soi, autrement dit, s'épuise et s'accomplit dans cette altération de soi qui le fait ce qu'il est"⁽⁸⁾.

B. Le niveau des réalités cubaine et algérienne

A Cuba et en Algérie, l'effectif et le possible inhérents au principe de réalité se confondent à des conditions socio-historiques précises. Ces conditions déterminent en fait la réalisation ou la non réalisation comme moments d'identité de cet effectif et de ce possible, et comme moments d'unité de l'essence et de l'existence. En effet, entre le projet de société socialiste et l'origine de la pratique sociale cubaine et algérienne, et cette pratique sociale en soi, il existe un interstice caractérisé par des moments d'opposition qui affectent la réalisation de l'identité des deux pôles. Ces moments d'opposition sont ceux qui fondent la tendance du mouvement au sein des réalités cubaine et algérienne, et sont ceux que nous faisons correspondre à certaines contradictions généralement hiérarchisées dans l'ordre de contradictions fondamentale, principale et secondaires.

1. la contradiction fondamentale

Par contradiction fondamentale, on entend la contradiction qui est à la base du mouvement de l'objet. Sur le plan social en général, c'est la contradiction qui lie, dans une relation d'opposition, les rapports sociaux aux forces productives, la superstructure à la base économique. Aussi, une des caractéristiques de la période de transition au socialisme est la situation de non correspondance entre les nouveaux rapports sociaux et les

forces productives. Ceci se traduit par un certain type de contradiction entre le mode de propriété formellement posé et le mode réel d'appropriation, le mode de propriété formel étant, pour les principaux moyens de production, celui des travailleurs, le mode de propriété réel, celui de l'Etat⁽⁹⁾. A Cuba et en Algérie, où, au moment de la rupture, le niveau local de développement des forces productives est particulièrement faible, le décalage entre les rapports sociaux et les forces productives sera déterminant en ce sens que les moyens auxquels on aura recours pour y remédier, varieront selon la dynamique interne de chacune des deux formations sociales, pour jouer différemment sur les contradictions principale et secondaires.

11. la contradiction principale et les contradictions secondaires.

La contradiction principale, qui constitue une manifestation spécifique de la contradiction fondamentale, est celle qui oppose le capital au travail. Dans la phase capitaliste de l'évolution de certaines sociétés du XIXe siècle, Marx a montré que cette contradiction opposait la bourgeoisie au prolétariat. Dans le contexte mondial contemporain des formations sociales cubaine et algérienne, l'échelle mondiale et le caractère collectif de la genèse de la plus-value font prendre à cette contradiction une forme historique où s'opposent à la même échelle l'impérialisme et les travailleurs. Dans cet ordre d'idée, tel que Lénine l'avait défini au début du siècle, la contradiction se pose en fonction du phénomène de la centralisation et de la concentration du capital, de même qu'en fonction de l'internationalisation de l'ordre économique fondé sur les exigences de la

production régie par la loi de la valeur. Aujourd'hui, Christian Palloix conceptualise la même idée en termes de lutte entre capital international et travailleurs à l'échelle mondiale, alors que Samir Amin la conceptualise en termes de lutte opposant un centre et une périphérie correspondant respectivement aux deux modèles d'accumulation que nous avons identifiés en introduction. Nous verrons, au cours de notre étude, respectivement, que le paramètre de Palloix aide à identifier la spécificité de la contradiction principale telle qu'elle se manifeste en Algérie, pendant que le paramètre d'Amin aide à faire de même pour l'analyse du cas cubain.

Pour le moment, en attendant d'établir plus exactement la spécificité de ces manifestations, on peut en préciser le champ d'action au sein des formations sociales cubaine et algérienne en soulignant d'abord que le prolétariat trop faible des sociétés correspondantes n'a pu agir en tant que force politique dirigeante au moment de la rupture⁽¹⁰⁾. Egalement avancer que, de part et d'autre, ce sont les éléments de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie nationale opposés à l'impérialisme qui ont dominé les forces politiques engagées dans la tentative de rupture. Souligner enfin que le trait caractéristique de ces forces apparaît être le fait d'attitudes contradictoires, identifiables, par exemple, au niveau des politiques agraires, au niveau des politiques concernant les modes de gestion socialiste, et des politiques concernant le sort de la propriété privée et de la production marchande.

Comme les contradictions secondaires 1) travailleurs directement productifs/travailleurs indirectement productifs, 2) propriété formelle/propriété réelle, 3) rationalité économique marchande/rationalité économique socialiste (cf. section 2), selon le traitement que l'on réserve à la contradiction fondamentale, ces dernières attitudes recouvrent un sens différent face au rapport capital/travail. Pour cette raison, le problème qui se pose en premier lieu est avant tout celui de savoir en quoi consiste précisément les forces politiques cubaine et algérienne engagées dans la tentative de rupture avec l'impérialisme. Nous nous poserons donc la question du comment ces forces politiques ont évolué jusqu'à maintenant, tant sur le plan de leur dynamique interne que sur le plan des solutions qu'elles ont, et qu'elles continuent d'apporter à la contradiction fondamentale, et aussi, comment les discours politiques ont actualisé et participé à cette évolution.

2: DEUXIEME POSTULAT

L'explication des rapports êtres humains/êtres humains et êtres humains/nature passe par l'analyse du procès de travail caractérisant l'environnement social à l'intérieur duquel s'inscrivent ces rapports.

Conformément à ce postulat, toute la conception matérialiste de la société sous-jacente au matérialisme dialectique consiste essentiellement à dire que "la production, et après la production, l'échange de ses produits, constitue le fondement de tout régime social"⁽¹¹⁾.

Plus précisément, en ce qui a trait à ce matérialisme dialectique, il existe deux catégories de phénomènes dans le monde: d'une part, les

phénomènes naturels qui appartiennent au monde de la nature et qui sont généralement indépendants de notre pensée et de notre volonté; d'autre part, les phénomènes sociaux, appartenant au monde de la pratique sociale sur laquelle on peut agir et qui agit sur nous. Comme lien entre ces deux mondes, la production matérielle qui permet à l'être humain de satisfaire ses besoins (rapports être humain/nature) et l'oblige en même temps, pour produire ses moyens d'existence, à se socialiser (rapports sociaux)⁽¹²⁾.

Dans le contexte du procès de travail cubain et algérien, ce deuxième postulat prend une signification particulière dans la mesure où il reporte à un ordre économique spécifique, celui du socialisme, où le procès de travail prend des attributs particuliers en fonction des conditions historiques dans lesquelles il évolue. Le mode d'appropriation des moyens de production et le mode de gestion de la production matérielle représentent deux lieux d'expression de ces attributs particuliers (a & b).

A. L'appropriation⁽¹³⁾

A Cuba et en Algérie, aux côtés des formes coopérative et autogérée, la forme principale de propriété des moyens de production est la forme de propriété étatique. Elle est la principale parce qu'elle englobe les leviers essentiels au développement de l'économie (i.e. banques, mines, transport, commerce extérieur). Cette propriété peut être complète ou partielle. Dans son manuel d'économie politique du socialisme, Bronislaw Minc explique qu'elle est complète lorsque "elle embrasse la totalité des

« moyens de production servant à la fabrication de produits définis »⁽¹⁴⁾.

C'est le cas, à Cuba, de la propriété étatique des entreprises dans le domaine de l'exploitation et de la transformation du sucre. C'est le cas, aussi, en Algérie, de la propriété étatique de certaines entreprises dans le domaine de l'exploitation des ressources en hydrocarbure. Les entreprises semi-publiques, nombreuses en Algérie, et qui sont les sociétés dites "d'économie mixte" (participation des secteurs public, privé et étranger), correspondraient au modèle de la propriété partielle⁽¹⁵⁾.

1. L'Etat et la société

Puisqu'une des caractéristiques de la propriété socialiste d'Etat des moyens de production consiste en ce que, comme nous l'avons souligné, cette propriété se réalise officiellement au nom de la société des travailleurs, alors qu'elle se réalise, en réalité, au nom de l'Etat par le biais des entreprises socialistes agissant pour son compte. Ceci voulant dire que, pour le travailleur produisant dans un système fondé sur ce type de propriété, on produit en principe pour son propre compte collectif sans pour autant directement contrôler les procès de production et de répartition, l'Etat exerçant ce contrôle en notre nom. On peut donc concevoir, comme Minc, qu'en dépit de la tendance de la propriété socialiste d'Etat à supprimer les causes sociales de l'aliénation inhérente au MPC, certaines formes d'aliénation continuent d'exister. Qu'on pense, à titre d'effets de cette prédominance du mode réel d'appropriation sur le mode de propriété formellement posé, à la forme salariale et à la forme du caractère étranger.

de l'objet produit (auxquelles Minc fait allusion)⁽¹⁶⁾. Qu'on pense, également, à l'aspect de la contrainte forcée du travail tel que Marx l'a décrit dans ses Manuscrits de 1844⁽¹⁷⁾, ou encore, au rapport traditionnel patron/ouvrier. Toutes des formes de survivances, en fait, dont la résultante s'avère être, à défaut d'instruments de démocratie économique véritablement fonctionnels, la contrainte d'un procès de travail en mal de différenciation par rapport au procès de travail capitaliste, incluant la contrainte virtuelle d'une antagonisation des rapports sociaux de travail. D'ailleurs, si on peut trouver dans le problème sérieux et reconnu de la faible productivité des travailleurs, tant à Cuba qu'en Algérie⁽¹⁸⁾, une des séquelles du phénomène de survivance de certaines formes d'aliénation, on devra tout autant chercher si ce problème ne tend carrément pas à exprimer une situation d'insuffisance démocratique, et dans une même mesure, une situation de rupture du collectif de travailleurs vis-à-vis de son procès de travail, et de ceux qui le contrôlent en son nom.

ii. la direction et le contrôle

Selon Charles Bettelheim, au sein de la propriété socialiste d'Etat, une autre contradiction importante peut découler du mode d'appropriation, si le pouvoir d'Etat de disposer de certains moyens de production ne coïncide pas avec le niveau de développement des forces productives nécessaires à la mise en oeuvre de ces moyens de production. Ainsi, pour cet auteur, si un pouvoir de direction et de contrôle est attribué à une instance qui ne possède pas la capacité réelle de mettre en oeuvre des moyens de production

de "façon efficiente", il y aurait risque de disfonctionnement avec, comme corollaire, le ralentissement des forces productives. Bettelheim cite en exemple l'expérience des sovkhozes en URSS, et on pourrait citer, au même titre, le succès mitigé des expériences cubaine et algérienne de fermes d'Etat. Ces expériences, de même que le phénomène de surbureaucratization qui en découle, amènent Bettelheim à parler de "nécessité objective", pour les sociétés engagées dans la voie du socialisme, "de traiter les forces productives conformément à leur nature... et d'adapter les formes de propriété et les rapports de production au degré de socialisation de ces forces" (19). Controversée, nous verrons, ultérieurement, la portée ultime de ce point de vue voulant finalement que ce soit d'abord et avant tout le caractère de plus en plus social des forces productives qui fasse de la socialisation des moyens de production une mesure objectivement nécessaire, et qui en fin de compte, fait de la généralisation du principe de socialisation quelque chose d'arbitraire. Reconnaissons pour le moment que c'est la base de ce point de vue qui justifie, à Cuba et en Algérie, dans les branches de production où le degré de socialisation des forces productives est bas, la coexistence des formes de propriété coopérative et autogérée au côté de la forme de propriété socialiste d'Etat, de même que la survivance de la propriété capitaliste et de la production marchande. Par conséquent, reconnaissons aussi que c'est la base de ce point de vue qui justifie là, la coexistence de deux rationalités économiques différentes, caractéristiques de deux espaces économiques distincts, dont l'assise de l'un est le plan, et l'assise de l'autre, le marché.

B. La gestion (plan et rationalité économique)

Un autre attribut des procès de travail cubain et algérien relève de la contradiction production/besoins sociaux, en l'occurrence, de la contradiction qui oppose la sphère de production socialisée à la sphère de circulation/répartition toujours soumise au problème de la rareté. Et dans la mesure où à Cuba et en Algérie, comme dans tout contexte d'économie socialiste, la fin de la production consiste précisément à "réaliser une adaptation de la production aux besoins sociaux"⁽²⁰⁾, dans la mesure où également, en vue de cette adaptation, l'Etat dispose des principaux leviers économiques et dirige et contrôle (soit complètement, soit partiellement) les procès de production et de circulation dans leur ensemble, il existe là un système particulier d'appareils et d'institutions voués à l'organisation de cette direction et de ce contrôle. Ce système, qui découle du choix d'instaurer un nouvel ordre socio-économique, c'est celui de la planification socialiste, concrétisée dans le "plan". Bettelheim le dit constitué d'un "ensemble de dispositions arrêtées en vue de l'exécution d'un projet", soit la "fixation de moyens" retenus en vue "d'atteindre un but"⁽²¹⁾, pendant que Dowidar le définit comme "la forme extrême d'un interventionnisme de plus en plus organique, qui change la nature du système économique dans la mesure où il prétend s'attaquer non plus seulement à son fonctionnement, mais à sa structure"⁽²²⁾.

Or, au sein des formations sociales cubaine et algérienne, compte tenu de l'ambition de la finalité des projets de sociétés (des "possibles"), quels sont ces moyens fixés, en quoi consiste cette pratique interventionniste par

laquelle doivent se réaliser les transformations correspondant aux projets poursuivis? Consiste-t-elle en une planification centralisée ou décentralisée, à une tentative d'éradication définitive des rapports marchands auxquels le plan substitue des rapports économiques fondés sur d'autres critères que ceux de la valeur d'échange fixée sur le marché - ou à un recours contrôlé du plan aux pouvoirs régulateurs des lois économiques marchandes existantes (y compris la loi de la valeur)? Vise-t-elle l'encouragement de l'initiative de la petite entreprise privée ou sa suppression? Et la loi de la valeur, comme telle, qu'en advient-il?

Dans le contexte russe des années '20, Préobrajensky, Boukharine et Trotsky ont polémique sur ces questions d'économie politique⁽²³⁾, et à Cuba, pendant les années '60, le débat a été poursuivi. Au troisième chapitre, en regard des contradictions précédemment soulignées, en regard, aussi, de l'enjeu du maintien, par Cuba et l'Algérie, de liens économiques externes avec l'espace capitaliste, nous reprenons les mêmes questions. Concernant les contradictions, nous réfléchissons donc particulièrement sur celles émanant de l'inadéquation forces productives/rapports de production. Ce sont celles concordant à la coexistence de la rationalité économique marchande au côté d'une rationalité économique socialiste à se faire, et au décalage propriété formelle/propriété réelle dans le cadre de la propriété socialiste d'Etat, en termes sociaux, au décalage travailleurs du secteur d'Etat/Etat. A partir de cette réflexion, il s'agit cette fois de questionner l'aboutissement des débats cubains et algériens sur les modes de gestion et de planification, des débats sur la place de l'entreprise privée dans l'agriculture et dans les autres branches de production, non pas sur les

bases de ce qui pouvait justifier l'adoption de la N.E.P. dans l'URSS du début des années '20, mais sur les bases des limites contemporaines qu'imposent aux décideurs cubains et algériens les rapports sociaux précisément dominés par les contradictions repérées. Notons que ces dernières sont elles-mêmes tributaires des politiques économiques décidées, répercutées à leur tour sur la façon en vertu de laquelle la contradiction principale marque les rapports sociaux. C'est dans cette dynamique où s'interposent les causes et les effets qu'apparaîtra plus précisément la signification des moments d'opposition à l'origine de l'interstice espacant les pôles effectifs/possibles à Cuba et en Algérie. Il reste à définir, toujours en relation au procès de travail, le contenu concret et la tendance de ces moments d'opposition qui activent le mouvement des formations sociales cubaine et algérienne.

NOTES

- (1) Nous entendons "vision du monde" dans le sens où Lucien Goldmann l'entend, c'est-à-dire, à la fois dans le sens de l'idéologie (ensemble d'aspirations, de sentiments et d'idées qui réunit les membres d'un groupe ou d'une classe sociale), et dans le sens d'un concept opératoire ou d'un instrument qui permet de départager l'essentiel de l'accidentel.

Cf. Lucien Goldmann, Le Dieu caché, Paris, Gallimard, 1959, p. 24, et p. 26.

- (2) Karl Korsch, Marxisme et philosophie, Paris, Editions de Minuit, 1964, 187p.
- (3) Pour Korsch, comme pour Lukacs et Gramsci, une des dimensions problématiques au sein du matérialisme dialectique est la place qu'on y réserve à la superstructure. Une autre dimension problématique apparaît, à notre avis, au moment où on questionne la finalité de l'acte de poser. Si on sait que c'est l'acte de poser, et surtout, la conscience de l'acte de poser qui distingue l'être humain des autres êtres vivants, on se questionne toujours sur la constitution psychique de l'acte humain conscient.
- (4) Georg Lukacs, Histoire et conscience de classe, Paris, Editions de Minuit, 1960, p. 47.
- (5) Dans une étude sur K. Marx, S. Hook rappelle que la condition nécessaire au développement dialectique de la totalité est l'existence d'au moins deux phases distinctes présentant une relation d'opposition et d'interaction tel que le résultat:
- manifeste quelque chose de qualitativement nouveau,
 - préserve quelques-uns des éléments structurels des phases en interaction,
 - en élimine d'autres.

Sidney Hook, From Hegel to Marx: Studies in the Intellectual Development of K. Marx, New-York, Humanities Press, 1958, p. 61.

Quant à la réflexion de la totalité sur elle-même, on peut comprendre dans la Science de la Logique, qu'elle se réalise à travers le rapport de trois moments, à savoir, le moment de l'Être, celui de l'Essence et celui du Concept.

- (6) G.W.F. Hegel, Science de la logique, Paris, Aubier Montaigne, tome I, 2e livre (la doctrine de l'Essence), pp. 227-296.

- (7) Ibid., p. 256.
- (8) Ibid., p. 259.
- (9) Cf. Philippe Lucas, Problèmes de la transition socialiste: le transformisme algérien, Paris, Editions Anthropos, 1978, p. 11.
- (10) Cette observation à l'endroit de la faiblesse du prolétariat tient pour l'Algérie d'un point de vue surtout quantitatif, la petite proportion numérique de son prolétariat étant reliée à la forte proportion de sa main d'oeuvre émigrante pendant le régime français. La même observation pourrait aussi tenir, à des degrés divers pour Cuba et l'Algérie, du point de vue qualitatif, dans le sens de l'absence relative de l'intériorisation politique de l'opposition capital/travail.
- (11) Friedrich Engels, Anti-Duhring, Paris, Editions sociales, 1963, p. 307.
- (12) Cf. Karl Marx, L'idéologie allemande, Paris, Editions sociales, 1977, pp. 42-43; voir aussi, Karl Korsch, "La conception matérialiste de l'histoire", dans Marxisme et philosophie, Op. cit., pp. 135-164.
- (13) Pour Marx, tel qu'il le formule dans sa Contribution à la critique de de l'économie politique, le mode d'appropriation des moyens de production fait partie des rapports de propriété qui ne seraient eux-mêmes que l'expression juridique des rapports de production existants.
- Cf. Karl Marx, Contribution à la critique de l'économie politique, Paris, Editions sociales, 1968, p. 4.
- (14) Bronislaw Minc, L'économie politique du socialisme, Paris, François Maspéro, 1974, p. 46.
- (15) SOMALGAZ, BNA (Banque nationale d'Algérie), SONATMAG (Société nationale de transit et de magasins généraux), SIF (Société d'infrastructure ferrovière), et Air Algérie sont quelques unes des entreprises semi-publiques algériennes.
- (16) Cf. Bronislaw Minc, Op. cit., p. 59.
- (17) Cf. Karl Marx, Manuscrits de 1844, Paris, Editions sociales, 1962, p. 57 et suivantes.
- (18) En témoigne, pour Cuba, - de ce problème de faible productivité - l'observation de K.S. Karol à l'effet que, selon les comptes rendus du Congrès des syndicats cubains (CTCR), la moyenne nationale cubaine de "travail effectif par jour ouvrable" à la fin des années '60 serait de quatre heures.

K.S. Karol, Les guérilléros au pouvoir, Paris, Robert Laffont, 1970, p. 424.

En témoigne aussi, pour l'Algérie, le commentaire de Boumédiène qui profitait de la tribune du Congrès de l'U.G.T.A. en 1973 pour rappeler comment "la responsabilité du syndicat et des travailleurs envers eux-mêmes et envers la société socialiste (...) doit se traduire par l'élévation du niveau de production et de la productivité ainsi que par l'auto-discipline des travailleurs afin de bannir de leur esprit l'idée de l'existence du patron et de l'ouvrier."

Extrait du texte intégral de l'intervention de Boumédiène à l'ouverture du quatrième congrès de l'UGTA, publié dans El Moudjahid, livraison du 3 avril 1973, p. 3, cité dans Philippe Lucas, Op. cit., p. 275.

Voir aussi, à titre d'exemple pratique pour l'Algérie, les données de M. Hatmi en vertu desquelles, pour le Centre des Véhicules Industriels de la Sonacom, entre 1977 et 1981, le taux de "turn-over" oscille entre 17,3 et 22% et le taux d'absentéisme par journée de travail, entre 10,36 et 15,47%.

Mohamed Hatmi, "Une approche théorique et pratique de la grève en Algérie: témoignage sur le conflit du C.V.I. de Rouiba", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XXI, 1982, p. 180.

- (19) Charles Bettelheim, La transition vers l'économie socialiste, Op. cit., p. 49.
- (20) Charles Bettelheim, Problèmes théoriques et pratiques de la planification, Paris, François Maspero, 1970, p. 27; voir aussi Minc, qui, pour dire la même chose, parle de régulation de la production socialiste de façon à maximiser le rapport entre les ressources disponibles et l'effet social obtenu." Bronislaw Minc, Op. cit., p. 98.
- (21) Charles Bettelheim, Op. cit., p. 22. Dans le préambule du Rapport général du Plan quinquennal algérien: 1980-1984, ce lien fin/moyen, finalité du projet de société/activités dirigées par l'Etat, est rendu explicite alors qu'on y précise que "les grands axes du Plan quinquennal décrivent la démarche de politique économique et sociale permettant d'organiser la mise en oeuvre des méthodes, des moyens et des programmes à moyen et long terme du développement socialiste dans le cadre des orientations de la Charte Nationale." Rapport général du Plan quinquennal algérien: 1980-1984, publié par le Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, 1981, p. 1.
- (22) "Le plan, poursuit Dowidar, c'est la façon de réaliser la rationalité économique à l'échelle de la société."

Mohamed Dowidar, Les schémas de reproduction et la méthodologie de la planification socialiste, Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion,, 1978, p. 18.

- (23) Cf. Léon Trotsky, Eugène Préobrajensky, Nicolas Boukharine, et al., Le débat soviétique sur la loi de la valeur, Paris, François Maspero, 1972, 255p.

CHAPITRE DEUXIEME

FORMES DE PROPRIETE ET BASE SOCIALE: DU TRAIT COMMUN A LA DIFFERENCE

En partant du critère de classe sociale qu'est le rapport des différents groupes sociaux avec les moyens de production⁽¹⁾ (rapport qui découle du caractère de la propriété), on remarque que le contenu de classes des formations sociales cubaine (section 1) et algérienne (section 2) varie avec la place qu'y occupent les différentes formes de propriété (privée, autogérée, coopérative ou étatique). En faisant le bilan classes sociales/ formes de propriété à l'intérieur de ces mêmes formations, on se rend également compte que, de part et d'autre, même si la collectivisation des principaux moyens de production représente une priorité et un trait commun de leur mode d'organisation de la production matérielle, l'extension de l'activité des entreprises socialistes et les limites imposées aux activités des entreprises privées n'y sont pas les mêmes. Pas plus que ne correspondent, comme nous le verrons au troisième chapitre, les modalités et les fondements de la gestion planifiée de cette production.

1: CUBA

A. L'étatisation

A Cuba, dès le début des années '60, l'industrie dans son ensemble, le commerce extérieur, les banques, l'éducation, la santé et les autres services sont nationalisés.

Dans le domaine de la production industrielle proprement dite (industrie lourde et industrie légère), en vertu du rythme accéléré du processus de nationalisation, la proportion de la production des entreprises d'Etat par rapport à la totalité de la production passe de 50% en 1960 à 75% en 1961⁽²⁾, pour atteindre aujourd'hui plus de 95%.

En agriculture, bien que l'expropriation et la nationalisation des terres aient été un peu plus progressives, on peut observer à peu près le même phénomène: suite à l'application, en 1959, d'une première réforme qui accorde aux paysans non propriétaires un droit gratuit à 27,2 hectares de terre, et qui pose les fondements de deux secteurs dans l'agriculture (un secteur nationalisé et un secteur privé constitué de petits paysans réunis par le gouvernement au sein de l'ANAP*), la réforme agraire de 1963 confisque toutes les fermes de plus de 67 hectares, faisant passer la proportion de la propriété étatique à plus de 70% du territoire agricole⁽³⁾.

* ANAP: Association nationale des petits agriculteurs

En 1968, les petites entreprises, commerciales et artisanales, passent à leur tour l'étape de l'étatisation. D'après les données de Huberman et Sweezy, le décret de nationalisation permet alors au gouvernement cubain de mettre la main sur approximativement 55.000 petites entreprises privées, lesquelles, dans la ville de La Havane, représentaient plus du tiers de l'ensemble des commerces de vente au détail⁽⁴⁾.

Or, en regard de l'ampleur de l'étatisation à Cuba, on pourrait être porté, comme Jorge I. Domínguez, à considérer la société cubaine comme une société "supersocialiste"⁽⁵⁾. Cependant, comme le souligne Bettelheim dans une lettre qu'il adresse à Paul Sweezy, la seule étatisation des principaux moyens de production n'assure en rien l'avènement de la société socialiste tant que les producteurs directs ne maîtrisent pas collectivement leurs moyens de production et leurs moyens d'existence⁽⁶⁾. Cette maîtrise, on pourrait l'évaluer en mesurant la participation réelle des producteurs à l'organisation du procès de production. On peut aussi l'évaluer en identifiant la nature des intérêts que le pouvoir politique défend. Un aperçu du pouvoir politique cubain, des groupes, des classes et des factions de classes qui ont agi sur lui, s'avère, dans cette perspective, un indice de la nature de ces intérêts.

B. Fonction de direction, pouvoir politique et classes sociales.

Compte tenu des deux formes de propriété qui coexistent à Cuba, on peut très globalement distinguer à l'intérieur de la formation sociale cubaine deux principales classes de travailleurs dont l'une, constituée d'une main d'oeuvre travaillant dans les entreprises agricoles privées, et l'autre, la plus importante, constituée d'une main d'oeuvre travaillant dans les entreprises d'Etat (cf. annexe II). Cette dernière regroupe à son tour, d'une part, les travailleurs assurant la production matérielle, et, d'autre part, les travailleurs de différentes institutions ou de différentes entreprises fournissant les services non-matériels.

Relativement à cette distinction entre production matérielle et services non-matériels, on sait que le système de propriété étatique est fondé sur l'appropriation indirecte et qu'il sous-entend l'existence d'un groupe d'individus exerçant les fonctions de direction. Si on ne peut distinguer ce groupe de l'autre groupe de travailleurs d'Etat à partir du critère de différenciation établi sur le rapport avec les moyens de production (les deux groupes ayant avec les moyens de production le même rapport), on peut, par contre, le distinguer en fonction du genre de travail effectué (intellectuel/qualifié), et en fonction de la place qu'il occupe dans l'organisation du travail social (fonction de direction/pouvoir politique). A Cuba, ce groupe qui exerce la fonction de direction en 1959 n'est pas celui qui l'exerce aujourd'hui, sa composition ayant évolué avec l'évolution de la formation sociale.

De fait, selon J. O'Connor, au lendemain de la révolution, en 1959, trois factions se seraient partagées l'exercice du pouvoir politique à Cuba, lequel pouvoir représentait à son avis, exception faite des "batistas"⁽⁷⁾, à peu près toutes les classes de la société⁽⁸⁾.

De ces trois factions, une première aurait défendu le principe de la propriété privée. Ses représentants étaient recrutés dans les classes moyennes et regroupés dans le Mouvement du 26 juillet (M-26-7)⁽⁹⁾.

Une deuxième faction aurait été constituée des membres du PSP (Parti socialiste populaire). Promoteurs de l'abolition de la propriété privée, ces derniers auraient cependant émis certaines réserves face aux aspects trop collectifs de la réforme agraire et de la politique de nationalisation dans l'industrie qu'ils jugeaient, en 1960, prématurée. Selon l'auteur, des préoccupations d'ordre stratégique expliqueraient à ce moment cette position modérée du PSP qui aurait alors disputé au M-26-7 le contrôle des unions syndicales⁽¹⁰⁾.

Les partisans qui faisaient de la Loi sur la réforme agraire la loi fondamentale de la révolution auraient constitué la troisième faction qui regroupait les guerilleros, les survivants de l'attaque de Moncada et les leaders du Directorat étudiant⁽¹¹⁾. Avec les membres du PSP, ces derniers auraient représenté les intérêts de la classe ouvrière cubaine répartie entre prolétaires urbains et prolétaires ruraux⁽¹²⁾.

Pour O'Connor, des trois factions, les deux dernières sont celles qui se sont le plus imposées sur l'espace politique cubain, mis à part les années 59 et 60 où, selon l'auteur, le gouvernement cubain a besoin de l'appui des classes moyennes alors que sa coalition avec les travailleurs et les paysans n'est pas encore consolidée⁽¹³⁾. A l'appui de cette prédominance qu'observe O'Connor, il y a d'abord la réalisation de la première réforme agraire (1959) par le biais de laquelle le gouvernement s'allie les petits paysans. Ensuite, il y a l'adoption des décrets d'expropriation et de nationalisation dans l'industrie (1960) qui, à la faveur de l'appui paysan et des pressions américaines (abolition des quotas d'importation et embargo - cf. note 2), aliène le pouvoir politique du support des classes de propriétaires et de leurs représentants (aile droite du M-26-7). Enfin, il y a la fondation de l'ORI (Organisation révolutionnaire intégrée), une nouvelle coalition dépositaire du pouvoir d'Etat regroupant alors les représentants des courants favorables à la poursuite des fins socialistes⁽¹⁴⁾.

A l'appui du renforcement de cette prédominance, se trouvent la liquidation de la bourgeoisie rurale suivant la promulgation de la seconde réforme agraire, et la liquidation de la petite bourgeoisie urbaine suivant l'adoption des décrets de 1968 portant sur la nationalisation des petites entreprises privées. Comme éléments d'explication de cette prédominance et de son renforcement, on doit souligner, dès lors, l'appui paysan progressivement acquis aux courants socialistes dans le gouvernement, et la fébrilité de la conjoncture culminant avec l'évènement de la Baie des Cochons. Zeitlin et Wood fourniraient, à eux deux, d'autres éléments d'explications, dont, - d'une part, la cohésion de la classe ouvrière que

Zeitlin associe à la nature de la force de travail rurale qui en était essentiellement une de salariés⁽¹⁵⁾, et que Wood associe à l'héritage de la tradition anarcho-syndicaliste qui avait dominé le mouvement ouvrier cubain au début du siècle et qui aurait selon lui favorisé le développement d'une certaine conscience chez les travailleurs⁽¹⁶⁾, - et, d'autre part, l'état léthargique de la bourgeoisie cubaine ("inertia of the bourgeoisie") que Wood associe à la force de la présence impérialiste américaine à Cuba⁽¹⁷⁾.

2: ALGERIE

A. L'étatisation

Comme à Cuba, les activités économiques névralgiques de la société algérienne sont nationalisées, et comme à Cuba, la pratique économique liée à la propriété d'Etat prédomine. Toutefois, si la propriété étatique algérienne, à l'instar de la propriété étatique cubaine, a pris de l'ampleur à partir du moment de rupture, on constate, en contrepartie, que la propriété privée demeure relativement présente en Algérie, notamment dans l'agriculture, l'industrie légère, les services, le commerce et le bâtiment⁽¹⁸⁾. Ainsi, hydrocarbures exclus, les entreprises privées continuent de produire plus de la moitié de la production nationale et emploient toujours plus de la moitié de la population active⁽¹⁹⁾. Si les instruments juridiques dont s'était pourvu le gouvernement de Ben Bella pour contrôler l'action du capital privé tendent à l'infirmer⁽²⁰⁾, par ailleurs, la restitution, sous Boumédiène, de nombreuses entreprises nationalisées à

des intérêts privées⁽²¹⁾, et la promulgation, en 1966, d'un nouveau code d'investissement visant à rétablir la confiance du capital privé, tendent plutôt à confirmer la place favorablement réservée aux entreprises privées algériennes⁽²²⁾.

Entamée dès l'accession de l'Algérie à l'indépendance, l'étatisation⁽²³⁾ proprement dite est ponctuée entre 1963 et 1965 d'un temps de relâche. Parallèlement, dans les usines et sur les terres agricoles abandonnées des propriétaires européens, des conseils d'ouvriers et de paysans expérimentent l'autogestion. En dépit de la volonté de certains groupes politiques à faire de cette expérience la plate-forme privilégiée du projet de société algérien, le champ d'expérimentation des conseils ne dépassera toutefois pas le cadre délimité par les décrets de 1963⁽²⁴⁾. L'autogestion ne saura modifier finalement que les rapports de travail de 13% de la population active dans l'industrie⁽²⁵⁾ et d'environ 25% de la population active dans l'agriculture⁽²⁶⁾.

A partir de 1965, suite au coup d'Etat de Boumédiène, le processus d'étatisation reprend progressivement son cours, s'échelonnant principalement entre 1965 et 1971. La création des sociétés d'Etat⁽²⁷⁾, la nationalisation des banques et des sociétés d'assurances en 1966, celle de différentes entreprises appartenant à des intérêts étrangers en 1968, le contrôle algérien des filiales des sociétés françaises Elf et C.E.P. en février 1971, et la nationalisation, au même moment, de tous les gisements de gaz naturels, constituent les principales étapes de ce processus d'étatisation⁽²⁸⁾.

Bien que tardive, la Réforme agraire de 1971 s'inscrit également dans le même processus. Avant sa réalisation, 3% des propriétaires privés exploitants des terres agricoles de plus de 50 ha possèdent encore 25% des terres privées, alors que plus de la moitié des petits exploitants ne disposent que de 10% du sol⁽²⁹⁾. Avec sa réalisation, suite à la récupération des terres "habous"⁽³⁰⁾, des terres de propriétaires "non-exploitants" et des grandes propriétés, la redistribution des lots agricoles est amorcée⁽³¹⁾. Les attributaires ont officiellement le choix de s'intégrer, soit dans les "coopératives d'exploitation en commun" (C.A.E.C.), soit dans les "coopératives de production de la révolution agraire" (C.A.P.R.A.), toutes deux faisant partie d'une "coopérative agricole polyvalente communale de service" (C.A.P.C.S.) par le biais de laquelle l'Etat fournit les crédits, l'approvisionnement et les conditions de commercialisation⁽³²⁾.

B. Fonction de direction, pouvoir politique et classes sociales

L'expérience éphémère et limitée de l'autogestion, le fait d'une réforme agraire tardive (mais réelle) et la tolérance vis-à-vis l'entreprise privée, sont donc trois phénomènes auxquels la couverture succincte du processus d'étatisation algérien donne accès. Ces derniers constituent aussi, à notre avis, les premiers indices d'une dynamique sociale en Algérie différente de la dynamique sociale à Cuba; ils indiquent en fait une dynamique à l'intérieur de laquelle, pas plus l'hégémonie des classes

populaires que l'hégémonie d'une bourgeoisie foncière ou l'hégémonie d'une classe moyenne ne semble établie. Pour J.-P. Durand, qui observe cette même situation, cette dernière serait le symptôme de l'existence d'une classe dominante non-encore constituée, justifiant selon lui l'existence de projets politiques contradictoires au sein du groupe ayant investi l'Etat⁽³³⁾. Un aperçu des composantes du tissu social et de la représentation de celles-ci dans l'appareil d'Etat met en évidence la vraisemblance de ce point de vue de Durand.

D'abord, comparativement à Cuba où, au moment de la révolution, la classe ouvrière, urbaine et rurale, constitue un groupe relativement important et homogène (56% de la force de travail, d'après Zeitlin - cf. note 12), la classe ouvrière algérienne apparaît, au moment de l'indépendance, passablement divisée et quantitativement restreinte. D'après les données de Jean Leca, les prolétaires agricoles et industriels qualifiés compteraient seulement pour environ 5% de la force de travail totale. Les sans emplois et les sous-employés (travailleurs saisonniers et journaliers) compteraient pour environ 14%; la main d'oeuvre non-qualifiée, pour 12%⁽³⁴⁾. Pour Jacquemot et Raffinot, l'émigration continue du prolétariat algérien vers la France depuis le début du siècle serait une des causes de cette situation: cette cause serait, selon les auteurs, d'autant plus centrale dans l'explication de l'équilibre interne des forces sociales de l'Algérie indépendante, qu'à leur avis, elle privait la classe ouvrière algérienne "d'une partie considérable de ses éléments les plus combattifs et les plus disponibles à l'action collective et organisée"⁽³⁵⁾.

La paysannerie, de laquelle sont exclus les travailleurs salariés, regrouperait de son côté la plus importante part de la force de travail algérienne (62% d'après les données de Leca)⁽³⁶⁾, dont une majorité de petits fellahs (approximativement 450 000) possédant moins de 10 ha, et une minorité de grands propriétaires fonciers détenant 50 ha et plus (environ 25 000, soit, à nouveau, 3% de la population paysanne). Selon Jacquemot et Raffinot, ces derniers constitueraient à eux seuls, en 1962, l'essentiel de la bourgeoisie nationale algérienne, la domination coloniale directe ayant restreint la place et le rôle des autres éléments de la bourgeoisie.

Bien qu'hybrides, toujours selon les mêmes auteurs, les classes moyennes représenteraient pour leur part, après l'indépendance, 12% de la population active (elles comprennent les cadres, les professionnels, la paysannerie moyenne, les commerçants et les artisans)⁽³⁷⁾. Comme à Cuba, ces classes se seraient intégrées aux mécanismes de rejet de l'ancienne autorité qui avait contenu leurs aspirations d'ascension sociale. Pour le collectif Dersa, ce sont principalement les membres de cette petite et moyenne bourgeoisie qui détiennent pendant la résistance les positions de contrôle du mouvement nationaliste⁽³⁸⁾. Ce serait également eux qui, en 1962, favorisés par l'absence de cohésion et la faiblesse numérique des autres classes, auraient pris possession de l'appareil étatique, contraints, cependant, à cause de la conjoncture, de pratiquer l'exercice du pouvoir en tenant simultanément compte des représentants d'autres groupes, dont les représentants des travailleurs au sein de l'UGTA et au sein de l'ALN, de même que des représentants de la bourgeoisie foncière au sein du FLN⁽³⁹⁾.

Or, dès le début des années '60, en rapport aux comités de gestion ouvriers et paysans, on peut constater les répercussions de l'action de ces différents représentants sur le groupe ayant investi l'Etat. Ainsi, au même moment où il acquiesce à la volonté du courant "socialiste libertaire" représenté par la faction gauche du FLN, par l'UGTA et par quelques membres du Mouvement national armé faisant de l'autogestion leur principal mot d'ordre⁽⁴⁰⁾, au même moment, le gouvernement compose avec les autres factions de l'élite politique algérienne. Tout en légalisant l'autogestion, les décrets de 1963 limitent ainsi la portée de cette dernière aux "biens vacants" (cf. note 24). Ils limitent aussi son autonomie par la codification de son organisation, prévoyant en plus des organes constitués des membres du collectif de travailleurs⁽⁴¹⁾, l'existence d'un représentant de l'Etat dans la personne d'un directeur. Celui-ci est nommé par une autorité de tutelle (appareil d'Etat) et est investi de pouvoirs importants⁽⁴²⁾, avec pour résultante, selon Boutefnouchet, une dualité de pouvoir à l'intérieur de laquelle "le directeur se trouve la plupart du temps en position de force dans le processus décisionnel"⁽⁴³⁾. De l'avis de Monique Laks, on retrouve là une contradiction découlant justement d'un équilibre de classes précaire puisqu'au même moment où on accepte de légitimer une autonomie populaire relative, au même moment on dote l'Etat de moyens étendus "pour exercer un contrôle rigoureux"⁽⁴⁴⁾.

On pourrait, à notre avis, repérer les mêmes signes de demi-mesure en nous référant au code des investissements de 1966 qui établit, d'une part, une division du travail où les entreprises privées sont contraintes aux activités légères faiblement consommatrices en capital pendant que les

entreprises publiques monopolisent les activités lourdes, et qui prévoit, d'autre part, de faciliter l'accès des entreprises privées à des crédits substantiels accordés par l'Etat (cf. note 22).

Le même scénario se répète avec la réforme agraire, laquelle n'est réalisée qu'en 1971, indiquant par son retard, les hésitations du groupe de décideurs à s'aliéner les grands propriétaires fonciers dont l'appui, selon Dersa, avait été jusque là nécessaire à l'Etat pour réaliser les nationalisations allant à l'encontre des intérêts étrangers⁽⁴⁵⁾. Ce qui incite à conclure qu'à partir de 1971, avec la récupération antérieure par l'Etat algérien des plus importants leviers de son économie, la réforme agraire marque un moment de consolidation des bases nécessaires au renforcement du groupe dépositaire du contrôle de l'Etat. Par conséquent, nous croyons qu'à la suite de ce moment, ce ne serait plus l'existence d'une classe dominante non-encore constituée qui caractériserait la formation sociale algérienne (comme continue de la prétendre Durand), mais davantage la non-existence d'un contenu précis de l'hégémonie du groupe dominant nouvellement constitué. C'est du moins ce que d'après nous laisse entendre l'évolution plus récente de la formation sociale algérienne.

En effet, alors que d'un côté, l'entreprise privée continue de bénéficier de l'encadrement institutionnel qui lui avait été fixé en 1966, bénéficiant même depuis le début des années '80 d'une nouvelle mesure d'assurance éliminant "tout risque de nationalisation"⁽⁴⁶⁾, d'un autre côté, pendant la même période, les dirigeants algériens institutionnalisent le concept de "gestion socialiste des entreprises" (GSE). Ce concept vise à

l'origine la "transformation radicale de la gestion de l'économie", pour renforcer le processus de rupture avec l'ordre qui fait du travail "une marchandise appréciée diversement au gré de l'offre et de la demande", et qui fait du travailleur "un objet, un moyen de production dont le capitalisme s'efforce de tirer une plus-value maximale"⁽⁴⁷⁾.

3. LA SUBORDINATION DES INTERETS

Pour les chapitres à venir, gardons donc en vue cette spécificité de la dynamique en Algérie, spécificité déjà manifeste dans le sort que la formation sociale algérienne réserve à l'entreprise privée et dans la marge idéologique qui sépare certaines de ses mesures de politiques économiques. Gardons aussi en vue, pour la connaissance approfondie de cette spécificité, le développement exacerbé du mouvement gréviste en Algérie vers la fin des années '70 (cf. annexe IV). Ce mouvement pourrait témoigner d'un problème de différenciation dans le secteur étatique algérien, entre le groupe occupant les fonctions de direction et celui occupant les fonctions d'exécution, entre bureaucratie et travailleurs. Bien qu'on ne retrouve pas nécessairement l'équivalence exacte du phénomène algérien à Cuba, on retrouve, néanmoins, une équivalence partielle, dans le maintien du programme coûteux d'intervention et d'aide cubaines en Afrique depuis 1975, nonobstant la non-satisfaction toujours importante de besoins fondamentaux sur le plan intérieur⁽⁴⁸⁾. Ceci pourrait également témoigner d'une différenciation entre élites politiques et masses populaires.

A l'égard de ces différenciations, retenons enfin ce que Bettelheim nous a fait souligner à propos du développement des rapports socialistes qui exigent la subordination des intérêts et des activités du groupe exerçant les fonctions de direction à ceux des masses. Une exigence qui va de paire avec la résolution de la contradiction propriété formelle/propriété réelle dont la solution dans le sens de l'identité des deux pôles exige pour sa part le développement des forces productives. Nous traduisons ces deux exigences par la nécessité d'un changement d'ordre qualitatif au niveau des rapports sociaux, et aussi, par la nécessité de l'action au niveau de la contradiction fondamentale. Puisqu'on présume que c'est au groupe hégémonique que revient l'initiative du changement et de l'action, gardons toujours à l'esprit ce cas de l'hégémonie à Cuba, rapidement constituée sous l'impulsion de la coalition des forces socialistes-populaires, et soyons attentifs au fait qu'il se distingue du cas de l'hégémonie algérienne, consolidée plus tardivement sur une base socialement moins homogène.

NOTES

- (1) "Classes are constituted by the objective location and practical activity of men and women in the entire productive process, and by their specific differential relations to the means of production - that is, to the land, materials, and equipment with which men and women produce."

Maurice Zeitlin, Classes, Class Conflict, and the State, Cambridge, Mass., Winthrop Publishers, 1980, p.2.

- (2) En juillet 1960, en vertu de la Loi no 851 et de la Résolution no 1 dont l'adoption faisait suite à l'abolition par les Etats-Unis des quotas d'importation du sucre, le Département de l'Industrie de l'INRA s'approprie tous les avoirs américains à Cuba dont 21 compagnies sucrières, 3 compagnies pétrolières, une compagnie électrique et une compagnie de téléphone.

En octobre 1960, en vertu des Lois no 890 et no 891 dont l'adoption faisait suite à l'embargo américain sur les matières premières et la machinerie fournies à Cuba, ce sont 287 établissements industriels, 61 établissements commerciaux, 6 compagnies de chemin de fer et 13 compagnies maritimes qui sont expropriées.

Cf. Max Nolff, "The New Industrial Organization", in Cuba: the Economic and Social revolution, Edited by Dudley Seers, University of North Carolina Press, 1964, pp. 295-297, et p. 420.

- (3) Cf. Michel Gutelman, L'agriculture socialisée à Cuba, Paris, François Maspero, 1967, chap. 2.
- (4) Cf. Leo Huberman et Paul M. Sweezy, Le socialisme cubain, Paris, Editions Anthropos, 1969, pp. 138-143.
- (5) Jorge I. Domínguez, "Socialism in Cuba", in Socialism in the Third World, Edited by Helen Desfosses and Jacques Levesque, New-York, Praeger, 1975, p. 40.
- (6) Pour Bettelheim, dans des conditions où un appareil d'Etat détient les moyens de production du fait de leur étatisation sans être lié aux masses de façon à ce qu'elles puissent toujours lutter "pour s'assurer du contrôle des moyens de production", dans ces conditions, "on est en présence d'une structure de rapports qui reproduit la séparation des producteurs directs de leurs moyens de production." (De plus), "si la combinaison des forces de travail et des moyens de production se

réalise à travers un rapport salarial, cela signifie que les rapports de production sont des rapports capitalistes et que ceux qui occupent des postes de direction dans l'appareil d'Etat central et dans les appareils qui lui sont liés constituent un capitalisme collectif, une bourgeoisie d'Etat."

Charles Bettelheim, "Réponse à Paul Sweezy", dans Lettres sur quelques problèmes actuels du socialisme, Paris, François Maspero, 1972, pp. 73-74.

- (7) Groupe de ceux qui supportaient Batista.
- (8) C'est dans "The Organized Working Class in the Cuban Revolution", in Studies on the Left, No. 2, March-April 1966, pp. 3-33, et dans The Origins of Socialism in Cuba, Ithaca, Cornell University Press, 1970, 338 p., qu'on retrouve l'ensemble de ce point de vue de O'Connor sur la révolution cubaine. Quant au point de vue spécifique voulant qu'au début de son expérience révolutionnaire le gouvernement cubain ait été idéologiquement désengagé, et que politiquement, il se soit prévalu d'un bon appui des classes de travailleurs (prolétariat urbain et rural, petits paysans) et d'un appui tacite de la part des classes moyennes (petite et moyenne bourgeoisie) qui avaient été frustrées sous Batista de ne pouvoir utiliser le pouvoir d'Etat, on le retrouve également chez Dennis B. Wood, "The Long Revolution: Class Relations and Political Conflict in Cuba: 1868-1968", in Science and Society, Vol. 34, No. 1, Spring 1970, pp. 32-33, et chez William M. LeoGrande, "Continuity and Change in the Cuban Political Elite" in Cuban Studies, Vol. 8, No 2, July 1978, p. 4.
- (9) Date de l'attaque de la caserne Moncada en 1953 par les rebelles.
- (10) Cf. James O'Connor, "The Organized Working Class...", Op. cit., pp. 13-15.
- (11) Cf. James O'Connor, The Origins of Socialism in Cuba, Op. cit., p. 284.
- (12) D'après M. Zeitlin, à la veille de la révolution, dans la campagne cubaine, les travailleurs salariés constituent plus de 72% de la force de travail rurale. Avec les travailleurs salariés urbains, ils auraient représenté autour de 56% de la force de travail totale.

Maurice Zeitlin, Revolutionary Politics and the Cuban Working Class, Princeton, Princeton University Press, 1970, p. 145 et p. 277.

- (13) Cette recherche de l'appui des classes moyennes par le gouvernement expliquerait, selon O'Connor, l'adoption pendant cette période de politiques modérées tel que celles contenues dans la Loi de la réforme fiscale de 1959 et la Loi sur les loyers, à propos de laquelle il dit: "Most moderates supported the Law that cut rents by 50 per cent. because it could be interpreted as reform legislation which drastically altered the rates of return on alternative investments and hence would channel capital away from residential construction and into productive investments".

James O'Connor. Op. cit., p. 293.

- (14) Cf. William M. LeoGrande, Op. cit., p.4.

- (15) Maurice Zeitlin, Op. cit., p. 277.

- (16) Dennis B. Wood, Op. cit., pp. 22-23.

- (17) Loc. cit.

- (18) D'après A. Ahmed qui cite les données du secrétaire de l'UGTA, l'entreprise privée algérienne assure, en 1976, plus de 50% de la production agricole, 60% de la production dans le bâtiment, 50% dans l'industrie légère, 80% dans le commerce et 25% dans les services.

Ahmed Akkache, "Point de vue sur la question du secteur privé", dans Révolution et travail, no. 298, 1976, p. 16.

- (19) De 1965 à 1971, par rapport à la distribution de l'emploi entre les secteurs autogéré, étatique et privé, on peut observer, outre la régression de l'autogestion, la régression du secteur privé jusqu'en 1968 et sa croissance par la suite, celle-ci s'avérant même plus rapide que celle du secteur étatique (qui régresse en 1971) (cf. annexe III).
- (20) Parmi ces instruments, signalons l'ordonnance du 27 août 1964 donnant libre-cours au gouvernement algérien pour l'adoption de toutes mesures visant à limiter ou éliminer l'action du capital privé qui "menace la réalisation des objectifs de la Révolution socialiste."
- (21) Il s'agit de la restitution de petites usines, d'hôtels, de cafés et de propriétés agricoles.

Marc Raffinot et Pierre Jacquemot, Le capitalisme d'Etat algérien, Paris, François Maspero, 1977, p. 86.

- (22) En effet, ce nouveau code, qui démarque les zones d'action du capital public et du capital privé (le premier ayant l'exclusivité de l'initiative pour les projets dans les "branches vitales" de l'économie algérienne), prévoit l'existence d'avantages fiscaux pour le capital privé, tel que l'exonération de l'impôt foncier pendant dix ans et de l'impôt sur les bénéfices pendant cinq ans. Selon Jacquemot et Raffinot, ces dispositions répondent au souci du gouvernement d'alors de voir le capital privé contribuer à "l'accroissement de la production des biens alors importés... et d'accroître le volume de l'emploi".

Ibid., pp. 88-89.

Aussi, selon Dersa, le capital privé bénéficierait pendant cette période de crédits publics "substantiels" sous forme de transfert du surplus recueilli par le secteur étatique lui-même, avec pour mission "d'intervenir dans les branches insuffisamment couvertes par l'industrie nationale".

Dersa. L'Algérie en débat, Paris, François Maspero, 1980, p. 236.

- (23) Comme le soulève Boussoumah, en vertu des accords d'Evian, "les intérêts possédés par l'Etat français dans un certain nombre d'entreprises publiques, ayant leur siège et exerçant leur activité exclusive en Algérie sont remis aux autorités de ce pays lors de son accession à l'indépendance." Toute une série d'entreprises reviennent donc à l'Etat algérien, dont les Houillères du Sud Oranais, la Société Nationale de Chemins de Fer Algériens, la Compagnie de transport Air Algérie, la Caisse Algérienne de Crédit Agricole Mutuel (CACAM) et la Caisse des Prêts Agricoles (CPA).

Mohamed Boussoumah. L'entreprise socialiste en Algérie, Alger, Office des publications universitaires, 1982, p. 317.

- (24) Il s'agit des décrets N. 63-95 visant l'organisation de l'autogestion des biens vacants, eux-mêmes définis par les décrets N. 63-88 comme "les entreprises et établissements à caractère industriel, commercial, artisanal, financier et minier, ainsi que les exploitations agricoles et sylvicoles qui, à la date de publication du présent décret ont fait l'objet d'une constatation de vacance ou ne sont pas en activité ou normalement exploités, hors le cas de motif légitime."

Cité dans Ahmed Mahsas, L'autogestion en Algérie, Paris, Editions Anthropos, 1975, p. 117.

- (25) Cf. Jean Leca et Jean-Claude Vatin, L'Algérie politique, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1975, p. 370.
- (26) Cf. Marc Raffinot et Pierre Jacquemot, Op. cit., p. 262.

- (27) Il s'agit, entre autres, de la S.N.S. (société Nationale de Sidérurgie), de la S.N.Métal (métallurgie), de la Sonacom Sonatrach (hydrocarbures).
- (28) A propos de la nationalisation d'entreprises appartenant à des intérêts étrangers, il s'agit surtout de la nationalisation des sociétés dans les matériaux de construction, les engrais, la métallurgie, la cimenterie et la peinture. Et concernant les hydrocarbures, notons qu'on avait déjà nationalisé en 1967 le réseau de distribution d'Esso et de Mobil, et en 1970, Shell Algérie et Philips Petroleum.
- Cf. Mostefa Boutefnouchet, Le socialisme dans l'entreprise, Alger, Offices des publications universitaires, 1982, p. 19.
- (29) Cf. Michel Hubert, "Chronique politique" dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. X, 1971, p. 303.
- (30) Les terres "habous" sont des terres cédées par leurs propriétaires à des institutions religieuses.
- (31) Cf. note 36, chap. IV.
- (32) Raffinot et Jacquemot expliquent que dans les C.A.E.C., les terres et récoltes restent individualisées, et seuls les moyens de production autres que la terre sont mis en commun.
- Dans les C.A.P.R.A., c'est la terre et l'ensemble des moyens de production qui seraient mis en commun, le revenu, lui, étant partagé en fonction du travail fourni.
- Cf. Marc Raffinot et Pierre Jacquemot, Op. cit., p. 262.
- (33) Jean-Pierre Durand, "Exacerbation des contradictions sociales et resserrement des alliances politiques en Algérie" dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XVI, 1977, pp. 123-140.
- (34) Jean Leca, "Algerian Socialism: Nationalism, Industrialization and State Building", in Socialism in the Third World, Op. cit., pp. 130-131.
- (35) Pierre Jacquemot et Marc Raffinot, Op. cit., p. 44.
- (36) Jean Leca, Op. cit., p. 131.
- (37) Pierre Jacquemot et Marc Raffinot, Op. cit., pp. 39-41.

- (38) Ce contrôle aurait principalement été exercé au sein de l'ALN (Armée de la libération nationale), "la seule force organisée du pays", par le biais d'une faction dominante, "l'Armée des Frontières", commandées par le Colonel Boumédiène.

• Dersa, Op. cit., p. 61.

- (39) Loc. cit.

En référence à l'absence de cohésion au sein des classes sociales en Algérie, plus particulièrement l'absence de cohésion au sein des classes de travailleurs, W.B. Quandt rappelle l'absence de parti mandaté pour défendre leurs intérêts, le parti le plus dévoué à la cause, le PCA (Parti communiste algérien), ayant été exclu du Front national en 1954 pour des raisons idéologiques et des raisons de stratégies révolutionnaires.

William B. Quandt, Revolution and Political Leadership, Algeria, 1954-1968, Cambridge, MIT Press, 1969, p. 97.

- (40) Ait Ahmed serait l'un des représentants de ce courant socialiste au sein du FLN. Suite au refus du Bureau politique de constitutionnaliser l'autogestion, il fonde, en 1963, le Front des forces socialistes (FFS).

Cf. Mohamed Boussoumah, Op. cit., p. 77.

- (41) Il s'agit de l'Assemblée générale des travailleurs, du Conseil des travailleurs et du Comité de gestion.

Cf. Mostefa Boutefnouchet, Op. cit., p. 12.

- (42) En vertu des décrets portant sur l'organisation de l'autogestion, selon M. Laks, "tout un domaine est réservé au directeur dans la détermination du cadre de la marche quotidienne de l'entreprise:

- "- il peut rejeter les plans d'exploitation et de développement pour inconformité au plan national;
- "- l'embauche de la main d'oeuvre permanente, du ressort du Conseil des Travailleurs est soumise à son contrôle, dans la mesure où il lui incombe de fixer le quota annuel de travailleurs permanents. Et chose exorbitante à la dualité de pouvoir, en cas de carence du Conseil, c'est lui et non le comité, qui se substitue au Conseil (art. 14, alinéa 5);
- "- c'est lui qui dresse la liste des membres de l'Assemblée Générale des travailleurs. Il dispose du droit de veto sur ces deux points
- embauche et liste des membres de l'AG.

"- il détient les fonds de roulement pour les paiements courants de l'entreprise, et toutes les pièces financières - ordres de paiement, engagements financiers établis par le Comité de gestion - sont soumises à son visa. Il est chargé de la comptabilité de l'entreprise".

Monique Laks, Autogestion ouvrière et pouvoir politique en Algérie, (1962-1965), Paris, Etudes et documentations internationales, 1970, pp. 156-157.

(43) Mohamed Boutefnouchet, Op. cit., p. 53.

(44) Monique Laks, Op. cit., p. 150.

(45) Selon Dersa, "La réforme agraire, qui met partiellement en cause les équilibres e classes internes, n'intervient que lorsque le régime estime ses bases suffisamment solides, notamment après que les mesures susceptibles d'engendrer une déstabilisation de la part de l'impérialisme ont été menées à bien."

Dersa, Op. cit., p. 54.

(46) Adberrahim Talel, "Les rapports Parti-syndicat en Algérie à travers l'application de l'article 120 des statuts du FLN", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XXI, 1982, p. 196.

(47) Extraits du préambule de la "Charte de l'organisation socialiste des entreprises", dans Gestion socialiste des entreprises, Alger, Commission nationale pour la gestion socialiste des entreprises, décembre 1974, pp. 7-17.

(48) C'est dans le domaine de la construction et du bâtiment que cette incohérence cubaine apparaît le plus. D'après les données de Sergio Roca, en 1979, c'est près de 7 900 travailleurs cubains qui sont engagés dans des projets de construction en Afrique. Considérant, selon l'auteur, le ratio de la productivité annuelle des microbrigades (système de collectifs d'ouvriers de la construction) équivalant à environ une unité par travailleur, le coût cubain de cette intervention en Afrique serait de 8 000 unités par an, soit 57% du taux moyen de construction des années '70 dans le bâtiment. Et pour Roca "this is a very conservative estimate since foreign construction brigades are composed of professional builders, with a productivity ratio of 5:1. Thus, per annum, Cuba can potentially build more houses abroad units than can be actually erected at home." Or, la résultante de ce

déséquilibre, sur le plan de la construction domestique, Roca nous la donne aussi en statistiques, montrant qu'en 1978, seulement 16 778 unités de logement sont complétées, en 1980, seulement 15 000, alors que le plan quadriennal 1976-80, établit comme norme, une moyenne annuelle de 30 000 nouvelles unités.

Sergio Roca, "Economic Aspects of Cuban Involvement in Africa", in Cuban Studies, Vol. 10, No. 2, July 1980, p.73.

"Nous (La Conférence du Mouvement des pays non alignés), avons pris note que l'échange dans les relations économiques internationales, considéré comme une caractéristique essentielle du système, est devenu, si tant est que cela puisse se faire, encore plus inégale. Alors que les cours des articles manufacturés, des biens d'équipement, des produits alimentaires et des services que nous importons des pays développés ne cessent d'augmenter, le cours des produits de base que nous exportons demeure stationnaire ou fluctue. Les termes de l'échange se sont détériorés. Nous avons insisté que le fait que le protectionnisme, qui avait été l'un des facteurs ayant aggravé la grande dépression des années 30, avait été réintroduit par certains pays développés. La Conférence a déploré que les pays développés membres du GATT n'aient pas tenu compte, lors des négociations, des intérêts et des préoccupations des pays en développement (...). Nous avons exprimé notre préoccupation devant la détérioration constante de la situation monétaire internationale. L'instabilité du cours des grandes monnaies de réserves et l'inflation, qui accentuent toutes deux le déséquilibre de la situation économique mondiale, créent des difficultés nouvelles aux pays en développement, diminuent la valeur réelle de leurs recettes d'exportation et réduisent celle de leurs réserves en devises."*

(*) Fidel Castro, "Discours prononcé par le commandant en chef Fidel Castro Ruz, président des pays non alignés, lors de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies", New-York, 1979, pp. 41-43.

CHAPITRE TROISIEME

RATIONALITE ECONOMIQUE ET DIFFERENCE:

L'IMPACT SUR LA CONTRADICTION FONDAMENTALE - L'ENJEU

Au milieu des années '70, suite à la chute accélérée du prix du sucre sur le marché mondial (de près de 60 cents la livre qu'il était en 1974, son prix tombe à 8,03 cents la livre en octobre 1976)⁽¹⁾, l'économie cubaine connaît une récession d'autant plus sévère que le financement de son développement repose alors essentiellement sur les recettes d'exportation de ce produit⁽²⁾. Cette chute effrénée du prix du sucre, qui entraîne le déséquilibre de la balance commerciale cubaine avec les pays du bloc de l'Ouest⁽³⁾, et qui cause simultanément le grossissement démesuré de la dette cubaine vis-à-vis de l'étranger⁽⁴⁾, oblige le gouvernement cubain à mettre en demeure les objectifs du plan quinquennal courant, orienté sur le développement de l'industrie dans le cadre d'un programme de substitution d'importations. Dès lors, les ressources du pays en devises étrangères destinées à l'importation des biens d'équipements nécessaires à la réalisation du programme sont ré-allouées au remboursement de la dette, dont le service s'élève alors à près de \$400 millions, soit, à ce moment, l'équivalent d'environ 50% des avoirs cubains en monnaies solvables⁽⁵⁾.

Pour Susan Eckstein, c'est en fonction de cette situation détériorée et tributaire de l'ordre économique international qu'il faut expliquer l'incohérence apparente de l'investissement considérable des ressources humaines et matérielles cubaines en Afrique. Par cette présence à l'étranger, selon l'auteur, Cuba cherche en fait l'ouverture de nouveaux marchés pour pallier au déséquilibre de sa balance commerciale avec les pays du bloc de l'Ouest, de même qu'il cherche l'ouverture de nouvelles sources d'approvisionnement en devises étrangères pour alléger le service de sa dette⁽⁶⁾. C'est une thèse, d'ailleurs, que les informations de Sergio Roca à propos de la présence cubaine en Afrique renforcent, alors qu'elles rappellent les ententes passées, en 1979, entre Cuba et certains gouvernements africains. Avec l'Angola, par exemple, le gouvernement cubain s'engageait à participer à la réalisation de projets de construction majeurs, incluant la construction de 50 blocs appartements et de 3 ponts pour une valeur de \$25 millions payables en devises américaines; avec la Lybie, dans la même foulée, il s'engageait à fournir une grosse proportion de sa main-d'oeuvre (2,300 travailleurs cubains) et toute l'assistance technique nécessaire à la réalisation de projets domiciliaires et d'infrastructures routières, moyennant une entente de \$115 millions, toujours payables en dollars américains⁽⁷⁾.

De même que la formation sociale cubaine demeure tributaire de l'ordre économique international par le biais des fluctuations incontrôlées du cours du prix du sucre fixé sur les marchés mondiaux, de même l'ordre économique international agit sur la formation sociale algérienne. En raison de l'importance de sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour son

approvisionnement en biens d'équipements, en produits semi-finis et en produits alimentaires⁽⁸⁾, l'Algérie demeure effectivement fortement exposée au même ordre économique par le biais, aussi, des fluctuations sur le marché international du prix des produits importés, dont les pays du bloc de l'Ouest constitue toujours aujourd'hui le principal fournisseur (en 1978, 88% des importations algériennes sont en provenance de l'OCDE)⁽⁹⁾. Ainsi, d'après Ali-Toudert, bien que selon leur nature les fluctuations du prix des produits agissent différemment sur l'économie algérienne, il ne fait aucun doute qu'une "inflation importée" des prix des produits en provenance des marchés extérieurs, comme ce fut le cas des prix des produits intermédiaires importés pendant les années '70, pousse à la hausse les prix de revient des produits finals fabriqués en Algérie. Une conséquence qui pousse également au réajustement à la hausse les prix des produits vendus sur le marché intérieur. C'est, selon l'auteur, ce qui va partiellement expliquer, quand l'Etat n'arrive pas à soutenir les prix de tous les produits de consommation courante comme il le fait pour les denrées alimentaires de base, la "dégradation du niveau de vie par tête d'habitant"⁽¹⁰⁾. C'est aussi ce qui va partiellement justifier, pour certains auteurs dont Nicole Grimaud, l'exacerbation du mouvement gréviste algérien de la fin des années '70⁽¹¹⁾.

Dans ce chapitre, à partir de cette situation analogue de vulnérabilité cubaine et algérienne vis-à-vis de l'ordre économique international, nous voulons mettre en évidence la rationalité économique propre à chacune des formations sociales. Une rationalité dont la différence d'une formation

sociale à l'autre fait qu'en concomitance avec la différence de la structure sociale de base déjà établie, les pressions de cet ordre n'ont pas, en dernière instance, la même portée à Cuba qu'elles ont en Algérie.

Pour les besoins de la démarche, rappelons que cette rationalité économique se situe entre le mouvement du discours qu'il reste à lire et la structure sociale de base qui le sous-tend, et qu'elle est le niveau de réalité où se posent les divers possibles de l'organisation socialiste de la production matérielle, i.e. le niveau de la réflexion et de l'action sur la contradiction fondamentale et la contradiction production/besoins sociaux. Rappelons également qu'à Cuba, pendant les années '60, cette réflexion a eu lieu, et qu'elle s'est alors transformée en une polémique à propos du rôle de la loi de la valeur en période de transition socialiste. Le ministre du commerce extérieur de l'époque, Alberto Mora, et Charles Bettelheim, d'une part, de même qu'Ernesto Guévara, alors ministre de l'industrie, et Ernest Mandel, d'autre part, s'étaient à cet effet confrontés, polarisant la réflexion entre deux positions opposées, à l'origine de la justification de deux modes de gestion économique différents. Ci-après, nous voulons reprendre de façon succincte les arguments de la réflexion, dans la mesure où les rationalités économiques cubaine et algérienne recourent aujourd'hui l'une ou l'autre de ces deux positions alors confrontées (section 1); dans la mesure où, aussi, les retombées pratiques de ces deux positions et des rationalités qu'elles recourent, sont précisément les facteurs de dernière instance à l'origine de la différence de portée que l'ordre économique international exerce sur les formations sociales cubaine et algérienne. Une différence permettant d'emblée la mise en lumière de la spécificité de la

contradiction principale tel qu'elle se manifeste en Algérie, et éventuellement, tel qu'elle joue sur le contenu de l'hégémonie du groupe algérien dominant nouvellement constitué (section 2).

1: POSITIONS

A. Niveau de développement

Pour Bettelheim, qui défend le même point de vue que celui de Mora, le maintien des catégories marchandes et de la loi de la valeur au sein des économies socialistes découle des différentes formes de propriété qui y sont présentes, présence découlant à son tour des différents niveaux de développement des forces productives pouvant varier d'une branche de production à une autre. Pour que la loi de la valeur cesse d'opérer et que les catégories marchandes disparaissent, il faudrait, selon l'auteur, "un centre social économique capable de disposer de tous les produits et de régler véritablement toute la production sur les besoins de la société"⁽¹²⁾. Or, pour Mora comme pour Bettelheim, - et c'est ici que la conclusion de Bettelheim au sujet de l'échec des fermes d'Etat en U.R.S.S. prend toute sa signification (cf. chap. I) - il est impossible pour une société socialiste de penser définir clairement l'état de ses besoins sociaux, et par conséquent, il est impensable de réaliser en fonction d'un plan préétabli une distribution "a priori" des moyens de production et des produits en général, tant qu'existe en son sein différentes formes de propriété⁽¹³⁾. En fonction de la dite conclusion, un peu comme une

tautologie, la correspondance entre formes de propriété et degré de socialisation des forces productives étant pour l'auteur objectivement nécessaire (cf. chap. I, pp. 11-12), la survivance "nécessaire" de diverses formes de propriété se trouve désormais justifiée au sein des expériences de rupture en périphérie. De même s'y trouve conséquemment justifiés l'existence des catégories marchandes et le recours à la loi de la valeur pour régler la production, le degré de socialisation des forces productives n'y étant pas encore suffisant pour permettre l'efficacité d'une planification centralisée. De fait, pour Mora, "the law of value will cease to operate (that is, to be an economic factor regulating production) only when the development of the productive forces creates enough resources to fully satisfy man's fundamental needs." (14)

Partant de ce postulat sur les raisons du maintien de la loi de la valeur en économie de transition, Mora et Bettelheim en viennent à défendre, dans le contexte de l'économie cubaine des années '60, le mode de l'autofinancement comme étant le mode de gestion le mieux adapté aux conditions objectives et comme le système le plus en mesure de favoriser le développement des forces productives. Ce système de gestion intègre, au niveau de sa logique, l'idée de l'usage conscient de la loi de la valeur, à titre d'instrument économique pouvant aider "à canaliser rationnellement la production et à améliorer les méthodes de travail pour produire mieux et davantage" (15). C'est un système qui implique également, au niveau de ses modalités de fonctionnement, 1) que chaque unité de production possède une personnalité juridique propre et constitue une entreprise responsable de son propre financement; 2) que ce financement

s'effectue dans un cadre "essentiellement monétaire" moyennant pour chaque demande d'emprunt auprès d'une banque la preuve de solvabilité des activités de l'entreprise, avec comme corollaire, selon Alphantéry, la réalisation de profits comme impératif⁽¹⁶⁾; et enfin, dans cette perspective d'autonomie et d'encadrement financier, 3) que le rôle du centre de planification soit amoindri, "le contrôle des entreprises n'étant réalisé que globalement, pour toute l'économie, ou d'une manière indirecte, par l'intermédiaire des banques."⁽¹⁷⁾

B. Logique du marché

Pour Ernest Mandel, qui de son côté prend position pour le point de vue de Guévara, justifier, comme le font Mora et Bettelheim, l'existence de la loi de la valeur et des catégories marchandes en fonction de l'état des forces productives, c'est ultimement mettre en doute le succès de n'importe quelle révolution socialiste en périphérie⁽¹⁸⁾. Et en vertu de cette affirmation, Mandel abonde dans le sens de Guévara pour qui, de la même façon qu'on ne peut expliquer la rupture cubaine sans tenir compte du cadre général de l'économie-monde capitaliste, de la même façon on ne peut établir les rapports de production et les formes de propriété à l'intérieur d'une situation de transition particulière sans tenir compte du niveau de développement des forces productives à l'échelle mondiale⁽¹⁹⁾.

De plus, pour Mandel, attendre la possibilité du contrôle complet des moyens de production avant de rompre définitivement avec la logique du marché

est un leurre. D'abord un leurre, parce qu'à son avis la propriété socialiste d'Etat à l'état pur reste une abstraction, comme la propriété privée l'est aujourd'hui en régime capitaliste alors que la propriété des moyens de production n'en implique pas automatiquement le contrôle; ce qui n'empêche pas le régime capitaliste contemporain, souligne l'auteur, de fonctionner selon les mêmes lois économiques que l'ancien régime où la propriété privée existait à un état différent⁽²⁰⁾. Un leurre, ensuite, parce que selon Mandel, la nature de la propriété socialiste des moyens de production ne réside pas, en dernière analyse, dans l'exercice du contrôle complet des moyens de production, mais dans un contrôle suffisant pour éliminer l'action des forces motrices de l'économie de marché. "Actually, dit Mandel, the relationships of production correspond to the legal form of socialist ownership of the means of production from the moment that socialist planning by means of a single economic plan becomes really possible, once investments cease to be made according to the imperatives of gain and begin to be made according to the priorities of the plan... Complete control of the means of production down to the last nail is a somewhat mechanical and technocratic approach and in no way the end goal of socialism."⁽²¹⁾

La contrepartie pratique de cette logique, c'est, dans ce cas, le système de gestion du financement budgétaire, fondé sur le postulat voulant que la loi de la valeur et le plan soient deux termes liés par une contradiction et sa solution, et reposant sur l'idée du développement conjoint de la base économique et de la conscience socialiste⁽²²⁾. Or, en vertu de ce système, à la différence du système de l'autofinancement, l'unité de production ne constitue pas une entreprise au sens juridique du mot mais

"un simple élément déconcentré d'un des départements de celle-ci"⁽²³⁾, l'entreprise étant pour sa part "une agglomération d'usines ou d'unités de production qui ont une base technologique semblable et une destination commune de production"⁽²⁴⁾. L'entreprise consolidée, qui découle de ce principe d'usines agglomérées, permettrait de plus l'exercice d'un contrôle centralisé plus poussé des activités de chaque unité de production, laquelle unité, encore à la différence de l'unité de production dans le système de l'autofinancement, n'aurait pas de fonds propres, et ne recevrait pas de crédits bancaires. Avec le financement budgétaire, explique Alphandéry, le centre détient tous les pouvoirs, y compris tous les moyens de paiement. Unique responsable de l'approvisionnement, c'est lui qui assignerait aux unités les objectifs de production "sous formes de plans de production en volume en donnant à ces dernières les moyens techniques de les réaliser."⁽²⁵⁾

C. Changement qualitatif

Selon qu'on lit la contradiction forces productives/rapports de production à l'échelle d'une expérience de transition particulière ou à l'échelle de l'économie mondiale, on envisage donc différemment les moyens d'adéquation des deux termes en rapport, pour la formation sociale en transition.

Pour ceux qui, comme Mora et Bettelheim, se situent à l'échelle de l'expérience particulière et s'appuient, à cette échelle, sur la notion de

correspondance nécessaire entre les rapports de production et le développement des forces productives, le problème d'inadéquation des forces productives par rapport aux nouveaux rapports de production apparaît tel, qu'un ajustement de ces derniers s'impose dans la direction du niveau de développement des forces productives. C'est ce qui justifie, à notre avis, le recours au mode de gestion de l'autofinancement dont la pratique continue de concilier certains aspects de la rationalité économique marchande, à commencer par la rentabilité financière, déjà imposée, comme nous l'avons vu, par le mode de financement, et facilitée par le statut de l'entreprise.

Pour ceux qui, par contre, comme Mandel et Guévara se situent à l'échelle de l'économie-monde, tant pour l'explication de la rupture que pour sa consolidation, c'est la démarche inverse qu'il faut faire dans le sens du changement qualitatif comprenant plutôt l'ajustement des forces productives aux nouveaux rapports sociaux, en vue précisément de remédier aux causes de l'inadéquation. D'où le refus du recours à la loi de la valeur et ses catégories annexes, vues elles-mêmes comme fond de l'inadéquation dont seul l'existence d'un centre et d'un plan, comme l'entend le mode du financement budgétaire, serait la solution.

Or, à plusieurs égards, même si de nombreuses remises en question ont eu lieu depuis quelques années⁽²⁵⁾, la formation sociale cubaine répond, dans ses principales orientations, à la position de Mandel et Guévara. Le processus de nationalisation culminant avec l'offensive révolutionnaire de 1968 et l'élimination de la petite bourgeoisie en est un indice, alors qu'on réduisait considérablement l'espace où jouait pleinement la loi de la valeur.

En sont d'autres indices, les mesures prises par le gouvernement cubain à partir de 1967, mesures visant d'une part, le renforcement de la planification et, d'autre part, la démonétisation des échanges au sein du secteur public, alors qu'à partir de ce moment on réduisait même l'espace où jouait la loi de la valeur de façon modifiée⁽²⁶⁾.

En Algérie, par contre, en dépit de certains indices laissant aussi entendre que la formation sociale algérienne répond à cette même position - qu'on pense à l'existence d'un "Ministère de la planification et de l'aménagement" (équivalent algérien de la "Junta centrale de planification" cubaine), et à l'institutionnalisation pendant les années '70 du pouvoir d'autorité du plan sur l'organisation financière et matérielle de la production⁽²⁷⁾, - structurellement, la façon algérienne contemporaine de gérer la production et de surmonter la contradiction opposant cette production aux besoins sociaux augure d'une pratique gestionnaire correspondant davantage à la position de Mora et Bettelheim. C'est précisément cette pratique, qui, comme nous le verrons maintenant à partir de ses signes et de ses retombées, élargit en Algérie le champ d'action des forces motrices de l'économie de marché. C'est aussi cette pratique qui permet aux pressions de l'ordre économique international d'avoir virtuellement là une portée qu'elles n'ont pas à Cuba, et à la conceptualisation de la contradiction principale de Palloix d'avoir aussi virtuellement là un lieu d'actualisation qu'elle n'a pas au sein de la formation sociale cubaine.

2: SIGNES ET RETOMBEES

A. La participation du secteur privé

Un premier signe de la préséance en Algérie de la position (plus que du mode de gestion qui en résulte) de Mora et Bettelheim, est sans contredit la logique en fonction de laquelle, tout en déclarant "incompatible" l'entreprise capitaliste avec "les impératifs du développement et de l'indépendance économique", la Charte nationale de 1976 continue de justifier la participation active du secteur privé au procès de production. Conformément au point de vue des auteurs pour qui le développement des forces productives, vu comme préalable nécessaire à la planification centralisée, passe par l'adaptation des formes de propriété au niveau de développement de ces forces, la Charte affirme ainsi que "dans la phase actuelle de l'évolution de notre société", l'entreprise privée est "admise" dans la mesure où elle apporte "sa contribution au développement du pays en orientant ses activités vers des tâches utiles et complémentaires de l'effort national". La Charte parle d'aide à "l'élargissement de la gamme et du volume de la production" et d'aide au "développement de l'emploi", activités circonscrites, comme le code des investissements les circonscrivait en 1966, aux branches de production estimées secondaires dans l'économie, soit le tourisme, le commerce, le bâtiment et l'industrie des "derniers stades de la transformation" produisant des biens de consommation courante⁽²⁸⁾.

Or, comme le souligne Bouziane Semmoud, ces branches de production jugées secondaires dans le procès de production, peuvent, d'un point de vue social, constituer des branches de production "très stratégiques". Dans un premier temps, par exemple, on constate que les progrès du salariat depuis 1962⁽²⁹⁾ ont fait croître le pouvoir d'achat des algériens, ce qui aurait permis, selon l'auteur, un certain développement des entreprises produisant dans ces branches de production. L'auteur souligne aussi, dans un deuxième temps, qu'à travers la satisfaction des besoins sociaux, les branches de consommation finale permettent "un transfert considérable de valeur du secteur d'Etat vers le secteur privé"⁽³⁰⁾.

Selon Semmoud, d'ailleurs, dans le secteur industriel privé, 1) le développement du salariat⁽³¹⁾, 2) la prolétarianisation d'une forte proportion de la population néo-citadine (issue de l'exode rural et utilisée surtout comme manoeuvre)⁽³²⁾, et 3) la consolidation de la bourgeoisie industrielle⁽³³⁾, sont tous des indices des répercussions sociales de ce transfert qui se réalise. - nous soulignons - dans le cadre de conditions particulières. L'auteur confond sur un même plan plusieurs de ces conditions. Signalons entre autres, l'existence de restrictions étatiques à l'importation de biens de consommation, constituant une protection "efficace" contre la concurrence étrangère, ainsi que l'existence d'une stratégie de développement ayant mis jusqu'à récemment l'accent sur l'édification d'une industrie lourde faiblement créatrice d'emplois⁽³⁴⁾, ce qui a permis au secteur privé de bénéficier, dans ce contexte, d'une faible concurrence pour la main d'oeuvre. Cependant, à notre avis, il est une condition plus déterminante que les autres quant aux répercussions du

transfert, et aussi plus significative par rapport à la portée de la "position" algérienne. Cette condition, c'est celle relevant de la politique de blocage de prix de vente des produits semi-finis étatiques. Une politique dont bénéficient, au départ, toutes les entreprises, privées ou étatiques, produisant en aval et s'approvisionnant pour cette production en Algérie, mais dont bénéficie en fait doublement l'entreprise privée. Doublement, plus précisément, parce que cette dernière profite tantôt de la politique de contrôle des prix en amont, tantôt de l'avantage de la possibilité de l'écoulement de ses stocks en dehors du circuit de distribution de l'Etat, sur un marché où la politique des prix demeure fixée par la loi de l'offre et de la demande. L'achat par le secteur privé du papier produit par la SONIC (Société des industries de la cellulose) dont le prix est resté inchangé depuis 1974 (4, 50 DA le kilo), et la vente, sur le marché libre, par le même secteur privé, de produits dérivés sous formes de cahiers vendus à un prix de 3 à 4 fois plus élevé qu'en 1974⁽³⁵⁾, illustre ce phénomène. Une situation démontrant relativement bien, selon nous, les effets d'une formation sociale qui ne contrôle pas encore tous les moments du capital, en particulier dans la sphère de la circulation. Une situation permettant aussi, sans que ce soit voulu, une accumulation et une reproduction élargie du capital privé. Cette reproduction, présumément limitée par les contraintes juridiques imposées par l'Etat, est en réalité favorisée par le biais de subventions involontaires directes (blocage de certains prix) et indirectes (pouvoir d'achat des consommateurs), en plus d'être facilitée par le libre jeu du secteur privé dans les circuits de distribution où la catégorie marchandise se réalise.

B. L'étreinte bureaucratique

Un autre signe de la préséance, cette fois, du mode de l'autofinancement proprement dit, c'est ce à quoi Jacquemot et Raffinot font allusion en discutant du mode de fonctionnement des entreprises étatiques algériennes. Ces auteurs mettent en relief: 1) "le relâchement de l'étreinte bureaucratique sur les conditions de passation des contrats d'achat-vente dans les grandes entreprises (Sonatrach, S.N.S. et Sonacome en particulier), 2) la plus grande liberté acquise par les sociétés nationales dans leurs relations avec les institutions bancaires pour la gestion de leur trésorerie, 3) l'octroi de crédits à moyen terme et 4) l'acquisition de devises étrangères"⁽³⁶⁾. C'est un phénomène que Boussoumah confirme aussi en expliquant qu'à partir de 1976, les entreprises algériennes ont désormais la libre disposition de fonds pour le financement des investissements productifs, grâce à la levée d'une règle qui "supprimait" jusqu'à ce moment "toute possibilité de recours à l'autofinancement"⁽³⁷⁾.

Selon nous, les retombées immédiates de cet alignement de la gestion algérienne se manifestent par les phénomènes qu'identifie Mebtoul, à savoir: "l'atomisation" des centres de décisions économiques (ministères, sociétés nationales, unités de production) au sein de l'espace économique socialiste, le "blocage" de la part du Ministère des finances des unités "ne répondant pas aux normes de rentabilité financière", et le fait des banques "se comportant comme dans un système libéral".

Sur le terrain de la production de biens d'équipements, la préférence des entreprises nationales et étrangères pour les appels d'offre de projets dans les branches de l'industrie où "les possibilités de maximiser les profits" sont les meilleures, constitue une autre répercussion de cet alignement, celle-là manifestement indicative d'une rationalité économique encore aux prises avec la logique marchande. C'est une répercussion qui va expliquer, selon Ourabah, la déficience importante, en Algérie, de la production de biens d'équipements primaires (i.e. matériaux de construction entre autre nécessaires à la réalisation des projets d'habitation et des services collectifs). En effet, pour l'auteur, la production de biens d'équipements primaires serait financièrement moins intéressante pour les entrepreneurs, en raison, dans cette branche, de l'établissement facile des normes de coûts de production, comparativement aux branches où les équipements qui sont plus complexes font que la production se prête moins bien à la régulation, et par conséquent, se prête davantage à la maximisation des profits⁽³⁹⁾. C'est une répercussion d'un phénomène marchand d'autant plus lourd pour la formation sociale algérienne, que la solution temporaire de la déficience qui s'en suit, nécessite un recours de plus en plus important à l'importation, allant à l'encontre du principe original des "industries industrialisantes (intégrantes)" voulant justement atténuer le besoin du recours à l'étranger pour l'approvisionnement. En fait, pour Ourabah, dans ce contexte d'un système de planification qui n'arrive pas à "contrecarrer" la loi du marché, c'est la stratégie de développement elle-même qui est éprouvée⁽⁴⁰⁾.

3. LA CIRCULATION DU PRODUIT SOCIAL ET SES EXIGENCES

Nous voilà donc en présence de deux formations sociales, aussi de deux tentatives de rupture fondamentalement différentes, quant à la façon de lire et de composer avec la contradiction fondamentale, et quant aux moyens retenus pour surmonter la contradiction production/besoins sociaux.

A Cuba, si ces moyens ont eu pour résultante de faire de l'espace et de la rationalité économique marchande un ordre presque exclusivement extérieur à la formation sociale, la contradiction capital/travail inhérent à l'espace marchand n'en continue pas moins d'avoir des répercussions sur son propre espace, dans la mesure où l'ordre économique international, dominé par cette contradiction, continue de s'imposer. On a constaté à cet effet, l'équilibre précaire de l'espace économique interne, toujours tributaire d'une économie d'exportation héritée de la période pré-révolutionnaire, ainsi que l'obligation, pour les dirigeants cubains, de réviser les plans de transformation et de diversification de cette économie au gré des conjonctures économiques et financières internationales. Et en ce sens, même si le paramètre d'Amin ne s'applique plus sur la formation sociale cubaine en termes de capital des monopoles du centre /versus/ peuples exploités de la périphérie, il n'en demeure pas moins toujours pertinent à la description de sa qualité de formation sociale périphérique. Ceci, surtout dans la mesure où, encore aujourd'hui, structurellement, en dépit de son choix de se fermer au capital des monopoles, elle demeure suffisamment imbriquée au sein de la division internationale du travail pour que les exigences d'accumulation du centre menacent toujours son propre développement autocentré. Et en ce sens,

encore, - celui du contexte de permanence des contraintes capitalistes extérieures, - on peut, comme le fait Susan Eckstein, partiellement justifier certains problèmes de différenciation entre masses et élites politiques cubaines, dont ceux, principalement, qui découlent des politiques du gouvernement visant à minimiser les effets de ces contraintes.

En Algérie, on associe aussi le problème de différenciation entre travailleurs du secteur public et bureaucratie d'Etat à la contradiction capital/travail. Cela est juste à la différence près, que, par rapport à la formation sociale cubaine, il existe au sein de la formation sociale algérienne, trois dimensions particulières qui ensemble font en sorte que cette contradiction possède là un champ d'action qu'elle ne possède pas à Cuba. Pour résumer ce qui vient d'être soulevé à l'égard de la gestion algérienne, il s'agit de: l'existence de la logique libérale de la rentabilité financière au sein même de l'espace économique socialiste; l'absence de contrôle par l'Etat, au sein des procès de production et de circulation, de tous les moments du capital; et l'action parfois effective de certaines lois du marché dont celle de l'offre et de la demande et celle de la recherche du taux maximum de profit. Trois dimensions constitutives d'un champ d'action selon nous plus propice au déploiement de la lutte capital/travail en Algérie qu'à Cuba, d'autant plus propice que la stratégie de développement commande là, un recours systématique des sociétés nationales à l'assistance technique étrangère. Un fait qui ajoute aux contraintes de

l'ordre économique international déjà existantes, les contraintes de l'insertion d'une loi de la valeur opérant au niveau international, et celles de l'importation d'un procès de travail correspondant aux technologies importées.

En effet, à la stratégie d'industrialisation par substitution d'importations, globalement adoptée à Cuba, les dirigeants algériens ont préféré la stratégie des "industries industrialisantes"⁽⁴¹⁾. Cette dernière, bien que conceptualisée en vue de pourvoir progressivement l'économie algérienne d'un dynamisme réellement autocentré, nécessite par ailleurs pour être mise en opération, une expertise généralement monopolisée par des firmes multinationales. C'est ce qui va expliquer pendant les années '70 (au cours des premier et deuxième plans quadriennaux en particulier, 1970-73, 1974-77), la présence d'un grand nombre de sociétés étrangères sur le territoire algérien - en 1971, on en compte déjà 282⁽⁴²⁾ - exerçant dans le cadre de programmes d'assistance technique, soit à titre individuel, au bénéfice de sociétés d'Etat, soit à titre d'entreprises partenaires, au sein de sociétés mixtes. Or, bien que de plus en plus contractuellement liées au principe d'entente "produits en mains", visant justement à assurer la meilleure qualité de transfert technologique possible, dans le sens de la maîtrise par les Algériens de la technologie transférée⁽⁴³⁾, ces entreprises, selon Dersa, profiteraient d'une mise en place de cadres nationaux insuffisamment "responsabilisés" pour contrôler les transferts. Cette insuffisance aurait comme résultat, dans le cas des sociétés mixtes par exemple, un effet généralement contraire à celui attendu, soit l'effet d'une tendance à la délégation des responsabilités des opérations au partenaire

étranger. Bien que minoritaire dans l'association, dit Dersa, ce dernier finirait ainsi par contrôler "véritablement" l'unité, depuis la construction de l'infrastructure et le montage des équipements, jusqu'au conseil en organisation et en gestion d'entreprise, en passant par la formation du personnel de même que l'étude du marché et de la rentabilité des investissements⁽⁴⁴⁾. Un effet, qui, d'accord avec ses retombées prévisibles sur le processus d'intériorisation technologique, rend plus difficile, à notre avis, l'avènement d'une organisation du travail différente en Algérie de ce qu'elle est en vertu du mode de fonctionnement des firmes exportatrices. D'autant plus difficile, que l'application ponctuelle et intégrale de la G.S.E. adoptée en 1971 fait défaut, éprouvant encore davantage les efforts d'appropriation collective du nouveau savoir-faire, et les efforts d'adaptation du mode de mise en oeuvre des techniques de production importées aux options socialistes déclarées.

A ce propos, on peut relater le "freinage" de certains dirigeants de sociétés nationales, et les "hésitations du pouvoir" auxquels Hubert Michel fait allusion pour expliquer les retards du développement de la G.S.E.⁽⁴⁵⁾ On peut aussi rapporter les problèmes d'"hypercentralisation des décisions dans les mains des directions générales" et de formalisation des réunions de conseil et des assemblées des travailleurs "dénudées de pouvoir réel", que le Rapport général du 5^e congrès de l'U.G.T.A. dénonce en 1978 relativement au mode d'application de la nouvelle gestion⁽⁴⁶⁾. Autant d'indices, pouvant rappeler, à propos, la prédominance d'un mode d'appropriation qui n'est pas encore au fait du mode de propriété formellement posé. Autant d'indices pouvant également indiquer, dans le contexte précédemment décrit, que le

problème de différenciation travailleurs/bureaucratie d'Etat peut objectivement prendre, en Algérie, valeur de contradiction antagonique comme forme de manifestation de la contradiction capital/travail, et ce, même sous sa forme internationalisée. Surtout si l'on réfère à cet espace où, d'une part, les catégories marchandes continuent d'opérer, et où, d'autre part, la stratégie de développement commande une ouverture au capital des monopoles, et à défaut de contrôle adéquat, une ouverture au procès de travail correspondant. En ce sens, cette fois, c'est le paramètre de Palloix qui coïncide, du point de vue de l'internationalisation du capital et de la généralisation de son procès de travail. Un paramètre qui montre, dans les conditions algériennes de développement, l'extension d'un procès de travail fordiste "banalisé"⁽⁴⁷⁾, et la confrontation entre un travailleur collectif en début de formation, d'un côté, et une bureaucratie d'Etat, de l'autre. Cette dernière, nous la voyons coincée par un capital étranger dont elle n'arrive pas à contenir adéquatement la logique, laquelle est déjà bénéficiaire, sur place, d'une rationalité économique encore porteuse de certaines de ses propres marques. Dans le prochain chapitre l'analyse comparée de l'ordre des discours cubain et algérien, à la fois comme déterminés et signifiants, permet de faire ressortir cette spécificité algérienne dans une autre perspective tout aussi expressive du fractionnement de la formation sociale en Algérie.

NOTES

- (1) Susan Eckstein rappelle qu'au moment de cette fluctuation à la baisse du prix du sucre (due à la forte croissance de l'offre par rapport à la demande), le gouvernement américain, pour protéger les intérêts de ses producteurs, augmentent les tarifs douaniers, augmentant par ricochet les réserves du marché mondial, et causant par le fait même une chute encore plus importante du prix du sucre.

Susan Eckstein, "Capitalist Constraints on Cuban Socialist Development", in Comparative Politics, Vol. 12, No 3, 1979-1980, p. 268.

Voir aussi Jorge F. Pérez-Lopez, "Sugar and Petroleum in Cuban-Soviet Terms of Trade", in Cuba in the World, Edited by Cole Blazier and Carmelo Mesa-Lago, Pittsburgh, Pittsburgh Press, 1979, p. 285.

- (2) D'après les données de Perez-Lopez, les recettes d'exportation en sucre représenteraient, pour la période 1963-1974, entre 71.2 et 89.1% du total des recettes d'exportation.

Ibid., p. 274.

- (3) Carmelo Mesa-Lago explique qu'après avoir été positive depuis le début des années '70, la balance commerciale cubaine redevient déficitaire en 1974, dans un contexte au sein duquel l'importance de la valeur des échanges cubains avec le bloc de l'Ouest - 40,8% de la valeur de tous les échanges commerciaux de Cuba avec l'extérieur (pour l'année 1974) - accentue la vulnérabilité de l'économie cubaine.

Carmelo Mesa-Lago, "The Economy and International Economic Relations", in Cuba in the World, Op. cit., p. 185.

- (4) D'après les données de S. Eckstein, l'évaluation de la dette cubaine est de \$580 millions en 1973, pour être réévaluée à plus de \$2.2 milliards en 1977, dont \$1.3 milliard dû aux banques occidentales.

Susan Eckstein, Op. cit., p. 267.

- (5) Loc. cit.

- (6) "Cuba is desperate for foreign exchange to improve its trade balance with Western bloc countries and to further industrialize the economy. This drive for foreign exchange seems to explain why the island government offers material as well as moral incentives to persons who work abroad, why such an underdeveloped country as Cuba establishes a ministerial post to coordinate construction activities in foreign countries, and why the 1981-85 economic plan includes allocations for the training of physicians and technicians for foreign service. (...) The country diverts scarce resources to overseas ventures because of economic pressures from Western bloc countries and not merely, as is

frequently believed in the U.S., because of the Soviet political pressures. Ironically, Cuba promotes "socialists internationalism" partly to improve its economic relations with the capitalist world."

▲ Susan Eckstein, "The Global Political Economy and Cuba's African involvement", in Cuban Studies, Vol. 10, No. 2, July, 1980.

(7) Cf. Sergio Roca, Op. cit., p. 66.

(8) En 1975, 41% des biens d'équipements, 26% des demi-produits, et 26% des biens alimentaires (contre 10% en 1970) sont importés.

Données du Secrétariat d'Etat au plan, citées dans Abdallah Ali-Toudert, Le coût de la vie en Algérie depuis 1962, Alger, Office des publications universitaires, 1982, p. 77.

(9) Notons que le pourcentage des exportations à destination de l'OCDE est tout aussi élevé, celui-ci atteignant en 1978 91% (49% vers U.S.A.). Signalons, de plus, qu'en valeur monétaire, les hydrocarbures représentent près de 90% des exportations algériennes, plaçant le pays dans une situation de mono-exportation comparable à la situation cubaine. Cf. Nicole Grimaud, La politique extérieure de l'Algérie, Editions Karthala, 1984, p. 344.

(10) Ali-Toudert, Op. cit., p. 91. L'ensemble de ce point de vue de l'auteur est développé tout au long du chapitre deuxième "Les facteurs de l'inflation et les surcoûts", pp. 57-103. Concernant plus particulièrement le phénomène de dégradation du niveau de vie des travailleurs pendant les années 70', Ali-Toudert se réfère entre autre à l'indice des prix, aux salaires, et au rapport consommation finale/P.I.B. qui aurait régulièrement baissé pendant cette période, passant de 69,1% en 1969, à 54,9% en 1976. Voir aussi Talel, Op. cit., p. 196.

(11) "... les travailleurs, victimes de l'inflation, n'entrevoient pas la concrétisation des espoirs nés du débat de mai 1976 (adoption de la Charte nationale), la centrale n'a pas pu empêcher les arrêts de travail de l'été 1977 conçus comme un ultime moyen de bloquer la situation."

Nicole Grimaud, "Les relations de travail en Algérie: le cinquième Congrès de l'UGTA", in Maghreb-Machreq, no. 80, trimestre 1978, p. 58.

(12) Charles Bettelheim, La transition vers..., Op. cit., p. 42.

(13) Selon Bettelheim, "(because of) the current state of development of the productive forces, even in the more advanced socialist countries, society cannot yet clearly define the state of social needs (including the needs that arise in the sphere of material production itself). Nor can it determine in policy - well enough - the needs that will come about in the future. This leads to the impossibility of satisfactorily, that is, efficiently, carrying out an integral "a

priori" distribution of the means of production and products in general."

Charles Bettelheim, "On Socialist Planning and the Level of Development of the Productive Forces", in Man and Socialism in Cuba, Edited by Bertram Silverman, New-York, Atheneum, 1971, p. 52.

- (14) Alberto Mora, "On the Operation of the Law of Value in the Cuban Economy", in Man and Socialism in Cuba, Ibid., p. 228.

Dans la même veine, Bettelheim explique que "The law of value and the price system must assure a balance between supply and demand when the plan has not been able to do so "a priori" and when the implementation of administrative measures to bring about this balance would compromise the development of the productive forces."

Charles Bettelheim, Op. cit., p. 52.

- (15) Propos des défenseurs du système de l'autofinancement, cités par Guévara, Op. cit., p. 162.

- (16) "Les crédits étant octroyés selon un cadre de référence essentiellement monétaire, les entreprises les moins rentables se trouvent rapidement confrontées à des difficultés de trésorerie car les banques n'acceptent pas de financer les entreprises déficitaires. Une direction peu efficiente est donc décelée à brève échéance et s'expose à des sanctions. Dans un pareil système, réaliser des profits est donc un impératif. De ce fait, toutes les entreprises deviennent concurrentes et leurs échanges, de véritables opérations mercantiles."

Jean-Jacques Alphantery, Op. cit., p. 69

Voir aussi, Ernesto Guévara, "A propos du financement budgétaire de financement", dans Oeuvres révolutionnaires (1959-1967), Ecrits II, Paris, François Maspero, 1968, p. 154.

- (17) Jean-Jacques Alphantery, Cuba, l'autre révolution, Paris, Editions Sociales, 1972, p. 69.

- (18) Cf. Ernest Mandel, "Mercantile Categories in the Period of Transition", in Man and Socialism in Cuba, Op. cit., p. 65.

- (19) Cf. Ernesto Guévara, "La signification de la planification socialiste", dans Oeuvres révolutionnaires..., Op. cit., p. 180.

- (20) Cf. Ernest Mandel, Op. cit., p. 64.

- (21) Loc. cit.

- (22) De fait, pour Guévara, la planification centralisée est "la manière d'être de la société socialiste, la catégorie qui la définit, et le point où la conscience de l'homme parvient à diriger l'économie vers

son objectif de libération totale de l'être humain..." Tout autre recours à des catégories inhérentes à la société intermédiaire, selon l'auteur, ne ferait de la construction du socialisme en périphérie qu'une sorte d'"accident historique", et ne laisserait comme fondements de la nouvelle société que "la distribution du revenu suivant le travail, et la tendance à supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, ce qui se révèle insuffisant, à soi seul, comme facteur du développement du changement gigantesque de conscience nécessaire pour pouvoir affronter la transition..."

Ernesto Guévara, Op. cit., pp. 162-164.

(23) Jean-Jacques Alphanéry, Op. cit., p. 69.

(24) Guévara prend en exemple la centrale sucrière qui constituerait dans l'optique de l'autofinancement une entreprise en soi et qui ne constitue dans l'optique du financement budgétaire qu'un maillon de l'entreprise regroupant l'ensemble des centrales sucrières du pays incluant les organismes qui les commandent.

Ernesto Guévara, Op. cit., p. 154.

(25) Jean-Jacques Alphanéry, Op. cit., pp. 70-71.

Par exemple, à partir de 1973, le gouvernement cubain accentue une politique amorcée depuis 1970 (suite à l'échec de la zafra des 10 millions de tonnes de sucre) et visant à encourager la productivité (alors reconnue trop faible) par l'usage du stimulant matériel, avec comme conséquence la remise en cause de certains principes de la pratique économique de la fin des années '60 rejetant l'idée de toute stimulation matérielle comme levier de motivation au travail considéré à ce moment comme contradictoire avec le développement d'une conscience socialiste.

Voir à ce sujet Arthur MacEwan, "Ideology, Socialist Development and Power in Cuba", in Politics and Society, Vol. 5, No. 1, 1975, pp. (?); voir aussi Sergio Roca, "Cuban Economic Policy in the 1970s: The Trodden Paths", in Cuban Communism, 1977.

(26) Pour Juceplan, "le but de la révolution est d'atteindre le plus rapidement possible le stade du communisme. Il est donc nécessaire de prendre, durant la phase de transition, toutes les mesures pouvant contribuer au succès de cet objectif: disparition de la propriété privée sur les moyens de production et élimination des éléments de la société capitaliste. Parmi ces derniers, il faut citer principalement le commerce et la monnaie... qu'il ne s'agit pas d'utiliser pour garantir une société socialiste prospère, mais qu'il s'agit d'éliminer." Désormais, d'ajouter Alphanéry, "paiements et recouvrements sont supprimés; à l'exception des sommes nécessaires au paiement des salaires. Unités de production, entreprises et ministères ne disposent plus de ressources financières."

Juceplan, "Notas Sobre el Nuevo Sistema de Direccion", cité dans Alphandéry, Op. cit., pp. 81-82.

- (27) On pense ici à la réforme fiscale amorcée en 1970 voulant que "l'Etat mobilise l'ensemble des ressources financières et veille à ce que leur allocation se fasse selon les priorités arrêtées dans le plan", et à l'Ordonnance du 24 juin 1974 portant sur le deuxième plan quadriennal et indiquant que "l'ensemble des structures de l'Etat et des agents économiques, à quelque niveau qu'ils soient, sont tenus de se conformer aux orientations, objectifs programmes et mesures arrêtées dans le Plan et sont responsables de la réalisation correcte, des objectifs qui leur sont impartis."

A. Bahri, M. Berkani, M. Mokrane, "La planification en Algérie", dans Intégration (Revue du Centre maghrébin d'études et de recherches administratives), no. 4, mai 1976, p. 60 et p. 68.

- (28) Cet extrait, de même que les précédents, sont tirés des chapitres de la Charte nationale portant sur "L'édification de la société socialiste" (titre premier) et sur "Les orientations principales de la politique de développement" (titre sixième), Op. cit., pp. 19-40, pp. 119-153.
- (29) On peut citer à cet effet les données de Talel en vertu desquelles, le nombre de salariés "tous secteurs confondus" plafonnerait aujourd'hui autour de 3 millions. Il aurait été multiplié par 6 depuis 1954, pendant que le nombre de prolétaires directement liés à la production industrielle aurait été multiplié par 12 (32 500 à 400 000 pour la période 1954-1979).

Abderrahim Talel, Op. cit., p. 189.

- (30) Bouziane Semmoud, "Croissance du secteur industriel privé en Algérie dans ses relations avec le secteur national", dans Revue canadienne des études africaines, vol. 16, no. 2, 1982, p. 282.
- (31) Entre 1967 et 1972, d'après les données de Semmoud, le secteur privé aurait créé 25,500 emplois.

Ibid., p. 286.

- (32) Dans un autre article sur la structure du travailleur collectif algérien, Semmoud précise que "les exigences du secteur privé portent essentiellement sur une main-d'oeuvre banale", une exigence à laquelle la population néo-citadine a pu répondre, selon l'auteur, en plus d'avoir facilité à ce secteur "l'acquisition d'une main-d'oeuvre à très bon marché."

Bouziane Semmoud, "Contribution à l'étude de la structure et de la formation des collectifs de travail dans l'industrie algérienne", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XIX, 1980, p. 126.

- (33) Comme signe de consolidation, Semmoud rapporte entre autre le phénomène de concentration, les entreprises de plus de 50 salariés ne constituant que le dixième de l'ensemble du secteur privé, réalisant néanmoins plus de la moitié du chiffre d'affaires global. Bouziane Semmoud, "Croissance du secteur industriel...", Op. cit., p. 289.
- (34) Cf. note 41 à propos du modèle des industries industrialisantes.
- (35) Bouziane Semmoud, Op. cit., p. 285
- (36) Pierre Jacquemot et Marc Raffinot, Op. cit., p. 243
- (37) Mohamed Boussoumah, Op. cit., p. 583.
- (38) A. Mebtoul, Op. cit., pp. 181-185.
- (39) Mahmoud Ourabah, Les transformations économiques de l'Algérie, Alger, ENAP, 1982, p. 90.
- (40) Ces propos d'Ourabah sur les distorsions que connaît la stratégie de développement algérien sont développés tout au long du chapitre 5 sur "l'exécution des plans". Relativement au problème de déficience de la production en biens d'équipements, en particulier, l'auteur souligne les effets subséquents de déséquilibre entre l'offre et la demande qui "engendre inévitablement la création de circuits parallèles créant à leur tour des situations de rentes artificielles suscitant des désordres dans la distribution des revenus."

Ibid., pp. 85-112 (p. 92).

- (41) Cette stratégie qui s'inspire de la théorie des pôles fonctionnels de croissance et que G. Destanne de Bernis a systématisé en modèle de développement, consiste essentiellement à faire privilégier l'installation prioritaire des branches d'industrie jugées les plus aptes à accélérer le processus général de développement économique, dans les limites d'un plan d'industrialisation jettant les bases d'une intégration progressive de l'économie et d'un développement autonome.

Selon cette théorie, expliquent W. Andreff et A. Hayab, "l'industrialisation apparaît comme la transformation de toute la société par un ensemble coordonné d'industries. Elle n'est pas la simple apparition d'industries, elle est la naissance de complémentarités entre les différentes activités industrielles: chaque industrie trouvant à la fois des clients et des fournisseurs parmi les autres industries." (p. 869)

En Algérie, dans cette perspective, on va choisir de concentrer les investissements dans l'industrie lourde (hydrocarbures et sidérurgie), en vue d'assurer l'essor des industries productrices de biens d'équipement (industries mécanique, électrique, et métallurgique de transformation) dont l'effet industrialisant doit, en principe, entraîner progressivement le développement des autres branches

industrielles en aval, soit les industries productrices de produits semi-finis, et simultanément, les industries productrices de biens de consommation courante.

Cf. Wladimir Andreff et Abderrahman Hayab, "Les priorités industrielles de la planification algérienne sont-elles vraiment industrialisantes?", dans Revue Tiers-Monde, tome XIX, oct.-déc. 1978, pp. 867-892.

"La planification en Algérie", dans Intégration, Op. cit., pp. 50-51; Mahmoud Ourabah, Op. cit., pp. 72-73.

- (42) Statistiques de l'Office National de la Propriété Industrielle, citées par Nour-Eddine Terki, Les sociétés étrangères en Algérie, Alger, Office des publications universitaires, 1976, p. 7.
- (43) Pour Ourabah, c'est suite à l'expérimentation de la formule de contrats dits "clé en mains", au départ en vigueur, et limitant les engagements du constructeur étranger au seul déroulement des opérations de construction de l'usine, que les autorités algériennes ont avec le temps préféré la formule de contrats "produits en mains, engageant dorénavant le constructeur à une "mise en service correcte des équipements" avec un personnel capable de faire tourner ces derniers de manière à atteindre une certaine "cadence de production", le tout en vue de prévenir les problèmes jusqu'à ce moment rencontrés face aux pannes, aux défauts de montage et à l'approvisionnement en pièces de rechange.

Mahmoud Orabah, Op. cit., p. 97.

- (44) Dersa, Op. cit., pp. 95-104.
- (45) Témoignant de ce "freinage" et de ces "hésitations", selon H. Michel, il y a les trois années de délais prises pour élaborer les textes d'application suite à l'adoption du principe de la Gestion socialiste des entreprises en 1971 et la prudence observée dans l'extension de la réforme: "trois ans après son lancement elle (la G.S.E.) ne concerne toujours que onze entreprises nationales, pas toujours les plus importantes. Il faudra trois ans de plus pour qu'elle couvre 51 entreprises représentant 150 000 à 200 000 travailleurs."

Hubert Michel "Chronique politique", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XVII, 1978, p. 361.

- (46) Ibid., p. 363.
- (47) Banalisé dans le sens de la tendance, au sein du procès de travail, à la déqualification d'une majorité d'ouvriers, tendance à l'appui de laquelle Palloix observe pour l'année 1977 une structure de classe algérienne "très révélatrice d'une configuration surfordisée", les couches de manoeuvres et d'ouvriers spécialisés représentant à eux deux 82,6% (35,4% + 47,2%) de l'ensemble de la classe ouvrière, contre un

contingent d'ouvriers qualifiés représentant de son côté seulement 17,4% du total.

Christian Palloix, "Crise et nouvelles formes de l'impérialisme" dans Economie et finance internationales, J.L. Reiffers et M. Aglietta, éditeurs, Paris, Dunod, 1982, p. 152.

"Le désir dit "Je ne voudrais pas avoir à entrer moi-même dans cet ordre hasardeux du discours; je ne voudrais pas avoir affaire à lui dans ce qu'il a de tranchant et de décisif: je voudrais qu'il soit tout autour de moi comme une transparence calme, profonde, infiniment ouverte, où les autres répondraient à mon attente et d'où les vérités, une à une se lèveraient; je n'aurais qu'à me laisser porter en lui et par lui comme une épave heureuse". et l'institution répond: "tu n'as pas à craindre de commencer; nous sommes tous là pour te montrer que le discours est dans l'ordre des lois; qu'on veille depuis longtemps sur son apparition; qu'une place lui a été faite, qui l'honore mais le désarme; et que s'il lui arrive d'avoir quelque pouvoir, c'est bien de nous et de nous seulement qu'il le détient." (*)

(*) Michel Foucault, L'ordre du discours, Paris, Gallimard, 1971, p. 9.

CHAPITRE QUATRIEME

DISCOURS ET SPECIFICITE - LE CODE

1: LE DISCOURS COMME DETERMINE ET SIGNIFIANT

En fonction du principe de réalité défini au premier chapitre, et en vue de visionner par les textes les observations jusqu'ici formulées à l'endroit des formations sociales cubaine et algérienne, nous voulons donc maintenant nous pencher sur le contenu des énoncés qu'on retrouve à Cuba et en Algérie 1) au niveau du discours politique officiel et 2) au niveau du discours portant sur la production matérielle, notamment la branche agricole de production. Dans l'extrait de L'ordre du discours de Michel Foucault, l'idée du discours comme répondant de l'institution (qui le cautionne) et l'idée du discours "d'où se lèvent les vérités" rendent bien, comme déterminé (A) et signifiant (B), l'angle sous lequel nous voulons aborder ce contenu.

A. Le miroir d'une formation sociale

En regard des deux niveaux de discours cubains et algériens à titre de déterminés, il s'agit en fait d'en couvrir le contenu en tant que partie prenante de sa formation sociale, en tenant principalement compte de ce qu'il

actualise et de ce qu'il traduit d'une conjoncture entendue comme combinée d'une structure sociale de base et d'une pratique économique à un moment donné. Pour le cas cubain, nous abordons ainsi les deux niveaux de discours en tant que partie prenante d'une formation sociale où la rationalité économique marchande devient rapidement un ordre presque exclusivement externe, et où la caractéristique sociale de base est la prédominance politique d'une alliance de factions ayant très vite investi puis renforcé le pouvoir d'Etat en revendiquant d'abord l'appui des classes populaires. Pour le cas algérien, nous abordons les mêmes niveaux de discours en tant que partie prenante d'une formation sociale caractérisée de son côté par le fait d'une pratique économique plus propice au déploiement interne de la contradiction capital/travail sous sa forme internationalisée, et par l'émergence plus progressive d'une classe sociale dominante dont le type d'alliance de l'aile politique dépositaire du pouvoir d'Etat demeure, avec les autres forces sociales en présence, incertain.

Pour la lecture et le décodage de ces discours situés, à partir des mesures agraires, et des mesures connexes, comme points de repère pour amorcer la réflexion sur l'identité et la non-identité de l'effectif et du possible - donnés dans la pratique et dans le discours portant sur le devenir de cette pratique, - nous procédons à l'étude du corps de doctrine des discours cubains et algériens depuis l'instant de l'institutionnalisation des ruptures.

B. Une pratique institutionnelle

De plus, à travers cette même analyse, puisque nous abordons également les discours à titre de signifiants, il s'agit aussi d'en couvrir la teneur en tant qu'instruments et éléments de l'idéologie. D'abord, nous les considérons en tant qu'instruments, en ce sens qu'ils constituent, selon nous, une pratique (discursive) réalisée dans des cadres institutionnels liés aux appareils hégémoniques tel que Gramsci les a définis, c'est-à-dire, les appareils permettant la mise en place et la reproduction des nouveaux rapports sociaux conformément à l'ordre de l'hégémonie nouvelle⁽¹⁾. Ensuite, nous les considérons en tant qu'éléments de la composante idéologique dans la mesure où, comme produits de ces appareils, ces mêmes discours peuvent aussi représenter une instance consacrée au traitement et à l'interpellation de la subjectivité des individus ou groupes d'individus⁽²⁾. Dans cette perspective, et dans la perspective de notre questionnement du rôle de certains discours au sein des tendances du mouvement social à Cuba depuis 1959, et en Algérie depuis 1962, nous distinguons deux types d'interpellation (deux catégories de discours) que le concept de pensée utopique de K. Mannheim et le concept d'idéologie expressive de C.H. Moore nous ont inspirés au cours de notre recherche. En référence à la pensée utopique - à propos de laquelle Mannheim dit, entre autre, qu'elle est le produit d'une volonté de changement par rapport à une situation jugée insatisfaisante⁽³⁾ -, nous distinguons une première catégorie de discours montrant certaines contradictions sociales sur lesquelles on dit vouloir agir en vue d'un changement, et qui, sur cette base, interpellent dans le sens de la confrontation sociale. En

contrepartie, en référence à l'idéologie expressive - selon Moore davantage utilisée pour des fins de cohésion sociale⁽⁴⁾ -, nous distinguons une deuxième catégorie de discours, plus nuancés, interpellant plutôt dans le sens du compromis et dans le sens de l'atténuation des contradictions sociales exacerbées par les transformations politiques et économiques qui ont suivi la rupture.

2: LE CORPS DE DOCTRINE ET L'INTERPELLATION A L'INTERIEUR DES DISCOURS CUBAIN ET ALGERIEN AU MOMENT DE L'INSTITUTIONNALISATION DES RUPTURES

A. Le corps de doctrine

En comparant d'abord les corps de doctrine des discours cubain et algérien au moment de l'institutionnalisation des ruptures, on observe des différences dans les modalités du premier plan de société projetée. On peut repérer ces différences en comparant l'esprit du Programme de Moncada et de la Loi fondamentale pour Cuba, à l'esprit du Programme de Tripoli et de la Charte d'Alger pour l'Algérie. Du point de vue des intentions concernant l'organisation de la production matérielle, par exemple, le discours cubain exprime un strict aveu de justice fondé sur le contrôle de la propriété privée, l'affirmation du droit au travail, et la promesse d'une distribution équitable des terres agricoles, alors que le discours algérien exprime, pour sa part, une prise de position claire sur les modalités de la réforme agraire à réaliser et sur l'option du mode de gestion à privilégier.

En effet, à Cuba, la "Loi fondamentale" de 1959⁽⁵⁾, qui institutionnalise la rupture avec l'ancien régime de Batista, donne suite au "Programme des cinq premières lois révolutionnaires" mis de l'avant lors de l'attaque de la caserne Moncada, et constitue avec celui-ci, à ce comment, l'essentiel du corps de doctrine du projet de société cubain. Conformément à la première loi révolutionnaire du Programme⁽⁶⁾, la Loi fondamentale restitue la constitution présidentielle de 1940, dont deux articles en particulier. L'un d'entre eux permet sans l'abolir, la limitation de la propriété privée dans l'intérêt public, pendant que l'autre affirme la volonté de l'Etat d'utiliser tous les moyens à sa portée pour assurer les citoyens cubains d'un travail et d'une existence décente:

El Estado cubano reconoce la existencia y legitimidad de la propiedad privada en su más amplio concepto de función social y sin más limitaciones que aquellas que por motivos de necesidad pública o interés social establezca la Ley. (7)

El trabajo es un derecho inalienable del individuo. El Estado empleará los recursos que estén a su alcance para proporcionar ocupación a todo el que carezca de ella y asegurará a todo trabajador, manual o intelectual, las condiciones económicas necesarias a una existencia digna. (8)

Au départ, donc, un projet de société modéré et peu élaboré, assorti d'un projet de réforme agraire inspiré de la deuxième loi du Programme de Moncada⁽⁹⁾ et prévoyant, sans toutefois préciser le sort réservé aux latifundia, la concession d'un droit de propriété aux paysans occupant des terrains de 5 "caballerias" (13,4 hectares) ou moins⁽¹⁰⁾.

Aux côtés de la portée sociale-économique relativement limitée des premiers énoncés du discours cubain, le discours algérien apparaît plus élaboré, et son corps de doctrine, en partant, plus engagé dans la voie de l'analyse marxiste. Le programme de Tripoli (1962), rédigé au lendemain du cessez-le-feu entre la France et l'Algérie, prévoit en ce sens, sur le plan de l'organisation de la production et des échanges, la nationalisation du crédit et du commerce extérieur, la nationalisation des richesses minérales et énergétiques, de même qu'une révolution agraire définie comme "tâche prioritaire" dans l'édification de la nouvelle société. Cette révolution, qui se distingue du premier projet agraire cubain par l'existence en son sein d'un plan d'action sur les rapports de propriété et de travail, comporte, dans cette logique, une politique de réforme agraire présentée sous le mot d'ordre "la terre à ceux qui la travaillent" et sommairement ébauchée suivant un programme de neuf points, dont entre autres:

- "l'expropriation des superficies dépassant l'optimum fixé,
- la cession gratuite des terres récupérées aux paysans sans terre ou insuffisamment pourvus;
- l'organisation démocratique des paysans en coopérative de production;
- la création sur une partie des terres expropriées de fermes d'Etat avec la participation des ouvriers à la gestion et aux bénéfices;
- (et) l'annulation des dettes des paysans, des khammès et des métayers à l'égard des propriétaires fonciers, des usuriers et des services publics."(11)

La Charte d'Alger, adoptée par référendum en 1963, reprend généralement les mêmes principes que ceux énoncés à Tripoli, exception faite de la précision nouvelle du choix de l'autogestion comme principale option, à la fois pour l'organisation des rapports de production et l'organisation des rapports sociaux en général. Concernant les rapports de production, la

Charte fait plus précisément valoir cette option en affirmant qu'elle "bannit le salariat" et qu'elle "transforme le travailleur en producteur-gestionnaire"⁽¹²⁾, ou encore, en faisant valoir qu'elle permet "le dépassement de la double contradiction de la propriété privée et de la séparation maîtrise-exécution, la double séparation interne à l'entreprise entre ceux qui décident et ceux qui exécutent, entre ceux qui possèdent les moyens de production et ceux qui n'ont que leur force de travail"⁽¹³⁾. Puis, suivant une vision de l'autogestion élargie à l'ensemble des rapports sociaux dans l'Etat, le Parti, les syndicats et les masses⁽¹⁴⁾, la Charte poursuit finalement en présentant l'option de l'autogestion comme centre à partir duquel devrait se manifester "le développement ininterrompu de la révolution nationale populaire en révolution socialiste"⁽¹⁵⁾.

B. L'interpellation

Toujours en rapport à l'esprit du Programme de Moncada et de la Loi fondamentale pour Cuba, et l'esprit du Programme de Tripoli et de la Charte d'Alger pour l'Algérie, parallèlement à la marge jusqu'ici repérée entre les intentions formulées à l'endroit de l'organisation de la production matérielle, on peut observer un écart également important dans la façon d'interpeller.

A Cuba, par exemple, suivant la période pendant laquelle le Programme de Moncada et la Loi fondamentale prévalent, une caractéristique importante du discours politique est celle du compromis social. On peut reconnaître

cette caractéristique dans le discours télévisé de Castro en mai 1959 alors qu'il explique aux cubains le non-alignement idéologique de la révolution cubaine⁽¹⁶⁾, aussi dans un autre discours qu'il prononce la même année, par l'entremise duquel il insiste sur le caractère humaniste du nouveau régime et du nouveau gouvernement, dissociés de toute affiliation de classes ou groupes sociaux⁽¹⁷⁾. Ce langage de compromis et de nuances pourrait correspondre à notre deuxième catégorie de discours dans la mesure où il permet, à notre avis, de tempérer les mêmes contradictions sociales que celles que tempèrent les mesures découlant du Programme et de la Loi. En effet, comme nous l'indique Gutelman, ces mesures, qui assurent les petits paysans d'une parcelle de terre, visent la mobilisation de ceux-ci dans les rangs de la révolution, alors qu'en évitant de préciser les limites imposées à la propriété privée, elles permettent en même temps la neutralisation des "forces réactionnaires que l'on veut maintenir dans l'expectative"⁽¹⁸⁾.

En Algérie, en référence au Programme de Tripoli et à la Charte d'Alger, la façon d'interpeller augure d'un ton et d'un fond différents, plus près de l'état d'esprit inhérent à notre interprétation de la notion d'utopie de Mannheim. Ainsi, aux côtés du projet de réforme agraire et des ambitions autogestionnaires visant la transformation des rapports sociaux de propriété, de production et de pouvoir, les premières ébauches de projet de société spécifient polémiquement que "les féodaux, la bourgeoisie exploiteuse et la couche bureaucratique en voie de constitution" représentent les principales forces de la "contre révolution", "...l'ensemble étant soutenu par le néo-colonialisme et l'impérialisme"⁽¹⁹⁾. Elles spécifient aussi que

"seuls la paysannerie, les travailleurs en général, les jeunes et les intellectuels révolutionnaires sont en mesure de mener à bien les tâches de la révolution"(20). Or, dans la perspective du concept de réalité, si l'apparente cohérence du rapport entre le contenu de ces propos officiels, le corps de doctrine et le projet de société algérien tend jusqu'ici à confirmer un alignement idéologique à prime abord sans équivoque, nous constatons toutefois que la considération réelle du rapport entre le même projet de société et l'effectif algérien tend plutôt à l'infirmier. Nous pensons, entre autre, au retard de la réforme agraire, pourtant posée comme "tâches prioritaire" dans l'édification de la nouvelle société. Nous pensons, aussi, aux hésitations des dirigeants politiques à endosser effectivement le système de l'autogestion, pourtant vu comme "institution capitale" pour l'organisation de l'ensemble des secteurs d'activités nationales. Incidemment, ce qu'on observe à l'intérieur du discours officiel algérien, suite à l'institutionnalisation de la rupture, c'est justement la transformation du langage d'interpellation, à savoir, la transformation du ton polémique du Programme de Tripoli et de la Charte d'Alger en un ton de compromis. Ce phénomène résulterait, à notre avis, de l'ambiguïté de la conjoncture algérienne jusqu'en 1971, ainsi que de l'absence de contenu précis de l'hégémonie du groupe dominant consolidé par la suite. En revanche, on peut observer le phénomène inverse à Cuba, les propos du discours officiel prenant un caractère nettement plus polémique après l'institutionnalisation de la rupture, suivant une conjoncture ayant favorisé, rappelons-le, la formation rapide d'un groupe politique dominant. En marge du contenu implicite de compromis social du discours cubain du tout début des années '60, on observe ainsi, sous l'angle de la perception des

rappports sociaux de classes, le fait d'un ton de confrontation dans les discours officiels ultérieurs - i.e. présentation successive de la bourgeoisie rurale versus les paysans; des travailleurs de fermes coopératives travaillant pour leur propre bénéfice vs les travailleurs des fermes d'Etat travaillant pour le bénéfice de la nation; et des agents de l'entreprise privée vs les principes de la révolution.

A partir de l'effectif donné dans certaines mesures législatives adoptées après l'institutionnalisation des ruptures à Cuba et en Algérie, on peut suivre cette évolution différente des discours cubain et algérien tant au niveau du corps de doctrine qu'au niveau de l'interpellation.

3: L'EVOLUTION DU RAPPORT EFFECTIF/POSSIBLE ET L'EVOLUTION DE L'INTERPELLATION APRES L'INSTITUTIONNALISATION DES RUPTURES

A. La propension utopique - Cuba

A Cuba, c'est la loi du 17 mai 1959⁽²¹⁾ qui la première, en permettant l'amorce d'un début de réforme agraire, concrétise les intentions de projet de société exprimées à l'intérieur du Programme de Moncada et de la Loi fondamentale. Conformément à ces intentions et à l'esprit de compromis qui leur est sous-jacent, la loi de mai '59 veille à ce que les petits paysans sans terre soient pourvus d'un lot d'au moins 27 hectares, sans pour autant remettre en cause la propriété étrangère⁽²²⁾, sans non plus

supprimer la propriété privée⁽²³⁾ et sans prévoir la création délibérée d'exploitations d'Etat⁽²⁴⁾. Sous l'angle de la situation foncière, et de façon symptomatique pendant cette période, la superficie du secteur privé demeure plus importante que la superficie agricole du secteur d'Etat (cf. annexe V).

Contrastant avec la portée limitée de la première réforme agraire sur les rapports de production et les rapports de propriété dans les campagnes, drastiquement, en vertu de la seconde réforme promulguée quatre ans plus tard, la propriété privée dont la superficie dépasse 67 hectares n'existe plus, 70% de la surface agricole cubaine appartient désormais à l'Etat, et l'ensemble des coopératives sucrières créées le lendemain des nationalisations de juillet et d'octobre 1960 (Cf. note 2, chap. II) est intégré au sein du secteur étatique⁽²⁵⁾. Or, entre temps, hormis la nationalisation des secteurs les plus stratégiques de l'industrie cubaine (sucre, raffinerie de pétrole et électricité), au niveau du discours, plusieurs déclarations sont officiellement prononcées. Elles font le relais au Programme de Moncada et indiquent l'évolution rapide du corps de doctrine de la rupture cubaine. Nous pensons, par exemple, à la "Déclaration de La Havane" (septembre 1960) adoptée en assemblée populaire et condamnant "l'exploitation de l'homme par l'homme"⁽²⁶⁾, et à la déclaration du 15 avril 1961 mentionnant pour la première fois le caractère socialiste de la révolution cubaine⁽²⁷⁾. Nous référons, aussi, aux allocutions que prononce Castro à la veille de la promulgation de la réforme de 1963, par le biais desquelles on lit bien l'importance du changement survenu dans le contenu du discours, tant du point de vue du corps de doctrine que de celui de l'interpellation. Dans un esprit

de confrontation, Castro annonce alors que "la bourgeoisie rurale disparaîtra parce qu'elle ne marchera jamais aux côtés de la Révolution et qu'elle sera toujours l'alliée de l'impérialisme contre les paysans⁽²⁸⁾. Du même coup, le leader de la révolution cubaine explique aux-travailleurs des coopératives pourquoi, dans une perspective sociale de classes, ceux-ci doivent se préparer au regroupement des terres de même qu'à l'intégration des coopératives dans le secteur d'Etat:

...The co-operative is a collective center distinct from the "Granja" (ferme d'Etat). The "Granja" is like a factory, the farmer like a worker in a factory; the co-operative worker is like a member of a group of workers who works for his own benefit and not for the benefit of the nation.

...For you, "companeros", although the co-operative was a forward step over the past, more just than the "latifundios", a forward step for the nation, for you, from the point of view of your class, for you from the point of view of historical importance, taking into account the class that you belong to, for you the co-operative was a backward step.

...I am sure, if you were asked to renounce your position as proletarians to become semi-exploiters, I am sure that you would all say: "No, we will not renounce our proletarian position. We now, more than ever, wish to be proletarians, because in our hands is the destiny of our country. We wish to change it into a better world without exploiters or exploited of any kind.

...The co-operatives have fulfilled their usefulness. They had deficiencies, great deficiencies. Each of the two types of production have been tested (co-operative farm, state farm) Is it not correct to take one more forward step, a step that will bring together all the workers of the countryside, the workers of the "Granjas" and you (co-operativists) and those who work with you in the cane fields but who are not co-operativists? (29)

En mars 1968, la proclamation de Castro annonçant le début d'une "nouvelle offensive révolutionnaire" constitue un autre indice de cette évolution du corps de doctrine et de la façon d'interpeller du discours

cubain⁽³⁰⁾. L'offensive du gouvernement prévoit notamment la nationalisation des entreprises privées de commerce au détail (cf. chap. II) qu'on justifie à partir d'une enquête du Parti sur le commerce privé, et montrant statistiquement qu'une petite bourgeoisie se développait dans le cadre de la circulation marchande⁽³¹⁾. Or, outre l'élimination de la petite bourgeoisie marchande qui caractérise la conjoncture à l'intérieur de laquelle ils s'inscrivent, l'intérêt du sens social des propos officiels tenus au moment de l'annonce de "l'offensive révolutionnaire" relève, selon nous, de ce qu'ils s'inscrivent aussi à l'intérieur d'une période bien délimitée (1966-1970). Pendant cette période, le gouvernement cubain met l'accent sur une option de développement simultané des forces productives et de la conscience socialiste⁽³²⁾, option concrétisée par un projet d'économie morale dégageant au niveau du discours une certaine propension à l'utopie dans le "sens mannheimien", d'un désir et d'une volonté exprimés d'agir sur l'ordre du réel pour le transformer. Venant à l'appui de cette propension, pour la même période, on retrouve la référence des dirigeants cubains au concept de "l'homme nouveau", "a man who overcomes such instincts (instinct of selfishness, of individuality), at any cost; placing above every thing his sense of solidarity and brotherhood among men"⁽³³⁾. Cette tentative d'une redéfinition de l'homme s'inscrit dans le cadre d'un plan de mise en valeur de stimulant moral et de dénonciation du stimulant matériel:

We will never create socialist consciousness, ~~communist~~ consciousness with a "dollar sign" in the minds and hearts of our men a women... (The Revolution) has created the conviction that everything can be accomplished by work and struggle. (34)

...We must not think that our duty is to strive so that each one of us may have his own automobile...our ideal is not wealth. Our principal ideal and our duty must be to help those who were left behind. (35)

B. L'ambiguïté - Algérie

Si le contenu du discours cubain, suite à son évolution rapide, s'apparente davantage au contenu des premiers propos officiels algériens (Programme de Tripoli, Charte d'Alger, Appendice syndical de la Charte et le congrès du S.I.S.), il se distingue nettement des propos officiels algériens plus contemporains. Effectivement, pour la période s'échelonnant entre l'adoption du Programme de Tripoli et l'avènement de la réforme agraire, bien qu'ils traduisent une réalité également changeante (i), ces derniers propos perdent en cohérence (ii). Ils en perdent sous l'angle du rapport effectif/possible, d'une part, compte tenu de la promptitude des premiers textes de la rupture algérienne à poser, comme nous l'avons vu, la réforme agraire en priorité, et d'autre part, compte tenu du report de sa promulgation effective jusqu'en 1971, presque dix ans après l'énoncé des premières intentions révolutionnaires.

1. le changement

Dans l'ordre de la réalité changeante, comme corollaire du processus de nationalisation dont la récupération complète des ressources en hydrocarbure et la réforme agraire sont en 1971 les points culminants, il y a d'abord l'évolution du discours comme interpellant, correspondant à l'évolution d'un langage qui se démarque du langage de confrontation des premiers textes de rupture par ses appels d'incitation à la solidarité nationale. Dans ce cas,

le nouveau langage algérien rappelle davantage le ton de compromis des premiers discours de Fidel Castro que le ton des discours suivant le processus étatique cubain de récupération du patrimoine foncier, commercial et industriel. Ainsi, au niveau du discours officiel, dans le contexte de deux réformes agraires visant en particulier, de part et d'autre, la suppression de l'assise économique d'une bourgeoisie rurale (et foncière), on remarque que, paradoxalement, au moment où la réforme agraire cubaine devient le prétexte d'une condamnation explicite de la bourgeoisie rurale (cf. p. 83), sa contrepartie algérienne s'avère être, avec le même objectif concernant la même classe sociale, le moment d'un appel à la solidarité nationale. Tout en supprimant la grosse propriété⁽³⁶⁾ et tout en nationalisant les terres des propriétaires absents⁽³⁷⁾, le gouvernement algérien prévient ainsi, dans ses déclarations officielles traitant de la réforme agraire, du risque (on parle d'"erreur historique") de faire de l'Algérie "un champ de conflits de classes". En ce sens, il prévient de la nécessité d'envisager la réforme, non pas comme une mesure inspirée de "la philosophie de la lutte des classes" mais comme une mesure fondée sur le principe de la "solidarité nationale"⁽³⁸⁾, justifiant vraisemblablement au même moment, l'appel de Boumédiène "à ne pas s'en prendre à ceux qui n'ont pas fait don de leurs terres"⁽³⁹⁾.

ii. l'incohérence

Dans l'ordre de la perte de cohérence relative à la réalité algérienne proprement dit, il y a ensuite, en plus du report de la réforme agraire, la

portée des décrets de 1963 qui lie au départ le sort de la réforme à celui de l'autogestion, et qui justifie formellement, jusqu'en 1971, le contrôle limité de l'Etat algérien sur la production agricole. Ces deux facteurs mettent en relief une autre incohérence, celle-là relative à l'autogestion.

En effet, d'un point de vue formel, l'incidence mitigée et tardive des premiers plans algériens de réforme agraire semble d'abord due à la confusion engendrée par l'adoption en 1963 d'un décret. Ce dernier, tout en institutionnalisant un organisme voué à la réforme agraire (i.e. ONRA - Office national de la réforme agraire), délimitait en même temps son champ d'action aux "fermes abandonnées par leur propriétaires"⁽⁴⁰⁾. Le décret conformait ainsi cet organisme au critère de "bien vacant" déjà établi pour délimiter le champ pratique de l'autogestion (cf. note 24, chap. II) et limitait de ce fait implicitement la portée de la réforme agraire aux seuls espaces agricoles libérés au lendemain de l'indépendance, soit l'équivalent de moins de 35% des surfaces cultivables.

D'un point de vue formel, donc, relativement au premier sort de la réforme agraire, il y a cette ambiguïté de la portée du décret institutionnalisant l'ONRA, liée, par le biais du critère de son champ d'action, au sort de l'autogestion, lui-même, selon Laks et Boutefnouchet, formellement ambigu (chap. II, p. 31), et selon nous, réellement ambigu (dans le sens du concept de réalité), pour deux raisons. D'abord, au même moment où on endosse au niveau du discours officiel le principe de l'autogestion comme principe de base pour l'organisation de l'ensemble des sphères d'activités algériennes (cf. Charte d'Alger et appendice syndical

précédemment cités), on rejette en assemblée constituante une proposition de loi-cadre visant justement à corriger certaines des modalités des décrets pour élargir légalement le champ d'action de l'autogestion ouvrière et paysanne au-delà des limites fixées⁽⁴¹⁾. Ensuite, dans l'ordre du même interstice entre le possible et l'effectif algériens, suite au changement de régime du 19 juin 1965 à l'occasion duquel Houari Boumédiène déclare vouloir substituer au "socialisme circonstanciel et publicitaire" un "socialisme conforme aux réalités spécifiques du pays", on réitère officiellement l'attachement du nouveau pouvoir politique aux "options fondamentales contenues dans le programme de Tripoli et dans la Charte d'Alger"⁽⁴²⁾, et notamment, "l'attachement à l'option de l'autogestion"⁽⁴³⁾. Pourtant, il est intéressant de noter que selon Boussoumah, suite au changement de régime, aucune des nationalisations ou socialisations que le nouveau gouvernement réalise n'est institutionnalisée sous le régime de l'autogestion⁽⁴⁴⁾.

Pour l'Algérie, le changement sous le couvert de l'interpellation avec le passage d'un discours de confrontation à un discours de conciliation, et la perte de cohérence sous l'angle du rapport effectif/possible, apparaissent en conséquence comme deux facettes d'un même tableau. C'est sur ce tableau que se superpose en 1971 la réforme agraire, plus précisément la Charte de la Révolution agraire qui demeure, à notre avis, à l'instar de l'autogestion, comme quelque chose à situer au-delà du discours en faisant la promotion, autrement dit, au-delà de ses ambitions de justice sociale et de volonté de "transformation radicale des conditions de vie et de travail dans le monde rural"⁽⁴⁵⁾. Cela, dans la mesure où, bien sûr, elle accuse un

certain retard, mais aussi dans la mesure où en 1978, un bilan des bénéficiaires montre qu'avec les permanents de l'autogestion agricole, les attributaires de la révolution agraire représentent à peu près 2 millions de personnes, soit environ seulement 25% de la population rurale⁽⁴⁶⁾.

4: LE MEDIAT ET L'IMMEDIAT

Plus qu'une visualisation précise des problèmes de transition qu'il peut rencontrer, l'étude du discours d'un NPS permet de prendre conscience de deux choses. Premièrement, de façon simple et immédiate, suivant notre grille de lecture des discours cubains et algériens des premières années de transition, on découvre par exemple l'intérêt d'un discours portant sur l'organisation de la production matérielle (i.e. l'intérêt des mesures où s'actualise le rapport effectif/possible), pour ce qu'il montre de la pratique économique (et de la rationalité) en développement, et ce qu'il dit de la diversité des forces sociales qui ont joué et qui jouent sur cette pratique depuis l'instant de rupture. Deuxièmement, de façon plus médiate, d'après l'approche de l'intention consciente de ceux qui disent pour reconstituer le moins conscient, on découvre aussi l'intérêt de l'aspect signifiant du discours dans la façon qu'ont certaines mesures et certaines communications officielles d'interpeller, façon derrière laquelle se dissimule l'influence de forces sociales et économiques avec lesquelles la direction politique est en rapport et vis-à-vis desquelles elle doit se légitimer.

A Cuba, en vertu des mesures adoptées au cours des années '60 et en vertu du ton d'interpellation accompagnant ces mesures, la prise de contrôle de l'Etat par les partisans de la collectivisation rapide de l'agriculture et les promoteurs de la nationalisation maximale dans l'industrie et le commerce apparaît ainsi évidente - et conforme à ce qui a été souligné au deuxième chapitre sur l'exercice du pouvoir cubain. S'il faut aujourd'hui chercher les mécanismes de la légitimation de cet exercice du pouvoir du côté des mesures établissant l'institution du "pouvoir populaire" (1976 et 1980)⁽⁴⁷⁾, on peut trouver, selon nous, dans le discours traitant de "l'homme nouveau" et du projet d'économie morale, un mécanisme remplissant le même rôle de légitimation pour la fin des années '60 et le début des années '70. On y trouvera aussi les arguments idéologiques préparant à l'éradication définitive des catégories marchandes, ce projet caractéristique de la vision économique dominante de la même période.

Quant à l'Algérie, dans le sens de notre propre proposition à l'endroit de la formation sociale algérienne d'avant 1971, on pourrait lire l'ambiguïté et l'incohérence entourant l'autogestion et les premières mesures agraires, comme le résultat d'une direction politique cherchant à la fois, au même titre que la direction politique cubaine le cherchait avant 1963, la récupération des forces ouvrières et paysannes, d'une part, et la neutralisation des autres forces au même moment mises en cause, d'autre part. Laks, qui colle à l'autogestion l'épithète d'"alibi politique", et Lucas, qui voit dans la même expérience le lieu d'une "symbiose idéologique [favorisant] l'élargissement du pouvoir économique et politique de commandement", abondent selon nous, dans le sens de cette déduction. Notons, cependant, que les

deux auteurs, pour arriver à des conclusions analogues, partent de prémisses différentes. Laks voit le développement problématique de l'autogestion comme la conséquence de la coexistence, au début de l'indépendance, d'un secteur autogéré ouvrieriste et d'une direction politique "petite bourgeoise". C'est une coexistence qui rendait, à son avis, "l'affrontement des intérêts de classes" comme un vecteur nécessaire du développement du secteur autogéré⁽⁴⁸⁾. Lucas aborde de son côté l'autogestion, non pas comme l'enjeu d'une revendication ouvrière, mais comme l'enjeu de la revendication d'une faction de la petite bourgeoisie "en rupture avec la défense des ses intérêts égoïstes et immédiats", et acceptée par la direction politique une fois dépouillée de sa "pointe socialiste révolutionnaire"⁽⁴⁹⁾. Ces deux différents points de vue sur l'autogestion comme avatar d'un groupe ou d'un autre, doivent être superposés à la réalisation partielle du moment d'identité de l'effectif et du possible algérien défini dans les premiers textes de rupture. Ils doivent être également situés aux côtés de l'avènement du ton de compromis social repéré dans le discours algérien, malgré la réforme agraire de 1971 et son prélude de nationalisation. C'est là un ensemble d'éléments qui démontrent que la formation sociale algérienne n'a pas évolué comme à Cuba. Et concernant cette différence, dans une perspective contemporaine, le sort réservé à la G.S.E., et surtout, le débat de 1980 de la 3e session du Comité central du FLN, retient notre attention. Ce débat discutait les recommandations de trois différents rapports portant sur le dossier de l'agriculture en Algérie.

En effet, lors de cette 3e session du Comité central, pendant que certains recommandent le renforcement du principe de ferme d'Etat organisée

et gérée selon les méthodes industrielles utilisées dans les sociétés nationales, comprenant l'application intégrale de la G.S.E., d'autres se prononcent pour l'"assouplissement" des règles de production en vigueur. Ces derniers en viennent à proposer "la location des terres d'Etat au secteur privé"⁽⁵⁰⁾, faisant de cette recommandation l'équivalent d'une autre proposition, celle-là recommandée dans le Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, et suggérant pour remédier à "l'inefficacité des monopoles et offices de commercialisation", une contribution plus active du secteur privé⁽⁵¹⁾. Tous des éléments de discours pouvant à nouveau prendre forme d'indices d'existence très actuelle, au sein de la formation sociale algérienne, de forces non-convergentes regroupées autour de l'appareil d'Etat. Ce sont des indices d'une présence, mais non d'une dominance, des forces qui regroupent certains membres de la bureaucratie d'Etat et la faction du capital privé (le Comité central a en effet tranché pour la voie mitoyenne de la structure déjà en vigueur et subdivisée en secteurs autogéré, coopératif et privé). Ce sont aussi des indices de la présence d'une force composée d'autres membres de la bureaucratie d'Etat associés au mouvement ouvrier-populaire inspiré des premiers textes de rupture, laquelle force, toutefois, ne s'impose manifestement pas davantage. Plus que l'expression exclusive d'une "symbiose idéologique", cependant, nous savons que cette voie mitoyenne de la direction politique algérienne doit également être lue comme manifestation de la bipolarisation d'une rationalité économique à situer dans le contexte des retombées d'une stratégie de développement centrée sur l'industrie lourde.

NOTES

- (1) Rappelons sommairement que pour Gramsci il existe deux niveaux superstructureaux par l'intermédiaire desquels un groupe dominant exerce son hégémonie sur l'ensemble de la société, à savoir, le niveau de la société civile et le niveau de la société politique ou Etat. Le premier niveau comprend les "idéologies organiques" véhiculées par différents moyens (institutions, organisations de masse, etc.); le deuxième niveau englobe de façon générale l'appareil d'Etat au sens large (administration, armée, police, tribunaux), et correspond aux "fonctions de commandement ou de domination directe qui s'exprime dans l'Etat et dans le gouvernement juridique."

Antonio Gramsci, "La formation des intellectuels", dans Oeuvres choisies, Paris, Editions sociales, 1974, p. 436.

- (2) Ici, pour fonder cette propriété d'interpellant du discours, nous référons au point de vue d'Althusser voulant que l'idéologie, qui exprime "la façon dont les hommes vivent leur rapport à leurs conditions d'existence", constitue la composante du tout social appelée à opérer la médiation entre l'individu et la société.

Cf. Louis Althusser, "Marxisme et humanisme", dans Pour Marx, Paris, François Maspero, 1965, p. 240; "Idéologies et appareils idéologiques d'Etat", dans Positions, Paris, Editions sociales, 1976, pp. 67-125.

- (3) Même si nous en faisons abstraction, précisons que pour Mannheim, cette pensée utopique est tendancieuse en raison de la partialité du groupe opprimé à son origine, et qu'en conséquence certains aspects de la réalité échappent à l'inconscient collectif qui s'en inspire ("in the utopian mentality, the collective unconscious, guided by wishful representation and the will to action, hides certain aspects of reality.")

Karl Mannheim, Ideology and Utopia, New-York, Harvest Book, 1968, p. 40.

- (4) Plus précisément, en vertu du rapport théorie/pratique dans certains pays arabes et en comparaison à l'idéologie pratique ("practical ideology") visant la légitimation des moyens politiques choisis dans la poursuite des fins d'un projet de société, Moore définit l'idéologie expressive ("expressive ideology") en fonction de ce qu'elle permet: "1) to reassure both articulator and audience, 2) to engender solidarity, and 3) to resolve problems of personal or group identity"

Clement Henry Moore, "On Theory and Practice among Arabs", in World Politics, Vol. XXXIV, No. 1, October 1971, p. 106.

- (5) Cf. "Ley Fundamental de la Republica"
- (6) "The First Revolutionary Law returned to the people and proclaimed the Constitution of 1940 the supreme Law of the State, until such time as the people should decide to modify or change it... A government acclaimed by the mass of the rebel people would be vested with every power, everything necessary in order to proceed with the effective implementation of the popular will and true justice..."

Fidel Castro, History will absolve Me, London, Cape, 1968, p. 43.

- (7) "Articulo 87", in Constitucion de la Republica de Cuba: 1940, Union de Empresas de Medios de Propaganda, 1978, p. 86.
- (8) "Articulo 60", Ibid, p. 76.
- (9) "The Second Revolutionary Law granted property, non-mortgageable and non-transferable, to all planters, non-quota planters, lessees, share-croppers, and squatters who hold parcels of five "caballerias" (13,4 hectares) of land or less, and the State would indemnify the former owners on the basis of the rental which they would have received for these parcels over a period of ten years."

Fidel Castro, Op. cit., p. 44.

- (10) Au sujet du sort réservé aux latifundia, Michel Gutelman explique que ce projet de réforme agraire inspiré du Programme de Moncada se "contentait" de stipuler que le latifundia serait interdit, "sans fixer formellement de limite à l'extension de la propriété privée."

Michel Gutelman, Op. cit., p. 51.

- (11) "Programme de Tripoli", Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. I, 1962, p. 695-701.
- (12) "Charte d'Alger", thèse XXXVII, 2e partie, chap. 1, cité par Mohamed Boussoumah, Op. cit., pp. 78-80.
- (13) "Charte d'Alger", thèse II, 2e partie, chap. 1, Loc. cit.
- (14) La Charte d'Alger précise en effet que l'autogestion "exprime la volonté des couches laborieuses d'émerger sur la scène politico-économique pour se constituer en force dirigeante; qu'elle pose les rapports réciproques de l'Etat, du Parti, des syndicats et des masses dans une optique nouvelle qui implique le développement constant du caractère démocratique de toutes ces institutions dans leurs relations avec les masses."

"Charte d'Alger", thèse XVII, 1ère partie, chap. 3, Loc. cit. Nous

soulignons que cette vision élargie de l'autogestion est confirmée et renforcée par la définition du rôle de l'U.G.T.A. qu'on retrouve dans l'appendice syndical de la même Charte alors qu'on y stipule que le rôle de l'Union "consiste en une lutte ferme et conséquente en vue de consolider et d'étendre le système de l'autogestion ouvrière et paysanne et d'organiser l'ensemble des secteurs de notre vie nationale en conformité avec cette institution capitale qui tend à faire des producteurs les maîtres réels de leur destin."

"Annexe syndical de la Charte d'Alger" (Résolutions du Congrès de l'U.G.T.A.), dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. IV, 1965, p. 607.

- (15) "Charte d'Alger", thèse XIV, 2e partie, chap. 1, Op. cit.
- (16) "Our revolution is neither capitalist nor Communist... We want to liberate man from dogmas, and free his economy and society, without terrorizing or binding anyone. We have been placed in a position where we must choose between capitalism which starves people, and communism which resolves the economic problem but suppresses the liberties... Our revolution is not red, but olive green, the color of the rebel army that emerged from the heart of the Sierra Maestra."

Discours télévisé le 21 mai 1959, dans Fidel Castro Speaks, Edited by Martin Kenner and James Petras, New-York, Grove Press, 1970, p. 67.

- (17) "Neither bread without liberty, nor liberty without bread; neither dictatorship of hunger, nor dictatorship of classes; neither dictatorship of class nor oligarchy of class; government of the people without dictatorship or oligarchy; liberty with bread without terror; that is humanism."

Castro, "Pan sin Terro", cité dans Lorre Wilkerson, Fidel Castro's Political Programs, Gainesville, University of Florida Press, 1965, p. 55.

- (18) M. Gutelman, Op. cit., p. 51
- (19) "Annexe syndical de la Charte d'Alger", Op. cit., p. 606.
- (20) "Programme de Tripoli", Op. cit., p. 695.
- (21) "Ley de Reforma Agraria de 17 de Mayo de 1959", cité dans Loree Wilkerson, Op. cit., p. 59.
- (22) En effet, selon Gutelman, un trait caractéristique de cette loi est qu'elle ne remet pas en cause la propriété étrangère. Comme le souligne l'auteur, l'article 15 de la législation qui stipule que "seuls les nationaux peuvent acquérir la propriété rurale", ne précise, ni ne sous-entend que les propriétaires étrangers ne pourront conserver leurs biens.

Michel Gutelman, Op. cit., p. 53.

- (23) Bien qu'elle ne vise pas la suppression de la propriété privée, cette première réforme agraire prévoit néanmoins, à la différence du Programme de Moncada, une limite à la superficie des exploitations fixée à 402 hectares, tout en prévoyant une exception pour les terres ayant un rendement supérieur à la moyenne nationale de sorte que les producteurs efficaces soient protégés.

Cf. Andrés Bianchi, "Agriculture - Post Revolutionary Development", in Cuba, the Economic and Social Revolution, Op. cit., pp. 100-157.

Voir aussi James O'Connor, The Origins of Socialism, Op. cit., pp. 90-134.

- (24) Les exploitations d'Etat créées après la mise en vigueur de la réforme ne sont que celles regroupant d'abord les terres expropriées non redistribuées. Ces terres sont alors sous la tutelle de l'INRA (Institut national de la réforme agraire) fondé à la même occasion.

Loc. Cit.

- (25) Jean-Jacques Alphantery, Op. cit., pp. 45-47.

- (26) Outre la condamnation de l'"exploitation de l'homme par l'homme", cette déclaration proclame aussi "le droit du paysan à la terre", "le droit de l'ouvrier au fruit de son travail", et "le droit des Etats à nationaliser les monopoles impérialistes pour récupérer les richesses et les ressources nationales". Cité dans Jacques Arnault, Cuba et le marxisme, Editions Sociales, 1966, pp. 121-124.

- (27) Cette déclaration fut prononcée à l'issue des obsèques des victimes des bombardements aériens des aérodromes cubains et à la veille de l'invasion de la Baie des Cochons, in Fidel Castro Speaks, Op. cit., p. 67.

- (28) Extrait du discours de Fidel Castro prononcé à la veille de l'adoption de la seconde réforme agraire, le 2 octobre, 1963, devant les élèves des écoles d'administration.

Fidel Castro, Révolution cubaine, II, (textes choisis, 1962-1968), Paris, François Maspero, 1969, p. 59.

- (29) Extrait du discours de Fidel Castro prononcé à la fermeture du Congrès national des coopératives sucrières (1962), dans Fidel Castro Speaks, Op. cit., pp. 33-49.

- (30) "Gentlemen, we did not make a Revolution here to establish the right to trade! Such a revolution took place in 1789 - just about everybody has read about it - it was the revolution of the merchants, of the bourgeois. When will they finally understand that this is a revolution of socialists, that is a revolution of communists? When will they finally understand that nobody shed his blood here fighting against the

tyranny in order to establish the right for somebody to make two hundred pesos selling rum, or fifty pesos selling fried eggs or omelets, while the girls who work at State enterprises earn the modest salaries, the modest incomes that the present development of our country's economy allows? Who gave them that right? ...it must be said very clearly, it must be said that private trade, self-employment, private industry, or anything like it will not have any future in this country."

Fidel Castro, "We did not make a revolution to establish the right to trade", Ibid., pp. 227-278.

- (31) D'après les données citées par Huberman et Sweezy, dans les villes de la province de La Havane, par exemple, 10,2% des propriétaires avaient acquis leur commerce depuis moins d'un an (ce calcul est fait à partir de 1968), et 36% depuis moins de huit ans (dans la ville de La Havane, le pourcentage serait de 51.7%). Qui plus est, selon l'enquête citée par les auteurs, le développement de cette classe sociale était d'autant plus à circonscrire qu'il reposait de plus en plus sur le phénomène d'ouvriers se lançant en affaire (33.3% des nouveaux propriétaires seraient à ce moment d'anciens ouvriers).

Leo Huberman et Paul M. Sweezy, Op. cit., p. 140 et p. 145.

- (32) Dans son article sur l'idéologie et le socialisme cubain, Arthur MacEwan fait ressortir cette option du gouvernement de Cuba ("simultaneous route of socialist development") en la comparant à l'option soviétique ("sequential route of socialist development"), expliquant qu'en vertu de la première option, on met en priorité le développement extensif des relations sociales socialistes fondées sur les principes d'égalité, de participation des masses et de stimulation

morale, alors qu'en vertu de la seconde, on insiste en tout premier lieu sur le développement des forces productives.

Arthur MacEwan, Op. cit., pp. 70-73.

- (33) Extrait du discours du 26 juillet 1968, dans Fidel Castro speaks, Op. cit., p. 278.

- (34) Extrait du discours du 28 septembre 1966, Ibid., p. 202

- (35) Extrait du discours du 26 juillet 1968, Ibid., p. 278.

Observons, à cet effet, qu'en Algérie, au début de la rupture, lors du 1er Congrès du S.I.S. (secteur industriel socialiste) en 1963, l'U.G.T.A. défend une position similaire à cette position cubaine sur le stimulant matériel. L'Union affirme alors que "le facteur primordial de l'accroissement de la productivité doit être non pas le stimulant matériel, mais l'organisation rationnelle de la production, la qualification professionnelle et surtout l'élévation de la conscience politique."

"Alger Républicain", livraison du 10 février 1964, cité dans Mohamed Boussoumah, Op. cit., p. 186.

- (36) En vertu de la "Charte de la Révolution agraire", les superficies maximales sont dorénavant fixées de sorte qu'elles permettent aux agriculteurs "à la fois un revenu suffisant et la pleine utilisation de leur capacité de travail." Toujours en vertu de la Charte, ces limites sont établies sur le principe qu'il faut un minimum de 10 hectares pour assurer la vie d'une famille d'exploitants et sur le principe que le revenu de cette famille "n'excède pas le triple de ce que reçoit un travailleurs du secteur autogéré pour 250 jours de travail annuel."

"Charte de la Révolution agraire", Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. X, 1971, p. 747.

- (37) La Charte de la Révolution agraire considère comme propriétaires absentéistes "tous les propriétaires qui ne travaillent pas personnellement leurs terres". La nationalisation de ces terres viserait "la véritable mise en valeur des terres et le transfert au profit des travailleurs, de la rente foncière qui était accaparée de façon illégitime par le propriétaire non exploitant."

Ibid., p. 746.

Signalons à cet effet l'étude de A. Prenant, montrant qu'avec les commerçants et les industriels, les fonctionnaires d'Etat avaient également leur part de propriété citadine à la campagne, la propriété moyenne d'un fonctionnaire tlemcenien étant évaluée, avant 1971, à 10 ha, et celle d'un fonctionnaire de Sidi-Bel-Abbès à plus de 60 ha.

André Prenant, "La propriété foncière des citoyens dans la région de Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès", dans Annales algériennes de géographie, no. 3, janvier-juillet 1967, p. 56.

- (38) "La révolution agraire n'est pas encore achevée, elle n'en a pas moins remporté ses premiers succès qui conditionnent sa réalisation totale. Ceci sans problème politique. Personne n'a été emprisonné dans le cadre de son application, car elle a été posée en termes clairs, sur la base du principe de solidarité nationale et non pas sur la base de philosophie qui n'a aucun lien avec nos croyances religieuses... la philosophie de la lutte des classes qui entraînerait dans notre pays, qui a déjà été meurtri, de nouvelles blessures."

Extrait d'une discussion du Président Boumédiène avec les étudiants volontaires, cité dans Mahfoud Ghezali, La participation des travailleurs à la gestion socialiste des entreprises, Alger, Office des publications universitaires, 1977, p. 16.

Voir aussi, pour le même discours, l'allocution du Président à Mammora, dans El Moudjahid, livraison du 24-25 septembre 1972, p. 3.

- (39) Concernant cette action de gratuité, précisons qu'elle reposait sur une politique gouvernementale encourageant les propriétaires fonciers à faire don de leurs terres avant que celles-ci ne soient nationalisées, en guise de démonstration de solidarité envers les travailleurs.
- Cf. Pierre Jacquemot et Marc Raffinot, Op. cit., p. 365, p. 366.
- (40) Ce mandat est précisé dans les articles 2 et 3 du décret no. 63-90 du 18 mars 1963 "portant création d'un Office national de la réforme agraire" chargé de "réaliser le programme de réforme agraire du gouvernement" en "organisant (d'abord) la gestion des fermes abandonnées par leurs propriétaires."
- "Document", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. II, 1963, p. 801.
- (41) Il s'agit de la proposition d'Ait Ahmed, qui, suite au rejet de sa proposition, fonde le FFS (Front des Forces Socialistes) défini comme le premier mouvement à vouloir "réorganiser l'Etat sur les bases de la démocratie décentralisatrice, de l'autogestion politique, économique et sociale."
- Ahmed Mahsas, Op. cit., p. 161; pp. 191-192.
- (42) "Proclamation du Conseil de la Révolution du 19 juin 1965", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. IV, 1965, p. 628.
- (43) "Autogestion: entretien avec le Président Boumédiène", dans El Moudjahid, livraison du 22 mars 1968, cité dans Boussoumah, Op. cit., p. 270.
- (44) Ibid., p. 271.
- (45) "Ordonnance no. 71-73 du 8 novembre 1971 portant Révolution agraire", (J.O.R.A.), dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. X, 1971, p. 762.
- (46) Pierre Jacquemot et Marc Raffinot, Op. cit., p. 353.
- (47) Cf. loi du 3 juillet 1976 établissant les instances du "pouvoir populaire" suite au projet expérimental de la province de Matanzas en 1974; voir aussi, projet de résolution de décembre 1980 sur le "perfectionnement des organes du pouvoir populaire."
- (48) Monique Laks, Op. cit., pp. 305-306.
- (49) Philippe Lucas, Op. cit., p. 316.
- (50) Jean-Pierre Durand, "Chronique politique", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XIX, 1980, p. 535.
- (51) "La réalisation des objectifs de développement de notre économie appelle la contribution active du secteur privé pour les raisons

d'utilisation d'un potentiel de production existant, et parce que les nécessités d'amélioration importante de l'efficacité de notre appareil productif et d'adaptation rapide à l'évolution des besoins imposées par les déséquilibres ayant lieu, nous commandent de mobiliser l'ensemble des moyens peu coûteux et de fonctionnement souple pour atteindre rapidement ces objectifs."

Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, Op. cit., p. 520

CONCLUSION

Les deux points de référence pratique retenus, et l'approche développée pour élucider les problèmes auxquels sont confrontés les NPS, révèlent la nécessité d'une saisie globale de la formation sociale en rupture avec la logique impérialiste pour comprendre l'enjeu d'un maintien des rapports externes avec l'économie-monde capitaliste. Et dans cette approche, l'intérêt du dévoilement dans le discours de la logique liant la structure du dit au non-dit, vient justement de ce que le dévoilement rend compte d'une pratique économique et d'une situation sociale globale qui déterminent l'enjeu, révélé à son tour surdéterminant sur le plan de la manifestation de la contradiction principale. Nous nous référons plus particulièrement aux effets sociaux de la nécessité du recours cubain aux devises étrangères pour financer la stratégie de substitution des importations - quand ce n'est pas pour financer le remboursement de la dette, - ainsi qu'aux effets sociaux de l'ouverture algérienne à l'expertise et à la haute technologie qu'exige la stratégie des "industries industrialisantes". Si on a pu voir qu'à Cuba, l'émergence rapide d'un groupe hégémonique idéologiquement engagé pouvait contribuer à limiter les effets de cette surdétermination, et cela, à travers le choix délibéré d'un mode de calcul économique restreignant l'action des lois et des catégories marchandes; d'un autre côté, on aura également vu comment en Algérie, en demeurant partagé sur les principes de rentabilité financière et de rentabilité sociale, le groupe hégémonique nouvellement constitué pouvait contribuer à élargir le champ d'action de cette même surdétermination.

Cette différence entre les modalités selon lesquelles Cuba et l'Algérie ont composé avec la surdétermination, constitue l'appui matériel de notre hypothèse initiale. Cette hypothèse mettait l'accent, d'un côté, sur l'avènement explosif à Cuba dès le début des années '60 d'un groupe hégémonique historiquement nouveau, et de l'autre, sur l'absence totale de l'hégémonie en Algérie avant '71, ainsi que sur l'apparition d'un phénomène hégémonique ambivalent à partir de cette même date, lequel a perpétué une conjoncture de lutte entre deux rationalités ayant des assises sociales opposées. De l'ambivalence, certaines conclusions se dégagent suivant l'axe de ses conditions d'existence et l'axe de sa portée réflexive.

1: L'AXE DES CONDITIONS D'EXISTENCE

En référence à l'expérience algérienne où tout comme à Cuba, le fait de rareté et de faible productivité accentue la profondeur de la contradiction production/besoins sociaux, nous retenons principalement le rapport des exigences de la circulation du produit social - croissantes en vertu d'un développement accéléré du salariat - avec le maintien de la propriété privée des petites et moyennes entreprises situées au stade de consommation finale. Tel que décelé au chapitre troisième, c'est un rapport qui montre les limites d'une stratégie de développement consistant à concentrer les investissements en capital public dans les grands complexes de base et les industries d'intégration. Il a été explicité à ce sujet que le manque en investissements dans le secteur de production de biens de consommation courante, et le déséquilibre subséquent entre le développement des besoins

sociaux et la capacité de satisfaction de ceux-ci par le secteur d'Etat, ont à être comblés par le secteur privé (ou par l'importation) tant et aussi longtemps que l'effet d'entraînement des industries intégrantes ne se réalise pleinement. Or, outre les mouvements de transfert de valeur secteur d'Etat/secteur privé qu'elle accentue, une telle stratégie de développement aiguise aussi, selon nous, la lutte entre les secteurs privé et étatisé (autogéré compris) de l'économie. Elle l'aiguise dans la mesure où le libre jeu observé du capital privé dans les circuits de distribution fait que ce capital peut devenir là plus concurrent que complémentaire vis-à-vis de l'entreprise d'Etat. C'est le cas, par exemple, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, au début des années '70, alors qu'en pratiquant sur le marché une politique de "dumping", 112 entreprises privées (contre 1 472 unités publiques opérant dans la même branche) parviennent à conquérir 75% des contrats de travaux lancés par l'Etat, pour finalement mettre en difficulté la plupart des entreprises nationales⁽¹⁾.

Egalement, en raison du moratoire d'Etat qu'elle entraîne vis-à-vis des entreprises privées opérant dans certaines branches de la production, une telle stratégie de développement permet d'établir le lien avec le fait d'une rationalité économique toujours partagées entre deux vues de rentabilité. Ce lien peut être fait dans la mesure où on se situe sur le plan du raisonnement de Bettelheim, à propos des diverses formes de propriété comme justification du recours à un mode de calcul économique fondé sur les mécanismes du marché comme régulateurs de la production. Dès lors, concernant la formation sociale algérienne, deux questions surgissent.

A. Le décisif

La première question est celle à savoir si la tendance qui se manifeste au sein de la lutte secteur d'Etat/secteur privé, dans la branche des BTP par exemple, se manifeste aussi à l'échelle de toutes les branches où le secteur privé est présent. Les données recueillies au chapitre deuxième (cf. annexe II) sont plutôt révélatrices d'une tendance au renforcement de la prédominance du secteur d'Etat pour la période 1965-1970, bien qu'elles n'en indiquent pas moins un virement de tendance à partir de 1971. Toutefois, une conclusion probante à l'effet de ce virement nécessiterait une analyse comparée d'abord généralisée à l'ensemble des branches où le secteur privé est actif (i.e. textile, agriculture, génie civil, bois), mais aussi enrichie d'autres critères aux côtés de celui de l'évolution du volume de l'emploi (i.e. évolution de la composition organique du capital et évolution du taux de plus-value et de sa mobilisation) et d'autres données recueillies sur une période plus prolongée. A défaut de cette analyse, cependant, la possibilité de transfert de valeur secteur d'Etat/secteur privé observé à travers le transfert de valeur entre sphères de production et de circulation retient notre attention puisqu'il montre déjà un élément de tendance lié au fait qu'en Algérie le capital privé peut librement fructifier sous sa forme marchande, ce moment capital dans l'acte de la reproduction élargie. En dernier ressort, d'ailleurs, en fonction de cette tendance perceptible, nous expliquerions l'existence des forces associées 1) au rapport de 1980 soumis au Comité central du FLN et 2) aux recommandations du Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, appelant de part et d'autre, comme on l'a vu, un

"assouplissement" des règles de production agricole comprenant une location des terres d'Etat au secteur privé, et une contribution plus active du - - secteur privé dans l'appareil de production et dans les circuits de distribution. C'est ^{le} une explication qui va dans le sens de l'observation d'une stratégie de développement apparemment plus décisive, pour le moment, sur le contenu de l'hégémonie politique algérienne que l'inverse.

B. Catégorie marchande formelle et contingence

L'autre question qui surgit, est relative au maintien en Algérie du critère de rentabilité financière au sein de la rationalité économique. Elle porte sur le difficile rapport d'identité effectif/possible et sur l'exacerbation, voir l'antagonisation des rapports sociaux de travail algériens, surdéterminés par les pressions de la contradiction capital/travail sous sa forme internationalisée. La question consiste à savoir si l'explication de cette limite algérienne du double niveau rapport effectif/possible et rapports sociaux de travail, - partiellement contingente puisqu'elle découle en partie du choix de la stratégie des "industries industrialisantes" - doit passer par la critique de la position algérienne. Cette dernière, conforme à la position de Mora et Bettelheim par rapport à la loi de la valeur, est aussi conforme à la thèse du courant de pensée économique socialiste voulant, depuis Préobrajensky, que l'existence juridique de la propriété socialiste d'Etat rende à elle seule la survivance des catégories marchandes au sein du secteur d'Etat comme quelque chose de purement formelle, et pour cette raison, comme quelque chose de plus ou moins secondaire au sein d'une formation sociale en transition.

2: L'AXE DE LA PORTEE REFLEXIVE: L'ESCHATOLOGIE EXCLUE

Pour justifier la question qui précède, nous proposons, en guise d'épilogue, le rappel de certains points de vue centrés sur la notion de "capitalisme d'Etat", non pas dans sa conception léniniste originale (NEP) de stade transitif nécessaire à l'avènement du socialisme, et de politique économique consciente/volontaire d'une formation sociale en rupture avec l'économie-monde capitaliste, mais dans sa conception d'instrument d'analyse d'une période de transition perpétuée et métamorphosée en nouveau régime d'exploitation; non pas, donc, dans sa conception de phase provisoire entre deux périodes à dominance d'un mode de production différent, mais d'avantage dans le sens d'une période proprement dite avec sa propre dominance.

Dans Pour l'Histoire, Guy Dhoquois aborde de cette façon - et à l'extrême - le capitalisme d'Etat en le stigmatisant du sort de porter "la fin de l'Histoire"⁽²⁾. C'est un point de vue que l'auteur fonde en mettant justement l'accent sur la place que le capitalisme d'Etat réserve aux catégories économiques marchandes, et à partir duquel il dénonce le masque socialiste dont ce capitalisme se couvre. Que la révolution politique socialiste ait été réalisée, que les représentants des classes populaires soient au pouvoir, que la propriété des moyens de production soit essentiellement "publique", tant que le salariat et la valeur marchande subsistent, selon l'autre, subsiste aussi la forme d'exploitation inhérente à ces catégories. D'où la mise en garde de Dhoquois contre l'illusion

juridique" de la propriété d'Etat et contre le risque de "répression idéologique" d'un régime capitaliste d'Etat qui, selon lui, camoufle l'exploitation perpétuée, toujours peu visible, toujours en raison de la logique de l'échange marchand⁽³⁾.

Dans une optique semblable, Leucate de même que Jacquemot et Raffinot expriment à peu près la même mise en garde. Cependant, ce groupe d'auteurs réfèrent au capitalisme d'Etat en mettant principalement l'accent sur son contenu de classe, à savoir, la prédominance d'une bourgeoisie d'Etat développée autour de la propriété étatique des principaux moyens de production, ainsi que l'évincement simultané des classes populaires et de l'ancienne bourgeoisie (nationale ou compradore) du pouvoir politique. Et dans ce contexte, en vertu de l'analyse de Leucate, le propre du pouvoir d'Etat et des couches moyennes qui l'ont accaparé serait de prétendre exister en dehors des luttes de classes qui continuent de se dérouler au sein de la société⁽⁴⁾. C'est une thèse à laquelle souscrivent également Jacquemot et Raffinot qui précisent que "pour se maintenir" le pouvoir doit effectivement apparaître aux yeux de la population "comme au-dessus des classes, revendiquant constamment la solidarité nationale comme source de légitimité historique (...)"⁽⁵⁾.

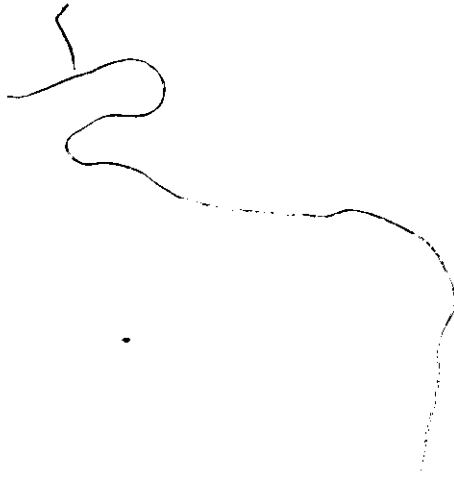
Or, considérant la dualité marquée de la rationalité économique algérienne et la double limite de la tentative de rupture, nous retenons, sans pour autant en endosser la vision eschatologique, le point de vue de Dhoquois. Nous le retenons principalement pour questionner la possibilité d'existence d'un caractère exclusivement formel des catégories marchandes

éventuellement maintenues au sein du secteur d'Etat d'un NPS. A l'heure cubaine du dernier plan quinquenal 1981-1985 qui réintègre pour des fins d'incitation à la productivité, certains mécanismes du marché, dont la loi de la valeur comme mesure de l'usage des ressources productives et la pratique marchande "libre" du commerce agricole et de détail au gré de l'offre et de la demande, l'analyse comparée Cuba/Algérie demeurera pertinente pour confronter pratiquement cette dernière observation fondée sur notre lecture de l'expérience algérienne.

Considérant, aussi, ce que la catégorie "idéologie expressive" de notre typologie du discours comme interpellant a mis en évidence, 1) à la fois à Cuba, textuellement et temporairement, à la lumière du discours officiel d'avant l'adoption de la seconde réforme agraire, 2) à la fois en Algérie, en particulier à la lumière des propos que tenait Boumédiène avec les étudiants volontaires, suite à l'application de la réforme agraire de 1971, nous retenons le propre du pouvoir d'Etat de transition qu'observent Leucate et les autres. Il reste à voir si l'élongation de la période algérienne caractérisée par la structure de discours de compromis et d'appel à la solidarité, confirme nécessairement la métamorphose de la période de transition algérienne en nouvelle phase permanente à dominance d'un mode de capitalisme d'Etat.

A partir des solutions que la formation sociale algérienne apportera au problème chronique de faible productivité de ses travailleurs, au blocage du niveau de la constitution du travailleur collectif, de même qu'à l'escalade et la radicalisation des conflits sociaux de travail, on pourra suivre, pour

répondre à la question, l'évolution du discours. A cet effet, la mobilisation du dernier Congrès extraordinaire du FLN autour du concept de "socialisme-Islam"⁽⁶⁾ devra être interprétée comme approche de solution à l'ensemble de ces problèmes et pourra être étudiée, dans sa portée sur les textes officiels et sur l'interpellation, d'après la même grille d'analyse que celle développée.



NOTES

- (1) M. Akkache, Op. cit.,
- (2) "Si l'Histoire allait finir? Si, pris dans un piège qui se referme sur nous à une vitesse prodigieuse, nos efforts pour nous en échapper contribuaient à le refermer sur nous? Si, victimes d'une ruse atroce de l'Histoire, nous croyions lutter pour le socialisme et que nous luttons pour son contraire, le capitalisme d'Etat?"
Guy Dhoquois, Pour l'Histoire, Paris, Editions Anthropos, 1971, p. 7.
- (3) Ibid., pp. 225-228.
- (4) Pour Leucate, Ammour et Moulin, "Au-delà des exigences immédiates de paix sociale, au-delà du recours permanent à la répression politique et policière, la nécessité de l'Etat fort traduit fondamentalement le fait que, dans une période de bouleversement accéléré, la couche bureaucratique joue un rôle décisif dans le développement du système social en s'élevant en apparence au-dessus des antagonismes de classe pour exprimer le seul intérêt commun."
Christian Leucate, Kader Ammour et Jean-Jacques Moulin, La voie algérienne, Paris, François Maspero, 1974, p. 160.
- (5) Pierre Jacquemot et Marc Raffinot, Op. cit., p. 63.
- (6) Cf. "L'Algérie veut être prête pour l'après-pétrole", dans La Presse, livraison du 18 novembre 1985, p. A11.

BIBLIOGRAPHIE

1: OUVRAGES GENERAUX

A. Volumes

- ALTHUSSER, Louis, Positions, Paris, Editions Sociales, 1976, 172p.
- ALTHUSSER, Louis, Pour Marx, Paris, François Maspero, 1965, 258p.
- AMIN, Samir, Classe et nation dans l'histoire et la crise contemporaine, Paris, Editions de Minuit, 1979, 263p.
- AMIN, Samir, et al, éditeurs, La crise, quelle crise?, Paris, François Maspero, 1982, 239p.
- BETTELHEIM, Charles et Paul Sweezy, Lettres sur quelques problèmes actuels du socialisme, Paris, François Maspero, 1972, 95p.
- BETTELHEIM, Charles, Problèmes théoriques et pratiques de la planification, Paris, François Maspero, 1970, 304p.
- BETTELHEIM, Charles, La transition vers l'économie socialiste, Paris, François Maspero, 1968, 271p.
- BOUZIDI, Abdelmajid, Politique économique de la transition au socialisme, Alger, Office des publications universitaires, 1981, 129p.
- DESFOSSÉS, Helen, and Jacques Levesque, Eds., Socialism in the Third World, New-York, Praegen, 1975, 318p.
- DHOQUOIS, Guy, Pour l'histoire, Paris, Editions Anthropos, 1971, 335p.
- DOWIDAR, Mohamed, Les schémas de reproduction et la méthodologie de la planification socialiste, Alger, Société nationale d'Editions et de Diffusion, 1978, 324p.
- ENGELS, Friedrich, Anti-Duhring, Paris, Editions Sociales, 1963, 511p.
- FOUCAULT, Michel, L'ordre du discours, Paris, Gallimard, 1971, 83p.
- GOLDMAN, Lucien, Le Dieu caché, Paris, Gallimard, 1959, 456p.
- GRAMSCI, Antonio, Oeuvres choisies, Paris, Editions Sociales, 1974, 192p.
- HEGEL, G.W.F., Science de la logique, (tome I, livre I; tome I, livre II; tome II), Paris, Aubier-Montaigne, 1972, 1976, 1981.

- HOOK, Sidney, From Hegel to Marx: Studies in the Intellectual development of Karl Marx, New-York, Humanities Press, 1958, 335p.
- KORSCH, Karl, Marxisme et philosophie, Paris, Editions de M'nuit, 1964, 187p.
- LIBERMAN, E.G., Economic Methods and Effectiveness of production, New-York, International Arts and Sciences Press, 1971, 180p.
- LUKACS, Georg, Histoire et conscience de classe, Paris, Editions de Minuit, 1960, 385p.
- MANN, Thomas, Les exigences du jour, Paris, Grasset, 1976, 382p.
- MANNHEIM, Karl, Ideology and Utopia: an Introduction to the Sociology of Knowledge, New-York, Harvest Book, 1968, 354p.
- MARX, Karl, L'idéologie allemande, Paris, Editions sociales, 1977, 154p.
- MARX, Karl, Manuscrits de 1844, Paris, Editions Sociales, 1962, 174p.
- MINC, Bronislaw, L'économie politique du socialisme, Paris, François Maspero, 1974, 550p.
- PREOBRAJENSKY, Eugène, La nouvelle Economie, Paris, Etudes et documentations internationales, 1972, 401p.
- TROTSKY, Léon, Eugène Préobrajansky, Nicolas Boukharine, et al., Le débat soviétique sur la loi de la valeur, Paris, François Maspero, 1972, 225p.

B. Articles

- GALLISSOT, René, "Contre le fétichisme", dans La pensée, no. 159, Octobre 1971, pp. 59-66.
- MANDEL, Ernest, "Ten Thesis on the Social and Economic Laws Transitional Between Capitalism and Socialism", in Critique, No. 3, Autumn 1974, pp. 5-21.
- MOORE, Clement Henry, "On Theory and Practice among Arabs", in World Politics, Vol. XXIV, No. 1, October 1971, pp. 106-126.
- PALLOIX, Christian, "Crise et nouvelles formes de l'impérialisme", dans Economie et finance internationale, J.L. Reiffers et M. Aglietta, éditeurs, Paris, Dunod, 1982, pp. 131-157.
- ZEITLIN, Maurice, Ed., Classes, Class Conflict, and the State: Empirical Studies in Class Analysis, Cambridge, Winthrop Publishers, 1980, 378p.

2: ALGERIE

A. Volumes

- ALI-TOUDERT, Abdallah, Le coût de la vie en Algérie depuis 1962, Alger, Office des publications universitaires, 1982, 124p.
- BOUSSOUMAH, Mohamed, L'entreprise socialiste en Algérie, Alger, Office des publications universitaires, 1982, 566p.
- BOUTEFNOUCHET, Mostafa, Le socialisme dans l'entreprise, Alger, Office des publications universitaires, 1982, 188p.
- DERSA, L'Algérie en débat, Paris, François Maspero, 1981, 286p.
- GHEZALI, Mahfoud, La participation des travailleurs à la G.S.E., Alger, Office des publications universitaires, 1977, 202p.
- GRIMAUD, Nicole, La politique extérieure de l'Algérie, Paris, Editions Karthala, 1984, 395p.
- LAKS, Monique, Autogestion ouvrière et pouvoir politique en Algérie: 1962-1965, Paris, Etudes et documentations internationales, 1970, 336p.
- LECA, Jean, et Jean-Claude Vatin, L'Algérie politique, institutions et régime, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1975, 501p.
- LEUCATE, Christian, Kader Ammour et Jean-Jacques Moulin, La voie algérienne: les contradictions d'un développement national, Paris, François Maspero, 1974, 179p.
- LUCAS, Philippe, Problèmes de la transition socialiste: Le transformisme algérien, Paris, Editions Anthropos, 1978, 392p.
- MAHSAS, Ahmed, L'autogestion en Algérie, Paris, Editions Anthropos, 1975, 297p.
- MEBTOUL, A., Evolution des structures de l'économie algérienne, 1967-1980, tome II, Alger, Office des publications universitaires, 1981, 299p.
- QUANDT, William B., Revolution and Political Leadership, Algeria, 1954-1968, Cambridge, MIT Press, 1969, 313p.
- RAFFINOT, Marc, et Pierre Jaquemot, Le capitalisme d'Etat algérien, Paris, François Maspero, 1977, 392p.
- TERKI, Noun-Eddine, Les sociétés étrangères en Algérie, Alger, Office des publications universitaires, 1976, 312p.

B. Articles

- AKKACHE, Ahmed, "Point de vue sur la question du secteur privé", dans Révolution et travail, no. 298, 1976, p. 16.
- ANDREFF, Wladimir et Abderrahman Hayab, "Les priorités industrielles de la planification algérienne sont-elles vraiment industrialisantes?" dans Revue du Tiers-Monde, Tome XIX, 1978, pp. 867-892.
- BAHRI, Ahmed, et al., "La planification en Algérie", dans Intégration (Revue du Centre maghrébin d'études et de recherches administratives, no. 4, mai 1976, 113p.
- DURAND, Jean-Pierre, "Exacerbation des contradictions sociales et resserrement des alliances politiques en Algérie", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XVI, 1977, pp. 123-140.
- DURAND, Jean-Pierre, "Chronique politique", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XIX, 1960, pp. 531-542.
- GRIMAUD, Nicole, "Les relations de travail en Algérie: Le cinquième congrès de l'UGTA", dans Maghreb-Machreg, no. 80, trimestre 1978, pp. 57-62.
- HATMI, Mohamed, "Une approche théorique et pratique de la grève en Algérie: témoignage sur le conflit du C.V.I. de Romiba", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XXI, 1982, pp. 155-182.
- LUCAS, Philippe, "Réforme agraire en Algérie", dans L'Homme et la société, no. 27, Février-mars 1973, pp. 131-142.
- MICHEL, Hubert, "Chronique Politique", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XVII, 1978, pp. 355-370.
- MICHEL, Hubert, "Chronique Politique", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. X, 1971, pp. 299-311.
- OURABAH, Mahmoud, Les transformations économiques de l'Algérie, Alger, ENAP, 1982, 195p.
- PRENANT, André, "La propriété des citadins dans la région de Tlemcen et Sidi-Bel-Abès", dans Annales algériennes de géographie, no. 3, janvier-juillet 1967, pp. 43-62.
- SEMMOUD, Bouziane, "Contribution à l'étude de la structure et de la formation des collectifs de travail dans l'industrie algérienne" dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XXI, 1982, pp. 123-132.
- SEMMOUD, Bouziane, "Croissance du secteur industriel privé en Algérie dans ses relations avec le secteur national", dans Revue canadienne des études africaines, vol. 16, no. 2, 1982, pp. 279-293.

TALEL, Abderrahim, "Les rapports Parti-Syndicat en Algérie à travers l'application de l'article 120 des statuts du FLN", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XXI, 1982, pp. 183-196.

C. Documents

"Programme de Tripoli" dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. I, 1962, pp. 683-704.

"Charte d'Alger", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. II, 1963, pp. 852-870.

"Proclamation du Conseil de la Révolution du 19 juin 1965", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. IV, 1965, pp. 627-633.

"Décret no. 63-90 du 18 mars 1963 portant création de l'Office National de la Réforme Agraire", J.O.R.A., dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. II, 1963, p. 801.

"Annexe Syndical de la Charte d'Alger" dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. IV, 1965, pp. 606-626.

"Charte de la Révolution agraire", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. X, 1971, pp. 741-803.

Charte de l'organisation socialiste des entreprises, (Chartes et textes d'application). Alger, Commission nationale pour la gestion socialiste des entreprises, décembre 1973, 104p.

Charte nationale, République algérienne démocratique et populaire, Alger, Editions populaires de l'année, 1976, 190p.

Rapport général du plan quinquennal, Alger, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, 1981, 387p.

D. Périodiques - journaux

"L'Algérie veut être prête pour l'après-pétrole", dans La Presse, Livraison du 18 novembre 1985, p. A-11.

3: Cuba

A. Volumes

- ALPHANDERY, Jean-Jacques. Cuba, l'autre révolution. Paris, Editions Sociales, 1972, 285p.
- ARNAULT, Jacques. Cuba, et le marxisme. Paris, Editions Sociales, 1966, 221p.
- CASTRO, Fidel. History will absolve me. London, Cape, 1968, 110p.
- CASTRO, Fidel. Révolution cubaine, (textes choisis, 1962-1968), tome II. Paris, François Maspero, 1969, 187p.
- GILBERT, Jorgue. Cuba: From Primitive Accumulation of Capital to Socialism. Toronto, Two Thirds Editions, 1981, 203p.
- GUEVARA, Ernesto. Oeuvres révolutionnaires. (1959-1967). Ecrits II. Paris, François Maspero, 1968, 300p.
- GUTELMAN, Michel. L'agriculture socialisée à Cuba. Paris, François Maspero, 1967, 231p.
- HUBERMAN, Leo, et Paul M. Sweezy. Le socialisme cubain. Paris, Editions Anthropos, 1969, 245p.
- KAROL, K.S.. Les guérilleros au pouvoir. Paris, Robert Laffont, 1970, 607p.
- KENNER, Martin, and James Petras. Eds.. Fidel Castro Speaks. New-York, Grove Press, 1970, 299p.
- MESA-LAGO, Carmelo, and Cole Blazier. Eds.. Cuba in the World. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1979, 343p.
- O'CONNOR, James. The Origins of Socialism in Cuba. Ithaca, Cornell University Press, 1970, 338p.
- ORTIZ, Jean, et Georges Fournial. Le socialisme à la cubaine. Paris, Editions Sociales, 1983, 236p.
- SEARS, Dudley, et al.. Cuba, the Economic and Social Revolution. Westport, Conn., Greenwood Press, 1975, 432p.
- SILVERMAN, Bertram, Ed.. Man and Socialism in Cuba. New-York, Atheneum, 1971, 382p.
- WILKERSON, Lorre. Fidel Castro's Political Programs. Gainesville, University of Florida Press, 1965, 100p.
- ZEITLIN, Maurice. Revolutionary Politics and the Cuban Working Class. Princeton, Princeton University Press, 1970, 306p.

B. Articles

- BRUNDENIUS, Claes, "Some notes on the development of the Cuban Labor Force: 1970-1980" in Cuban Studies, Vol. 13, No. 2, Summer 1983, pp. 65-77.
- ECKSTEIN, Susan, "The Global Political Economy and Cuba's African Involvement" in Cuban Studies, July 1980, Vol. 10, no. 2, pp. 85-91.
- ECKSTEIN, Susan, "Capitalist Constraints on Cuban Socialist Development", in Comparative Politics, New-York, University of New-York Press, Vol. 12, no. 3, 1979-80, pp. 253-274.
- "Economic Structure - Cuba", in Quarterly Economic Review, No. 2, 1984, pp. 2-14.
- GONZALEZ, Edward, "The Party Congress and Poder Popular : Orthodoxy, Democratization and Leader Dominance". in Cuban Studies, Vol. 6, No. 2, July 1976, pp. 1-14.
- LEOGRANDE, William M., "Continuity and Change in the Cuban Political Elite", in Cuban Studies, Vol. 8, no. 2, July 82, (?)
- MAC EWAN, Arthur, "Ideology, Socialist Development and Power in Cuba", in Politics and Society, Vol. 5, No. 1, 1975, pp. 67-82.
- O'CONNOR, James, "The Organized Working Class in the Cuban Revolution", in Studies on The Left, No. 2, March-April, 1966, pp. 3-30.
- POLLITT, Brian, "Agrarian Reform, Agricultural Proletarians and Semi-Proletarians, in Pre and Post-Revolutionary Cuba, in Journal of Peasant Studies, Vol. 4, no. 2, 1977, pp. 162-180.
- ROCA, Sergio, "Economic Aspects of Cuban Involvement in Africa", in Cuban Studies, Vol. 10, No. 2, July, 1980, pp. 55-80.
- ROCA, Sergio, "Cuban Economic Policy in the 1970s: the Trodden Paths" in Cuban Communism, Edited by Irving Louis Horowitz, New-Brunswick, N-J., Transaction Book, 1977, pp. 265-302.
- WOOD, Dennis B., "The Long Revolution: Class Relations and Political Conflict in Cuba, 1868-1968" in Science and Society, Vol. 34, No. 1, Spring 1976, pp. 1-41.

C. Documents

"Cuba", in Constitutions of the Countries of the World, A.P. Blansstein, G.H. Flanz, Eds., New-York, Oceana Publications, 1979, pp. 1-54.

Constitucion de la Republica de Cuba (1940), Union des Empresas de Medios de Propaganda, 1978, 184p.

ANNEXE I

EXTRAITS DE CONSTITUTIONS

CUBA

"...by the workers, peasants, students, and intellectuals who struggled for over fifty years against imperialist domination, political corruption, the absence of people's rights and liberties, unemployment and exploitation by capitalists and landowners... guided by the victorious doctrine of Marxism-Leninism... basing ourselves on communism, when man has been freed from all forms of exploitation - slavery, servitude and capitalism - can full dignity of the human being be attained; ...WE DECALRE AND ADOPT by means of our free votre in a referendum, the following:

ARTICLE 1. The Republic of Cuba is a socialist state of workers and pesants and all other manual and intellectual workers.

ARTICLE 8. The socialist state:

- carries out the will of the working people and
- channels the efforts of the nation in the construction of socialism;
- guarantees the liberty and the full dignity of man, the enjoyment of his rights, the exercise and fulfillment of his duties and the integral development of his personality;
- consolidates the ideology and rules of living together and of conduct proper to a society free from the exploitation of man by man; ..." (1)

ALGERIE

"Le socialisme en Algérie se propose essentiellement un triple objectif:

- 1) La consolidation de l'indépendance nationale;
- 2) L'instauration d'une société affranchie de l'exploitation de l'homme par l'homme;
- 3) La promotion de l'homme et son libre épanouissement.

Ces trois objectifs sont indissociables et interdépendants. Ils s'inscrivent dans une même dynamique du développement historique. La consolidation de l'indépendance nationale et l'épanouissement de l'homme ressortissant au contenu de la Révolution Démocratique Populaire mais ne recevront leur plein effet que par l'édification de la société socialiste.

Il s'agit de consolider, d'abord, l'indépendance nationale en liquidant toutes les formes d'influence impérialiste ou néo-colonialiste et en affrontant résolument la tâche historique du développement sans laquelle il ne saurait y avoir, à notre époque, ni de progrès économique ni de nation vraiment viable.

Pour être rationnel et harmonieux, le développement doit être considéré comme un tout et fondé sur l'adhésion des masses et à leur service. Ceci suppose une conception radicale de la démocratie qui, dépassant les formes connues de la démocratie bourgeoise, doit s'identifier avec la démocratie socialiste. (...)" (2)

(1) "Cuba", in Constitutions of the countries of the world, A.P. Blaustein, G.H. Flanz, eds., New-York, Oceana Publications, 1979, pp. 6-7.

(2) Charte nationale, République algérienne démocratique et populaire, Alger, Editions populaires de l'armée, 1976, p. 22.

ANNEXE II

Evolution de la répartition de la force de travail entre le secteur privé et le secteur d'Etat à Cuba entre 1970 et 1979 (en millier) (1)

	1970	1973	1976	1979
Force de travail	2633	2866	3117	3458
Etat	2254	2441	2721	3053
Privé	354	327	245	217
- agriculture	295	280	200	175
Sans emplois	34	98	151	188

(1) Fait à partir des données de Claes Brundenius, "Some notes on the development of the Cuban labor force: 1970-1980", in Cuban Studies, Vol. 13, No. 2, Summer 1983, p. 76.

ANNEXE III

"Emploi dans l'industrie, le bâtiment, l'énergie, les banques, les assurances, les affaires immobilières et les transports, de 1965 à 1971, en Algérie." (1)

	AUTOGESTION %	PUBLIC %	PRIVE %
1965	25 202 - 13,1%	66 835 - 34,5%	101 143 - 52,4%
1966	25 052 - 12,6	69 248 - 35,0	103 664 - 52,4
1967	27 312 - 13,2	37 723 - 42,2	92 563 - 44,6
1968	30 756 - 12,6	128 607 - 52,6	85 028 - 34,8
1969	29 248 - 11,3	139 116 - 53,9	89 756 - 34,8
1970	24 660 - 8,0	179 863 - 58,0	105 583 - 34,0
1971	17 482 - 5,5	161 035 - 49,0	149 483 - 45,5
Accroissement	-7 720	+94 400	+48 340

(1) Source: Secrétariat d'Etat au Plan, Sous-direction des statistiques, Enquêtes semestrielles: emploi et salaires, dans Leca et Vatin, Op. cit., p. 370.

ANNEXE IV

"Nombre de grèves et de grévistes en Algérie (1964-1981)" (1)

Année	Grèves	Grévistes	% par rapport total des ouvriers
1964	33	4 500	3,6
1969	70	10 865	4
1972	146	17 400	6
1977	521	72 940	11,3
1981	768	117 254	

"Nombre de grèves survenues en 1980 au sein des deux secteurs
public et privé" (2)

Secteur	Grève	Malaise	Total des conflits
Public	420	395	815
Privé	502	245	745
Total	922	640	1 562

(1) Houari Touati, "La rue, le prolétaire et l'atelier dans l'Algérie d'aujourd'hui", dans Annuaire de l'Afrique du Nord, vol. XXI, 1982, p. 150.

(2) Mohamed Hatmi, Op. cit., p.178.

ANNEXE V

Organisation de l'agriculture cubaine - secteurs public et privé
en mai 1961. (1)

Secteur	nbre d'unités (fermes)	étendue (en hectare)	% de la surface totale
I. Secteur socialisé			
a) coopératives	622	809,448	8.0
b) granjas	266	2,433,449	24,2
total	888	3,242,897	34,2
II. ANAP (2)			
a) sucre	67,238	1,085,906	10.8
b) autre	84,854	1,330,094	13.2
III. Secteur privé			
a) sucre	6,238	1,014,261	10.1
b) autre	6,988	3,375,892	33.5
total II et III	165,318	6,806,153	67.6
grand total	166,217	10,069,050	100.0

(1) Source: "La reforma agraria cubana" (III parte), p. 101, cité dans James O'Connore, The Origins of Socialisme in Cuba, Op. cit., p. 326.

(2) ANAP: Association nationale des petits agriculteurs (secteur privé)